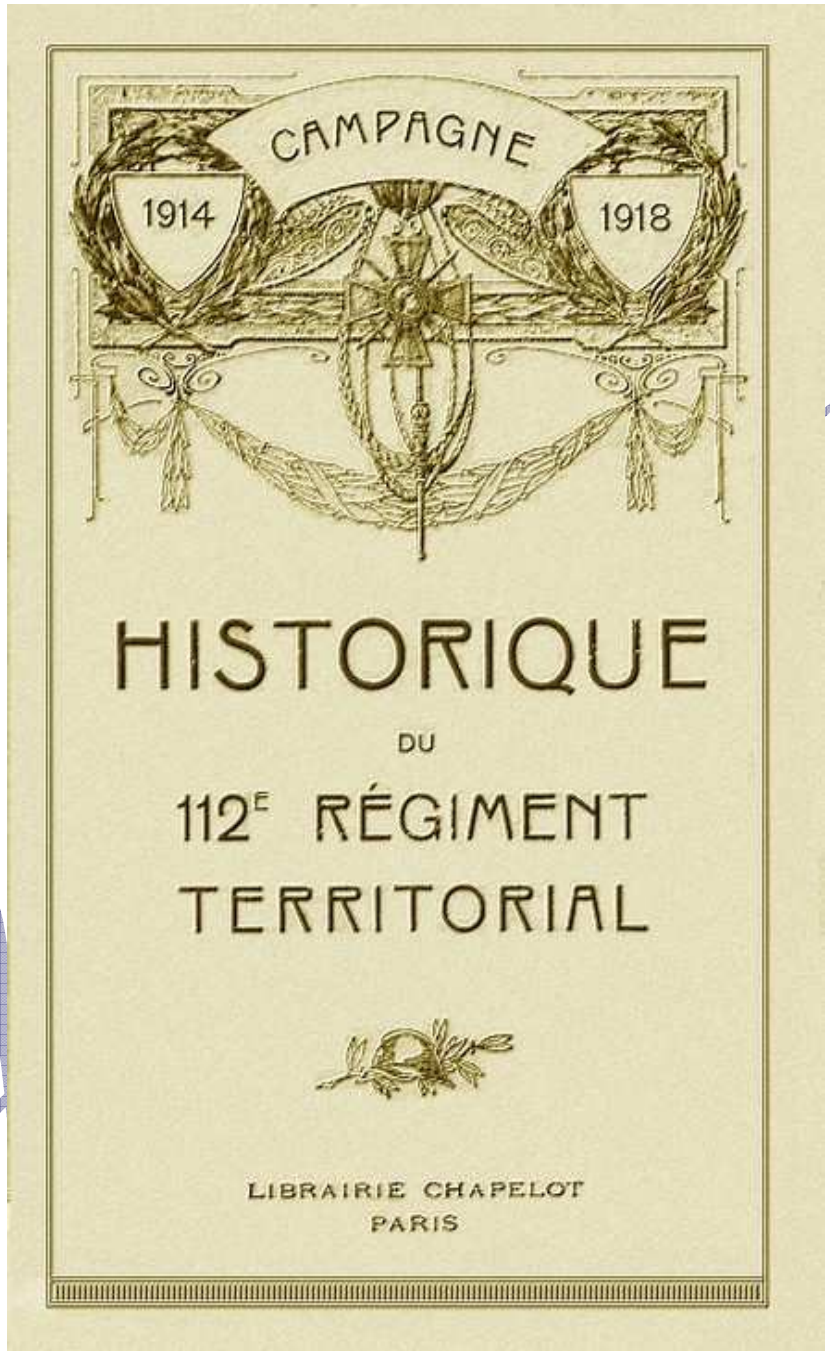
Historique du 112e Régiment Territorial
Librairie Chapelot – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2013

Titre : **112e REGIMENT TERRITORIAL** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **BDIC**
Référence : **LIBRAIRIE CHAPELOT – PARIS**	Transcripteur : **PAUL CHAGNOUX** Date : **2013**

Ancestramil


CAMPAGNE
1914
1918
HISTORIQUE
DU
112E RÉGIMENT
TERRITORIAL
LIBRAIRIE CHAPELOT
PARIS



LE DRAPEAU DU RÉGIMENT

Historique du 112e Régiment Territorial
Librairie Chapelot – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2013

GRANDE GUERRE DE 1914 – 1918

———<•>———

HISTORIQUE

DU

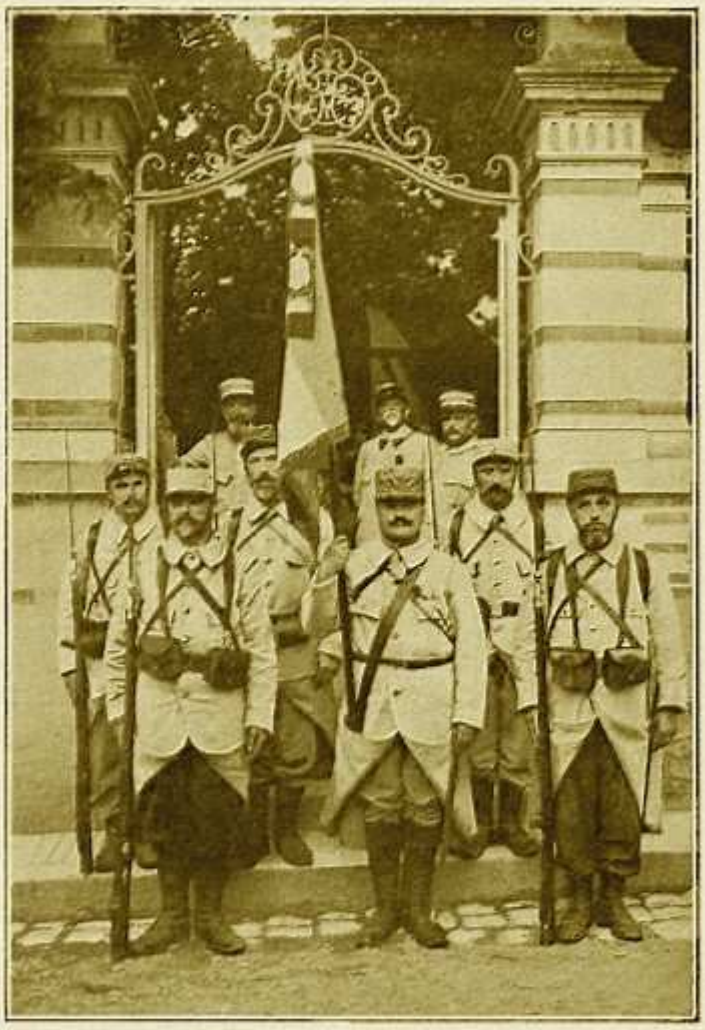
112e RÉGIMENT TERRITORIAL



Ancien tramil

LIBRAIRIE CHAPELOT

——— PARIS ———



APRÈS LA REVUE DU PLATEAU DE BILLY

En haut de gauche à droite :
Lieut.-Colonel Roustan, Méd.-Major de 1re cl. Flaissières, Capitaine Sisley
Porte-drapeau : Lieutenant Joffres

Historique du 112e Régiment Territorial
Librairie Chapelot – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2013

INTRODUCTION

———————

Le présent Historique est dédié aux officiers, aux sous-officiers, à tous les gradés et soldats qui ont servi, pendant la grande guerre, sous le drapeau du 112e régiment territorial.

Mes premières pensées, en l'écrivant, vont vers nos morts, et je remplis un pieux devoir, au début de ce travail, en saluant la mémoire de tous peux qui, à quelque rang qu'ils fussent placés, chefs ou soldats, sont tombés glorieusement pour ***la*** *France, au cours des quatre longues années de guerre.*

Leur souvenir restera cher à leurs camarades de régiment.

Si leurs familles revendiquent à juste titre l'impérissable honneur que le noble sacrifice de leur vie fait rejaillir sur elles, la grande famille militaire qu'est le régiment en a hérité, elle aussi, un patrimoine de gloire dont nous devons être fiers.

La France, hautement reconnaissante envers tous ceux de ses enfants qui l'ont bien servie pendant la guerre, a voulu, comme il convenait à une grande nation dont le salut a coûté tant d'existences humaines, faire, dans l'expression de sa gratitude, la plus haute place aux morts.

En décernant aux restes du « Héros inconnu » les honneurs de l'inhumation sous l'Arc de Triomphe, dans la grandiose cérémonie du ***11 novembre 1920****, elle a sauvé à jamais de l'oubli tous les sacrifices obscurs qu'a exigés cette guerre, durant laquelle se sont produits si nombreux les plus beaux dévouements.*

A l'égard des morts du 112e territorial, c'est tout spécialement un devoir pour leurs camarades de régiment qui ont été épargnés, de leur garder fidèlement le culte du souvenir. Leur ancien chef de corps est certain qu'ils n'y failliront pas.

Et quant à vous tous, officiers et hommes de troupe, qui avez été mes collaborateurs dans la grande tâche, et dont certains ont eu le grand honneur de s'y consacrer jusqu'au jour de la Victoire, soyez remerciés pour toutes les qualités dont vous avez fait preuve et qui ont fait la valeur du régiment.

Rien ne saurait m'être plus agréable, en écrivant ces lignes, que de rendre hommage à votre esprit de discipline, à votre abnégation, à votre courage, à votre dévouement, qui, à la suite des périodes critiques pendant lesquelles ces qualités ont pris tout leur relief, ont mérité au 112e les éloges des généraux sous les ordres desquels le régiment était placé.

L'historique reproduira en raccourci, simplement et fidèlement, d'après le « Journal des Opérations », la vie du 112e territorial dans les différentes phases de la guerre.

Parti de la région des Alpes, où tout en faisant office de sentinelles sur la frontière du Sud-est, ses éléments s'étaient vigoureusement entraînés depuis la mobilisation, le 112e territorial, constitué à l'origine à deux bataillons, arriva au front le 18 octobre 1914.

Renforcé un mois plus tard par un bataillon du 107e territorial, venu d'Albertville, il n'a pas cessé, au cours de la guerre, de jouer un rôle actif sur le front.

« Régiment territorial de l'avant » puis, régiment « réserve d'infanterie », il a pris part, avec les grandes unités auxquelles il était rattaché, aux opérations principales de la plupart des secteurs.

S'il ne peut s'enorgueillir des brillants faits d'armes dont se glorifient la majeure partie des troupes actives, il peut du moins revendiquer l'honneur de s'être toujours trouvé soit à côté d'elles, soit

immédiatement en arrière, dans cette zone où frappent les obus et les balles, sans que l'on puisse rendre coup pour coup.

Rôle de second plan sans doute, mais aussi important qu'il était ingrat et qui ne doit pas être méconnu.

D'ailleurs, le 112e territorial n'a-t-il pas aussi combattu en première ligne, à côté des troupes de l'armée active, et dans des circonstances critiques, lors de la grande ruée allemande de mars 1918.

Embarqué en toute hâte à Belfort, le 24 mars, pour être transporté dans la région de Montdidier, il fut, à peine débarqué, jeté en même temps que les troupes actives du 6e corps d'armée, sur la ligne de défense de l'Avre, où il fallait arrêter l'avance ennemie.

Le régiment fit de lourdes pertes pendant cette période de combats dans la Somme, et c'est avec des effectifs très réduits qu'il quitta la région pour être envoyé sur le front de Lorraine, où trois mois après, le 11 août 1918, il devait cesser d'exister en tant que régiment, en exécution de la décision du Haut commandement portant suppression des régiments territoriaux « réserve d'infanterie ».

Ses deux bataillons subsistèrent et devinrent autonomes sous la dénomination de Bataillons de Pionniers. *Ils continuèrent à porter le n° 112.*

Les deux bataillons du 112e se montrèrent dignes de leur passé. L'un d'eux fut cité à l'ordre de sa division, et à tous deux fut donnée la suprême satisfaction de prendre part activement aux opérations de notre offensive, jusqu'au jour où, sous les coups incessants que lui assénaient les armées alliées sous le magistral commandement du maréchal ***FOCH****, l'Allemand dut se reconnaître vaincu en signant l'armistice du 11 novembre 1918.*

De très nombreuses mutations affectèrent le 112e territorial au cours de la guerre, et apportèrent des changements fort importants dans la composition de ses unités. Mais ces mutations laissèrent subsister le très vif esprit de corps grâce auquel restèrent si fortement agrégés les différents éléments du régiment.

De cette forte cohésion, le 112e fut redevable en grande partie à son corps d'officiers. C'est grâce à eux qu'en dépit des fréquentes séparations des bataillons et des compagnies, elle se maintint indestructible jusqu'au jour de la dissolution du régiment.

Les comptes rendus des chefs de bataillon, commandants de compagnie ou chefs de section, se rapportant aux événements intéressants auxquels leur unité eut une part importante, ont fourni des documents utiles pour la rédaction de l'historique. Ces officiers trouveront dans les citations empruntées à leurs rapports le meilleur témoignage de remerciements de leur ancien chef de corps.

Les vues photographiques qui illustreront cette brochure porteront aussi mes remerciements aux officiers et aux hommes de troupe qui ont eu l'aimable et heureuse attention de me les faire parvenir.

Merci également aux officiers et sous-officiers qui se sont activement intéressés à la publication de cet historique et qui en ont répandu l'idée autour d'eux, à tous ceux dont le concours dévoué ou la contribution pécuniaire se sont généreusement offerts pour en rendre l'édition possible.

J'ai, par ailleurs, à remplir un devoir particulier de reconnaissance — et dont je tiens à m'acquitter ici — envers les chefs de corps ou commandants de dépôt des deux régiments actifs (157e et 17e) auxquels fut successivement rattaché le 112e territorial pendant ou après la guerre, et il m'est très agréable de rappeler ce que nous devons au 157e pour la régularité de ses ravitaillements en effets d'habillement aussi longtemps qu'il en fut chargé, ainsi que pour les envois gracieux que les

officiers et les hommes de troupe du dépôt eurent l'aimable attention d'y joindre. Je suis également heureux de rendre hommage à l'obligeant empressement avec lequel le dépôt du 157e, puis le 17e, m'ont toujours fourni les renseignements qui m'étaient nécessaires.

Si malgré le souci scrupuleux de l'exactitude qui a été apporté à ce travail, quelques erreurs ou omissions concernant le personnel du .régiment y étaient constatées, elles trouveraient leur excuse dans les circonstances mêmes où il a dû être entrepris.

Malgré toute l'obligeance que j'ai trouvée, tant de la part du dépôt du 157e qu'auprès du 17e, pour me documenter sur les récompenses ou autres faits intéressant les militaires du 112e, et qui ne furent connus qu'après la cessation des hostilités, il serait difficile d'affirmer qu'à travers la longue correspondance échangée avec ces corps, et eu égard aux difficultés qu'eux-mêmes ont éprouvées souvent pour être exactement renseignés, il ne s'est pas glissé quelques erreurs, difficiles à rectifier à distance.

Puissent les anciens du 112e qui liront ces lignes puiser dans le rappel des faits de guerre auxquels le régiment a pris part, ainsi que dans le souvenir des pertes cruelles, certes, mais glorieuses, qu'il y a subies, un nouveau sujet de fierté et d'amour pour ***la France****, meurtrie par la guerre, mais grandie par la Victoire !*

Qu'ils y trouvent un nouveau motif d'évoquer fréquemment la mémoire de leur régiment de la Grande Guerre, et que tous unissent leur pensée à la mienne pour saluer pieusement notre cher drapeau !

S. **VALOT**,
Ancien colonel du 112e territorial.

***Strasbourg**, **juin 1921**.*

Ancestramil

Historique du 112e Régiment Territorial
Librairie Chapelot – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2013

HISTORIQUE

——<•>——

LE RÉGIMENT

Origine — Composition

Issu de la subdivision de région de Gap, et rattaché administrativement au 157e régiment d'infanterie, le 112e régiment territorial fut, au jour de la mobilisation, formé en majeure partie d'hommes de troupe — gradés et soldats — des Hautes-Alpes, auxquels vint s'ajouter un fort contingent lyonnais, ainsi qu'un certain nombre de Savoyards.

Depuis, l'adjonction aux deux bataillons formés à Gap d'un 3e bataillon venu du 107e territorial — subdivision d'Annecy apporta au 112e territorial une forte proportion de territoriaux de la Savoie, avec un nombre important d'hommes des régions envahies du Nord, qui avaient été incorporés à ce bataillon.

Au mois de mars 1915, à la suite de prélèvements qui venaient d'être effectués sur les plus jeunes classes du régiment en faveur des formations de réserve, le 112e territorial reçut un contingent assez élevé de soldats de la Dordogne.

En novembre 1915, les mesures ordonnées par le commandement pour le rajeunissement des régiments territoriaux de l'avant firent entrer dans la composition du 112e territorial un très fort contingent provenant de la Charente-Inférieure et des départements voisins.

Plus tard, par le jeu des renforts, et comme conséquence de l'envoi sur le dépôt de Gap d'anciens évacués d'origines diverses, qui redevinrent ensuite aptes au service du front, il reçut des hommes de régions très différentes.

Enfin, à la date du 24 septembre 1917, après la dissolution du 57e régiment territorial, plus de 300 hommes de troupe de ce régiment, Bourguignons pour la plupart, vinrent compléter partiellement le 112e.

Bien que les contingents ainsi incorporés au régiment y fussent arrivés avec leurs qualités et leur physionomie propres, ces apports successifs n'ont pas modifié dans son ensemble le caractère du 112e.

C'est dans le vieux moule que se sont fondus les éléments nouveaux, et ils en ont pris l'empreinte. Aussi le régiment est-il resté, dans sa physionomie générale et dans son esprit, semblable à lui-même, tel que l'avaient formé les bons matériaux dont il avait été construit à la première heure : montagnards alpins ou territoriaux du Lyonnais, braves gens, durs à la peine, résistants à la fatigue, prêts à tous les dévouements.

Amicale Anciens

Mais l'incorporation du gros contingent charentais — donna aussitôt l'assimilation faite, et elle se fit assez rapidement — des résultats avantageux pour le 112e territorial qui, en ce qui concerne les hommes de troupe s'en trouva rajeuni.

Par ailleurs, ce contingent lui fournit des cadres intelligents, qui se sont toujours bien montrés, ainsi que de braves soldats, alertes, courageux et dévoués.

Le contingent venu du 57e territorial en 1917, a également donné au 112e des gradés de valeur, bien confirmés, ainsi que de bons et robustes soldats.

A son arrivée sur le front, le 112e territorial a été constitué sur le pied des régiments territoriaux de l'avant. Plus tard il devint, sans que son rôle fût modifié, « régiment réserve d'infanterie ».



MOBILISATION

Mobilisé à la frontière des Alpes sous le commandement du lieutenant-colonel **VALOT**, le 112e territorial, formé à deux bataillons, constitua tout d'abord la garnison d'infanterie des places ci-après :

État-major du régiment, 2e bataillon et 2e compagnie : Mont-Dauphin ;

1re compagnie : Château-Queyras ;

État-major du 1er bataillon, 3e et 4e compagnies : Saint-Vincent.

Les cinq compagnies de Mont-Dauphin, aussitôt mobilisées furent soumises à un travail d'instruction et d'entraînement intensifs : exercices en terrain varié, tirs, marches, reconnaissances des divers secteurs de la place et des cols voisins, manœuvre hors du périmètre de la place, avec cantonnement à l'extérieur (Vars), qui les amena rapidement à un degré de préparation autorisant à leur égard les plus beaux espoirs.

Dans les détachements de Saint-Vincent et de Château-Queyras, l'instruction fut aussi poussée d'une façon très active, bien que leurs éléments dussent fournir une contribution importante aux travaux d'organisation de la défense de ces places.

Le 3 septembre, le chef de corps pouvait avec fierté présenter le drapeau du régiment aux unités stationnées à Mont-Dauphin, certain que le 112e, solidement instruit et préparé à sa tâche, saurait en toutes circonstances, faire vaillamment son devoir.

Ancestramil

Douze jours plus tard, le 15 septembre, la garnison de Mont-Dauphin — avec le drapeau — accompagnait à la gare un important détachement d'officiers et d'hommes de troupe prélevé sur le régiment pour être envoyé en renfort à des corps actifs, et qui, grossi de celui que devaient fournir les compagnies de Saint-Vincent, représentait un contingent de : 7 officiers [1], 15 sous-officiers, 485 caporaux et soldats.

Le 112e territorial devait ainsi être précédé aux armées par ce beau demi-bataillon qui avait été constitué au moyen de volontaires et des éléments les plus jeunes des compagnies.

Nous avons le devoir de donner ici un souvenir ému aux vaillants de cette solide avant-garde qui ne sont plus. L'historique de ce détachement ne nous est pas connu dans son ensemble, mais nous savons que sur les 7 officiers, deux, le sous-lieutenant **LOUIQUY** et le sous-lieutenant **GREFFE** [2] sont tombés au champ d'honneur en avril 1915, et que le lieutenant **CHAPEAU**, depuis promu capitaine, a été grièvement blessé en mai 1916 et fait chevalier de la Légion d'honneur. Nous unissons les chefs et les soldats de ce détachement qui sont morts pour la France dans un même sentiment de profonde émotion et de vifs regrets.

Après une dislocation des troupes de la place de Mont-Dauphin, à la date du 26 septembre, le 2e bataillon quitte cette place pour aller occuper la haute vallée de l'Ubaye (Tournoux, Jausiers, Barcelonnette, Meyronnes, Saint-Paul), où il reste jusqu'au 7 octobre.

Le 8 octobre, les différents éléments du 112e territorial sont rassemblés à Chorges (Hautes-Alpes), pour être enlevés, le 9, à destination du camp de la Valbonne (Ain) où se constitue la 96e division territoriale sous le commandement du général **PALAT**.

Le chef de bataillon **ROUSTAN**, commandant le 1er bataillon du régiment, est maintenu provisoirement dans ses fonctions de commandant d'armes de Saint-Vincent (Ubaye). Le capitaine **BRISSAC** prend, par intérim, le commandement du 1er bataillon.

Le chef de bataillon **THÉVENET**, à la suite d'un accident survenu au cours d'un exercice, doit quitter le commandement du 2e bataillon. Il est remplacé, par intérim, dans ce commandement par le capitaine **NOYER**.

La composition du cadre officiers du régiment au moment de son départ est indiquée à l'annexe n° 1.
La 96e division territoriale est formée des 97e, 108e, 112e, 117e régiments territoriaux. Elle s'organise en toute hâte au camp de la Valbonne d'où elle sera dirigée d'urgence sur la zone des armées.
Le 112e entre, avec le 108e, dans la composition de la 191e brigade (colonel **FUMET**). Il cantonne à Pérouges, Bourg-Saint-Christophe, Béligneux.
Les exercices d'entraînement sont repris.
Mais le séjour au camp est de courte durée. Le 17 octobre, le régiment est embarqué en deux échelons, à la gare de Meximieux, pour être transporté en Champagne.

Ancestramil

1 1re Cie, lieutenant FIEYRE ; 2e Cie, lieutenant GREFFE ; 3e Cie, sous-lieutenant BAUDOIN ; 4e Cie, lieutenant CHAPEAU ; 5e Cie, lieutenant JACQUET ; 6e Cie, sous-lieutenant LOUIQUY ; 7e Cie, sous-lieutenant TROCHAIN.

2 La décoration de Chevalier de la Légion d'Honneur a été décernée à titre posthume au sous-lieutenant GREFFE, par décret du 20 avril 1920.
La même décoration posthume a dû être, sans que nous en ayons eu connaissance, décernée au sous-lieutenant LOUIQUY.

Historique du 112e Régiment Territorial
Librairie Chapelot – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2013

LE 112e TERRITORIAL AU FRONT

ARRIVÉE DU RÉGIMENT SUR LE FRONT DE CHAMPAGNE

Occupation du Secteur de Prosnes

Le 112e territorial débarque le 18 octobre à la gare de Mourmelon-le-Petit en bordure du camp de Châlons d'où il gagne son premier cantonnement : Louvercy. Il détache une compagnie à Livry-sur-Vesles, quartier général de la 96e D. I. T.

Pendant le trajet en chemin de fer, le régiment avait vu déjà, à partir de Vitry-le-François, les ruines causées par l'invasion allemande dans cette partie de la Champagne.

A l'arrivée à Louvercy, la vision de la guerre se précise : le village a souffert du tir de l'artillerie, l'église en particulier. Des tombes militaires entourent la localité. Aux abords des routes et dans les bois aux environs gisent des cadavres de chevaux, des armes, des débris d'équipement, sans compter une énorme quantité de bouteilles de champagne vides, provenant du pillage des caves de la région, et jetées par les Allemands pendant leur retraite précipitée.

A un peu plus de 10 kilomètres au nord, sont les tranchées occupées par l'ennemi, entre la route de Reims à Saint-Hilaire, par l'auberge de l'Espérance — ancienne chaussée romaine — et la ligne des hauteurs du Cornillet, du Mont-Haut et de Moronvilliers, si célèbres depuis.

Nos tranchées de première ligne sont également au nord de la voie romaine, à courte distance (de 400 à 600 mètres) de celles de l'ennemi.

C'est sur ces fronts que se sont stabilisées les armées à la suite de la première bataille de la Marne et de la victoire du général **JOFFRE**.

Le 112e territorial est destiné à renforcer les troupes actives qui occupent le secteur de Prosnes**.** Il est, avec toute la 96e division territoriale, rattaché au 12e C. A. (général **ROQUES**), et il est mis à la disposition du colonel **JACQUOT** [1] **,** commandant la 48e brigade de la 24e division d'infanterie (général **DESCOINGS**).

Le régiment est appelé à faire le service des tranchées d'abord en deuxième ligne, puis en première ligne sur la partie du front tenu par le 50e régiment d'infanterie (colonel **VALETTE**).

Il nous semble qu'il y a lieu de mentionner spécialement ici le rôle des divisions territoriales et de signaler les services qu'elles rendirent durant cette période en occupant les tranchées concurremment avec les troupes actives. C'était l'époque de la course à la mer.

Les Allemands, à la suite de leur échec sur la Marne, faisaient un effort suprême pour atteindre

1 Le colonel JACQUOT, promu général, sera bientôt remplacé dans ce commandement par le colonel **DUPORT**.

Dunkerque et Calais, et à cet effort, il fallut opposer un effort égal ou supérieur, ce qui réduisit considérablement l'effectif des troupes actives maintenues à la garde des fronts.

En Champagne, en particulier, où nos lignes étaient dominées par les lignes allemandes, la coopération des troupes territoriales fut très utile aux troupes actives en leur apportant un renfort pour tenir les tranchées.

Pour le régiment, la première occupation a lieu dans la nuit du 22 au 23 octobre (2e compagnie, capitaine **TEUNTZ**).

Le lendemain, le 1er bataillon en entier, sous le commandement du capitaine **BRISSAC**, s'établit en deuxième ligne, à cheval sur la route de Reims à Bar-le-Duc par la Pyramide, en arrière du ruisseau de la Prosnes, et sur un front sensiblement parallèle à ce cours d'eau.

Quelques semaines plus tard, les compagnies de gauche sont poussées plus avant en bordure de la voie romaine.

A la date du 22 octobre, une compagnie de mitrailleuses à deux sections est constituée sous le commandement du lieutenant **BERGER**.

Le 28 octobre, les éléments cantonnés du régiment viennent occuper Mourmelon-le-Petit, sauf la 6e compagnie, détachée à Livry.

Le 31 octobre, le 1er bataillon est relevé aux tranchées par le 2e bataillon et vient au repos dans les cantonnements.

Ce régime de relève entre les deux bataillons se continue jusqu'au 22 novembre.

Le service aux tranchées de première ligne commence et l'effectif des fractions du régiment qui les occupent va en augmentant progressivement. Bientôt le bataillon en secteur détachera en première ligne deux compagnies qui tiendront les tranchées conjointement avec les unités du 50e d'infanterie.

Les deux autres compagnies du bataillon occupent les tranchées de deuxième ligne.

Les tranchées de première ligne ne présentaient guère à ce moment qu'une ébauche d'organisation, un combat violent ayant été livré à la fin de septembre dans cette région.

Elles étaient discontinues et seulement reliées par des amorces de fossés qui, sur ce sol de Champagne où tous nos mouvements étaient guettés, n'établissaient que des communications précaires entre deux éléments voisins.

En avant, elles étaient couvertes par quelques chevaux de frise et par des réseaux Brun, dont on accrut le plus rapidement possible la valeur de protection.

L'occupation en commun des tranchées de première ligne par les unités du 50e d'infanterie et du 112e territorial créa bien vite entre les deux régiments les meilleures relations, faites de mutuelle et confiante sympathie, et qui, sous l'heureuse influence du colonel **VALETTE**, commandant le 50e — auquel va toute notre reconnaissance — s'affirmèrent chaque jour davantage.

Ce fut entre les deux régiments une bonne et saine confraternité d'armes.

LE 112e TERRITORIAL EST CONSTITUÉ A 3 BATAILLONS. — A la date du 17 novembre, le 112e territorial est complété par l'arrivée d'un bataillon du 107e territorial, venu d'Albertville (Savoie), sous le commandement du chef de bataillon **PONCET**, et qui forme le 3e bataillon du régiment.

L'annexe n° 1 donne la composition des cadres-officiers de ce bataillon à son arrivée au front.

A la date du 25 novembre, le capitaine **BRISSAC** est nommé chef de bataillon et reste à la tête du 1er bataillon.

Le chef de bataillon **ROUSTAN**, qui a rejoint le régiment, prend le commandement du 2e bataillon.

A la suite de nominations de capitaines, MM. **PEYTRAL** et **CHAMONTIN**, promus, quittent le 112e. Le capitaine **CAILLAT** est maintenu à la tête de la 1re compagnie.

RÉGIME NOUVEAU POUR LE SERVICE DES TRANCHÉES. — Le 3e bataillon prend part, à dater du 28 novembre, au service des tranchées. Dès lors, le régiment a deux bataillons en secteur : l'un en renfort du 50e R. I. ; l'autre en renfort du 108e R. I., qui occupe le secteur à l'est de Prosnes.

Le bataillon cantonné occupe Mourmelon-le-Petit, Sept-Saulx et Livry-sur-Vesles.

Les périodes d'occupation des tranchées sont de quatorze jours avant la relève. Le régime est dur ; les hommes le supportent courageusement.

Le régiment commence à subir des pertes par le feu : le 9 décembre, un obus atteint un des abris du 3e bataillon et blesse quatre hommes de la 10e compagnie, dont un grièvement. Le 14 décembre, le 112e perd son premier sous-officier, le sergent fourrier **FAURE** (6e compagnie), blessé mortellement par éclats d'obus.

A la date du 23 décembre, le médecin aide-major de 1re classe **THIRIET** est affecté au 97e territorial. Il est remplacé provisoirement comme médecin-chef du régiment par le médecin aide-major de 1re classe **GIMBERT**.

Le 9 janvier 1915, le lieutenant-colonel présente au 3e bataillon, alors au repos, le drapeau du régiment. En saluant devant le front du bataillon l'emblème sacré, le chef de corps demande à tous d'élever leurs âmes à la hauteur des grands devoirs qui s'imposent à eux pour la défense de la Patrie, et pour la gloire de leur drapeau.

Le 11 janvier, le capitaine **GUICHARD**, commandant la 10e compagnie, est atteint par une balle de shrapnell qui lui traverse la cuisse gauche et doit être évacué.

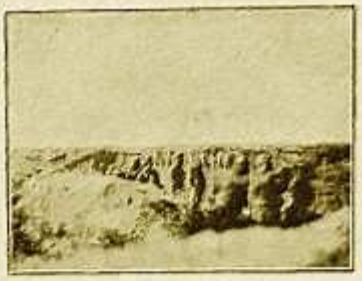
D'autres mutations avaient déjà affecté le cadre-officiers de ce bataillon qui se trouva, peu après, constitué comme il est indiqué à l'annexe n° 2.

27 JANVIER 1915. — Cette journée est, pour le régiment, marquée par une série d'accidents et par plusieurs morts ou blessures mortelles :

Pendant un violent tir de bombardement de l'artillerie ennemie, la 5e compagnie a trois hommes tués et six blessés ; l'adjudant **HÉLY** (10e compagnie) est grièvement blessé au nord de Baconnes. Il meurt des suites de ses blessures.

Dans l'après-midi, le lieutenant-colonel **VALOT**, en se rendant au front, est victime d'un accident de cheval, avec fracture de la jambe droite, et doit être évacué. Le chef de bataillon **ROUSTAN** prend le commandement du régiment.

A la même date, M. le médecin-major de 1re classe **FLAISSIÈRES** arrive au 112e comme médecin-chef.



PROSNES
Tranchées (Secteur du 50e)
CHAMPAGNE 1914



PROSNES
Entrée du village du côté de la brigade
CHAMPAGNE 1914



Église de Prosnes. — Le chœur
CHAMPAGNE 1914



Lettre au pays. — Dans le bois de Prosnes
CHAMPAGNE 1914



Tranchée, région de Wez
CHAMPAGNE, Mai 1915



Ruines du Fort de Troyon
HAUTS-DE-MEUSE 1915

Le 2 février, un obus tombe sur le P. C. du commandant du 3e bataillon, à Prosnes ; comme par miracle, il n'y cause pas d'accidents graves

Secteur de Prunay – Marquises

Dans les premiers jours de février, le régiment quitte le secteur de Prosnes pour aller occuper, en renfort du 126e R. I., le secteur de Prunay – Marquises. Le 126e (lieutenant-colonel **LAPORTE**) est à la gauche de la 4e armée (général **de LANGLE de CARY**), en liaison avec la division du Maroc.

Plus tard, le 126e sera remplacé par le 115e R. I. (lieutenant-colonel **KIEFFER**), du 4e corps d'armée.

Les éléments cantonnés du 112e occupent d'abord Villers-Marmery et les Petites-Loges, puis Wez, Beaumont, Verzy. Le cantonnement de Wez est tout particulièrement, et dans les pires conditions, en butte aux bombardements de l'ennemi.

A la date du 18 février, le chef de bataillon **PONCET** est évacué pour maladie et remplacé dans le commandement du 3e bataillon par le capitaine **CRACHAT**, nommé peu après chef de bataillon.

Le 24 février, le commandant **ROUSTAN** est promu lieutenant-colonel et maintenu à la tête du régiment. Le capitaine **NOYER**, nommé chef de bataillon, prend le commandement du 2e bataillon.

Le 1er mars, les cantonnements de Wez et de Verzy sont bombardés : le régiment a deux blessés, dont un mortellement.

Dans la nuit du 1er au 2 mars, une patrouille ennemie d'environ cinquante hommes attaque un de nos éléments de tranchée. Après un violent combat, dans lequel le sous-lieutenant **BERNARD**, de la 2e compagnie, est mortellement blessé, l'attaque est repoussée.

Sont cités à l'ordre du régiment, à la suite de cette affaire : le sous-lieutenant **BERNARD**, pour sa vaillante défense, le sous-lieutenant **SALVAT**, le sergent **FROSSARD**, le caporal **FAURE** et le soldat **BLANCHET**, de la 1re compagnie, pour l'attitude résolue et énergique prise par eux au moment de l'attaque, ainsi que les soldats **MORAND** (Pierre), et **MORAND** (Jacques) et les brancardiers **PETHIOU** et **BÈS**, qui, à des titres divers, se sont bien montrés en cette circonstance.

Le 4 mars, le sous-lieutenant **VIGNY**, grièvement blessé au pied, est évacué. A ses côtés sont blessés aussi le sergent **SAGE** et le caporal **MASURE**.

Du 12 au 16 mars, le 112e qui, à la suite d'un prélèvement effectué sur ses plus jeunes classes en faveur de régiments de réserve, a déjà perdu précédemment 270 hommes de troupe, passe encore 275 hommes aux 284e et 201e.

En retour, il reçoit, du 23 au 29 mars, 294 hommes des anciennes classes du 108e R. I.

Par ailleurs, les détachements de renforts mensuels venus du dépôt de Gap, ne compensent qu'insuffisamment les pertes du régiment.

BOMBARDEMENT DU **CANTONNEMENT DE WEZ**. — Le lendemain de Pâques, 5 avril, un violent bombardement du cantonnement de Wez fait de nombreuses victimes : 5 tués et 35 blessés, dont la majeure partie de la 7e compagnie.

A la suite de ce bombardement, le village de Wez, construit dans un fond marécageux, où la création d'abris est rendue impossible, est évacué. Les éléments qui, jusqu'à ce jour, ont occupé ce village vont cantonner à Verzy, dont les caves offrent une protection contre le tir de l'artillerie.

Pendant cette période, les 2e et 3e bataillons se relèvent pour le service des tranchées dans la partie ouest du secteur. Dans la partie est, le bataillon alterne avec un bataillon du 108e territorial.

REMISE DE DÉCORATIONS. — Le commandant **NOYER** et le médecin-major de 1re classe **FLAISSIÈRES** sont promus chevaliers de la Légion d'honneur et reçoivent les insignes de cette distinction au cours de la revue passée, le 20 mai 1915, par le général **PALAT**, commandant la 96e D. I. T., sur le plateau de Billy, à l'est de la Montagne de Reims.

Dans la deuxième quinzaine de mai, le général **VAIMBOIS** remplace le colonel **FUMET** au commandement de la 191e brigade.

BOMBARDEMENT DU **BOIS VIDALET**. —Le 24 mai, l'artillerie ennemie avait bombardé la ferme des Marquises. Le 28, elle dirigea un tir violent sur le bois Vidalet, situé au nord de cette ferme. Un abri s'effondra sous la chute d'une torpille qui éclata à l'intérieur, faisant plusieurs victimes, tués ou blessés.

Comme l'avait déjà fait dans une circonstance semblable le lieutenant-colonel **LAPORTE**, le lieutenant-colonel **KIEFFER**, commandant le 115e R. I., tint à affirmer l'esprit de solidarité et d'union existant entre les éléments du 112e et les troupes actives, en citant à l'ordre de son régiment ceux des nôtres qui s'étaient portés bravement au secours de leurs camarades ensevelis sous les décombres : sergent **VUAGNOUX**, caporaux **DERACHE**, **FORESTIER** et **ZEITER**, soldats **LAMOUILLE** et **CHARDON**.

DISSOLUTION DE LA 96e DIVISION TERRITORIALE. — A la date du 9 juin 1915, la dissolution de la 96e division d'infanterie territoriale fut portée à la connaissance des troupes par l'ordre suivant du général **PALAT** :

« Par ordre du général commandant en chef, les deux divisions territoriales rattachées au 4e C. A. sont supprimées et leurs unités versées à divers C. A.

« La 96e D. I. T., formée en octobre 1914, a quitté les environs de La Valbonne avant même que son organisation fût terminée. Elle a dû l'achever sur le front dans les conditions les plus défavorables, malgré des prélèvements incessants effectués sur les effectifs en faveur des régiments de réserve, de diverses formations ou d'usines.

« Grâce au dévouement et au patriotisme de tous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, les résultats obtenus ont été très favorables : bataillons et batteries peuvent tenir dignement leur place aux côtés des unités actives. Ils l'ont prouvé en Argonne comme en Champagne.

« Au moment de me séparer d'eux, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux commandants de brigade : général VAIMBOIS, colonel DESTENAVE, au commandant de l'artillerie divisionnaire, colonel FRANIATE, au capitaine commandant le génie, aux chefs de corps, aux chefs de service et aux officiers des différents états-majors.

« Tous ont contribué à élever le moral des unités combattant dans les tranchées, comme de celles

Ancestramil

stationnées dans les cantonnements de la Vesles, sous un bombardement à peu près journalier, sous les pluies et la neige d'un hiver interminable.

« Je suis persuadé que tous, dans les nouvelles situations qui leur sont réservées, continueront à justifier la confiance du commandement et du Pays.

« Q. G., le 9 juin 1915.

« Signé : Général **PALAT**. »



De son côté, le général **BOËLLE**, commandant le 4e corps d'armée, adressa aux éléments des 91e et 96e D. I. T. l'ordre ci-après :

ORDRE PARTICULIER N° 489

« Au moment où les 91e et 96e D. I. T. vont quitter les tranchées qu'elles occupent depuis plusieurs mois, le général commandant le 4e C. A. tient à leur exprimer ses remerciements pour la vigilance et le dévouement dont elles ont fait preuve dans la garde des secteurs qui leur étaient confiés.

« Le 4e corps tout entier forme des vœux pour que les régiments de ces deux divisions puissent prendre bientôt une part glorieuse aux succès qui amèneront la victoire définitive des armées françaises.

« *Le général commandant le 4e corps d'armée,*

« Signé : Général **BOËLLE**. »

Comme conséquence de la dissolution de la 96e division territoriale, le 112e fut appelé à quitter le front de Champagne. Le 10 juin il s'embarqua à Mourmelon-le-Petit, sous le commandement du chef de bataillon **BRISSAC** — le lieutenant-colonel **ROUSTAN** ayant reçu une nouvelle affectation — pour être dirigé sur les Hauts de Meuse.

Le régiment s'éloignait de la Champagne au moment où la belle saison commençait à lui faire oublier l'inclémence de l'hiver long et pluvieux qu'il avait passé dans les secteurs de Prosnes et des Marquises, et pendant lequel les hommes furent éprouvés par la vie des tranchées, aggravée des intempéries.

En première ligne, leurs abris, des plus sommaires, consistaient en quelques niches creusées dans la craie des talus. Au début, faute d'aménagements appropriés : puits perdus, caillebotis, etc., le sol des tranchées, sous les pluies fréquentes, se recouvrait de flaques, et les boyaux de communications se transformaient en ruisseaux.

Les corvées et toutes les relations avec l'arrière étaient non moins pénibles que le stationnement.

L'alimentation, pour ce qui était des denrées essentielles, fut toujours bien assurée. Mais bon nombre d'estomacs eurent à souffrir de la prédominance excessive du régime carné auquel furent

soumis des hommes qui n'en avaient pas l'habitude dans la vie civile, et que les difficultés du ravitaillement ne permirent pas de tempérer suffisamment.

Quant à l'existence des hommes dans les abris de deuxième ligne, est-il besoin de rappeler que, durant l'hiver, il fut à peu près impossible, la tôle ondulée manquant encore, de rendre étanche la toiture de ces abris et d'assurer une véritable protection contre les intempéries ?

Et pourtant ce furent ces « cagnas » qui, avec les améliorations que permirent d'y apporter l'expérience et les ressources nouvelles, continuèrent plus tard à procurer à nos glorieux poilus, ce que, d'une façon générale, les installations du front leur offrirent de plus confortable.

LE SECTEUR DES HAUTS DE MEUSE

Débarqué à Verdun le 11 juin, le régiment cantonne le même jour à Ancemont - Dieue, où le lieutenant-colonel **VALOT** vient en reprendre le commandement.

Le 112e territorial est mis à la disposition du 6e C. A. (général **HERR**). Les deux premiers bataillons sont rattachés à la 12e D. I. (général **PAULINIER**), qui tient le front compris entre le chemin de Mouilly aux Éparges et l'éperon de Vaux-les-Palameix. Le bataillon **NOYER** au nord, le bataillon **BRISSAC** au sud, sont affectés respectivement à la 23e brigade (général **HUGUET**) et à la 24e (général **GRAMAT**).

Le 3e bataillon est dirigé de Dieue sur Ranzières. Il est rattaché à la 127e D. I., en voie de formation à Génicourt et qui ne comprend encore que les I71e et 172e R. I. (brigade **DESSORT**), établis sur la partie sud du front du 6e C. A., au bois des Chevaliers.

Le bataillon **CROCHAT** détache une compagnie au moulin de Lizeral ; chacune des trois autres occupe un centre de résistance au bois des Chevaliers.

Les bataillons travaillent à l'organisation des tranchées et abris de deuxième ligne. En maints endroits de la partie nord, sur le front des deux premiers bataillons, on creuse en plein roc, sans autre outil que la pioche et les travaux sont d'autant plus importants que cette zone a été récemment bouleversée par une attaque locale dont Mouilly et les environs portent les traces. Les compagnies n'y trouvent que des abris sommaires d'autant plus insuffisants que l'installation du régiment dans le secteur coïncide avec une période pluvieuse et un abaissement de température.

A la date du 18 juin, tous les hommes de troupe de la classe 1889 — 100 environ — comptant au 112e, passent au 44e R. I. T., à Verdun.

Le 20 juin, la 12e D. I., en coopération avec le 2e C. A. qui est à sa gauche, attaque la tranchée de Calonne. Les 1er et 2e bataillons sont alertés. L'alerte continue les 21 et 22 juin, mais le régiment n'a

pas à intervenir.

Le 27, les bataillons **BRISSAC** et **NOYER** sont relevés dans le secteur de la 12e D. I., et une réorganisation du front met le régiment en entier à la disposition du général **BRIANT**, commandant la 127e D. I.

L'état-major du 112e s'établit à Ranzières, qui sera le cantonnement des unités non employées au service des tranchées.

A partir du 1er juillet, deux compagnies du 112e concourent à l'occupation des tranchées de première ligne dans le sous-secteur Sud. Cette occupation commence par les 5e et 6e compagnies.

Les tranchées de première ligne sont, à quelques endroits, très rapprochées de celles de l'ennemi : 100 mètres à peine les en séparent à certains saillants.

Ce sont des « points de friction » qui appellent une attention particulière. Mais les Allemands n'ont pas plus que nous de forces sérieuses dans ce secteur. Ils ne se risquent pas à attaquer. Par contre, ils font usage contre nos lignes de grosses torpilles qui, au début surtout, causent quelque surprise aux hommes et à l'égard desquelles, en raison de leur très fort angle de chute, les parapets des tranchées n'offrent qu'une très imparfaite protection.

En même temps que le 2e bataillon contribue avec deux compagnies au service des premières lignes, le 3e bataillon est relevé en deuxième ligne par le 1er bataillon et vient cantonner à Ranzières.

Chaque jour, les éléments cantonnés fournissent un contingent de 350 travailleurs, dont 300 employés à l'organisation de la deuxième position. Ce travail est particulièrement urgent. Le gros effort qu'il exige de la part des hommes, ajouté aux influences climatériques et aux conditions de stationnement de la période précédente, a quelque retentissement sur l'état sanitaire du régiment qui en éprouve une atteinte passagère, sans gravité particulière d'ailleurs, ni caractère épidémique. L'équilibre sanitaire se rétablit avec le beau temps.

RENFORTS. — A la date du 2 juillet, le 112e reçoit deux détachements de renfort provenant, l'un du 93e territorial, l'autre du 6e territorial, au total 400 sous-officiers, caporaux et soldats.

Le 4 juillet, le lieutenant **SIMONET**, commandant la 6e compagnie, est blessé légèrement aux tranchées de première ligne par éclats d'obus. Le sergent fourrier **GUIGOU**, de la même compagnie, blessé en même temps, est évacué.

14 Juillet. — Distributions extraordinaires à l'occasion de la fête nationale. Le front du secteur est bombardé. Les compagnies au repos sont alertées et vont occuper leurs positions de défense. Mais l'ennemi se borne à une démonstration d'artillerie.

REMISE DE CROIX DE GUERRE. — Le dimanche 18 juillet, revue, dans les bois de Ranzières, des unités cantonnées, pour une première remise de croix de guerre devant le drapeau du régiment.

Le chef de corps a tenu à donner une solennité particulière à cette cérémonie. Il y évoque la mémoire des morts tombés pour la France et donne en exemple à leurs camarades ceux qui ont mérité de porter les insignes de la bravoure et de la vaillance.



Ravin de Vaux-les-Palameix. — Cuisines
Hauts de Meuse 1915



Poste d'écoute au bois des Chevaliers
Hauts de Meuse 1915



Officiers et hommes de la 5e Cie surveillant une patrouille
Hauts de Meuse 1915



Le Gal Hellant s'entretient avec les Officiers du Régiment qui lui sont présentés à Ranzières
Hauts de Meuse 1915



Bivouac dans les bois de la Fme de Piémont
Champagne, Septembre 1915



Le bois des abris Roques
Champagne, Septembre 1915

19 Juillet. —Le médecin aide-major **EYMÉOUD**, est évacué pour maladie [1] . Précédemment le médecin auxiliaire **BRISSAC** avait été nommé aide-major.

Le 22 juillet, les 2e et 4e compagnies relèvent en première ligne les 1re et 3e, et elles sont relevées elles-mêmes en deuxième ligne par les 7e et 8e.

Les relèves auront lieu entre les 1er et 2e bataillons, suivant ce rythme, jusqu'aux premiers jours d'août.

COMPAGNIE DE MITRAILLEUSES. — Depuis le 17 juin, la compagnie de mitrailleuses, qui a été constituée à trois sections, a ses unités de tir réparties sur le front du secteur.

2 Aout. — Mutations pour la répartition des hommes des anciennes classes. Afin de placer le 3e bataillon, composé en majeure partie d'hommes des plus anciennes classes (R. A. T.), dans les mêmes conditions que les deux autres, quant à sa constitution, le chef de corps prescrit le passage aux deux premiers bataillons, d'hommes des classes 1890, 1891, 1892, pris dans le 3e bataillon (au total 188), en échange d'un même nombre d'hommes des classes plus jeunes des 1er et 2e bataillons.

LE 6e C. A. QUITTE LE SECTEUR DES **HAUTS DE MEUSE**. — A la date du 3 août, le 6e C. A., sous le commandement du général **PAULINIER**, est relevé sur le front des Hauts de Meuse par le 2e C. A. Dans le secteur de Vaux-les-Palameix, la brigade du général **DESSORT** est remplacée par la 5e brigade (colonel **NÉREL**) de la 3e D. I. (général **CHRÉTIEN**).

L'entrée en secteur de la 5e brigade (128e R. I., lieutenant-colonel **CHARDOILLET**) et 272e (lieutenant-colonel **BRUMM**) a pour conséquence un remaniement dans le service des unités du 112e territorial.

Un bataillon concourt avec le 128e à l'occupation du sous-secteur Nord, de la région du Labyrinthe au ravin des Bœufs. Un bataillon occupe, avec le 272e, le sous-secteur Sud. Chacun des deux bataillons en secteur a deux compagnies en première ligne et deux compagnies en deuxième ligne.

Un bataillon est cantonné à Ranzières.

La relève des bataillons en secteur se fait tous les douze jours. Dans l'intervalle, une relève intérieure a lieu pour faire passer les compagnies de la deuxième ligne à la première et inversement.

Les unités successivement cantonnées à Ranzières sont employées à l'amélioration des différentes organisations défensives et spécialement à la constitution méthodique d'une ligne *2 bis* destinée à renforcer en profondeur la défense en arrière du ravin de Vaux.

L'organisation du Montetot, qui forme un promontoire fortifié en face du débouché de Vaux-les-Palameix se trouvera heureusement complétée par cette deuxième ligne *bis* dont le colonel **NÉREL** fait pousser activement les travaux.

1 Les mutations furent nombreuses dans le personnel du service de santé du régiment. Si, malgré tout notre désir de rendre hommage au dévouement des médecins ayant appartenu au 112e territorial, des omissions sont constatées dans cet historique, qu'on veuille bien en trouver l'explication et l'excuse dans la multiplicité des changements survenus parmi ce personnel.

Ajoutons qu'il est aussi établi dans le bois du Fays deux nouveaux centres de résistance : *2 bis* et *3 bis* [1] .

Le 7 août, le sous-lieutenant **LEMMER**, de la 7e compagnie, qui est en secteur, apprend que les Allemands ont planté en avant de leur front, et à environ 300 mètres du nôtre, un écriteau sur lequel ils ont affiché : « Varsovie Kaput ». Il va l'enlever en plein jour et le rapporte dans nos tranchées.

Le sous-lieutenant **LEMMER** est, pour cet acte de bravoure, cité à l'ordre de la division.

RELÈVE DU RÉGIMENT. — Le régiment quitte les Hauts de Meuse les derniers jours d'août. Il est relevé par le 120e R. I. T.

Le mouvement s'effectue par bataillon les 29, 30 et 31 août. Les trois bataillons sont transportés par autos-camions à Levoncourt où ils cantonnent. La C. M. gagne ce cantonnement par voie de terre, ainsi que les trains.

Le régiment est ensuite embarqué en gare de Longeville et dirigé sur Épernay, pour prendre des cantonnements de repos aux environs.

Le 29 août, le commandant **BRISSAC** et le sous-lieutenant **HERBEMONT** sont affectés au 117e R. I. T. Le commandant **BONNAURE de la PAYRILHE** et le sous-lieutenant **THOULOUZE**, de ce régiment, passent au 112e territorial.

Dans la journée du 1er septembre, les trois bataillons du 112e débarquent à Épernay.

LE RÉGIMENT
DANS LE SECTEUR DE SUIPPES – SOUAIN
avant, pendant et après l'Offensive de Champagne
en 1915

Après quelques jours de stationnement dans les cantonnements de Chouilly (état-major, 1er et 3e bataillons) et Ay (2e bataillon), le régiment est, dans la nuit du 4 au 5 septembre, transporté par autos-camions au camp de la Noblette, près de la Cheppe, au sud de Suippes.

Le haut commandement prépare une offensive en Champagne : la création de pistes carrossables entre la région de Bussy-le-Château et la Suippe occupe les unités du 112e pendant les quelques jours qu'elles passent à la Noblette.

Mais le régiment est bientôt rapproché du front.

Du 6 au 9 novembre, les deux premiers bataillons vont bivouaquer dans les bois du Piémont, à l'est de la ferme Hippique. Le 3e bataillon va occuper avec deux compagnies les bois de la Cabane (4 kilomètres nord-est de Suippes), les deux autres compagnies bivouaquent tout d'abord dans le parc

1 Le régiment eut, pendant son séjour à Ranzières, à prêter son concours à la Commission des Monuments historiques pour la sauvegarde des richesses artistiques de l'église de Génicourt.

Ancestramil

de Nantivet, à l'est et dans le voisinage immédiat de Suippes.

L'état-major du régiment est à Suippes.

Le 112e est mis à la disposition du 2e corps colonial (général **BLONDLAT**), dont le secteur est à cheval sur la route Suippes - Souain.

Les bataillons du régiment sont respectivement rattachés comme suit, aux trois D. I. du corps d'armée, en allant de la gauche à la droite : le 2e bataillon à la 15e D. I. (général **BRO**). L'état-major du régiment et 1a compagnie de mitrailleuses sont aussi rattachés à cette D. I. ;

Le 1er bataillon à la 10e D. I. (général **MARCHAND**) ;

Le 3e bataillon à la D. I. marocaine (général **CODET**).

Pendant la préparation de l'offensive, les unités sont employées : 1° à creuser et à améliorer des boyaux entre les deuxièmes lignes situées sur les contre-pentes au sud des crêtes passant par les abris Roques et les premières lignes, au nord du ruisseau marécageux de la Ain.

2° A construire de nouveaux abris en arrière des crêtes.

Le 97e R. I T. travaille concurremment avec le 112e à l'aménagement du secteur, qui représente une grosse tâche. Les compagnies sont portées à proximité des crêtes, dans le voisinage des abris Roques et des hauteurs à l'est de la route Suippes – Souain.

Le 23 septembre, les travaux sont terminés : les boyaux dont certains (Alger, Dakar, Madagascar, etc.) sont restés dans le souvenir de tous, assurent de bonnes communications entre les premières et les deuxièmes lignes. Les passerelles sur la Ain sont aussi achevées.

DISPOSITIONS POUR L'ATTAQUE. — Pour l'exécution de la mission des deux régiments territoriaux (97e et 112e) pendant l'attaque, il est constitué avec les éléments de ces régiments, trois groupements correspondant aux trois D. I. du 2e C. A. C. :

a) *Division de gauche* : le 2e bataillon du 112e (commandant **NOYER**) et le 1er bataillon du 97e (commandant **MICHEL**), sous les ordres du lieutenant-colonel **VALOT** ;

b) *Division du centre* : le 1er bataillon du 112e (chef de bataillon **BONNAURE de la PAYRILHE**) et le 3e bataillon du 97e, sous le commandement du lieutenant-colonel **BELMON**, du 97e ;

c) *Division de droite* : le 3e bataillon du 112e (commandant **CROCHAT**), avec le 2e bataillon du 97e.

SECTEUR DE LA 15e D. I. — Le front d'attaque de la 15e D. I. s'étend depuis la route Souain - Somme-Py jusqu'au delà de la ferme des Wacques. Le saillant fameux du moulin de Souain en fait partie.

Le rôle assigné au groupe de bataillons affecté à ce secteur consiste à assurer :

1° L'occupation de nos tranchées de première ligne, immédiatement après le départ des troupes d'assaut, puis celle des tranchées conquises sur l'ennemi, au fur et à mesure de leur enlèvement ;

2° Les évacuations des prisonniers et des blessés ;

3° Le ravitaillement des unités de première ligne en cartouches, en grenades et en eau.

Pour l'occupation des tranchées sont désignées : la 7e compagnie du 112e (lieutenant **BONNAFOUX**), une compagnie du 97e et la compagnie de mitrailleuses du régiment (capitaine **BERGER**). Ces unités ont pour mission, aussitôt après le départ de la quatrième vague d'assaut, d'occuper nos tranchées de première ligne, de se tenir en liaison intime avec les troupes de l'avant, de se porter le plus rapidement possible aux ouvrages de Hambourg, du Saillant du Moulin, du Palatinat et de Magdebourg dont les tranchées devront être immédiatement retournées contre l'ennemi.

Un exercice préparatoire est exécuté dans la nuit du 23 au 24 pour s'assurer que chacun connaît son rôle et son emplacement initial.

Le 24, à 18 heures, les unités sont à leurs postes d'attente.

SECTEURS DE LA 10e D. I. ET DE LA D. I. MAROCAINE. — Dans les secteurs de la division du centre et de celle de droite ont été prises des dispositions semblables aux précédentes.

LECTURE DE L'ORDRE DU GÉNÉRAL **JOFFRE**. — L'ordre du général **JOFFRE**, destiné aux troupes à la veille de l'attaque, est lu dans toutes les unités. Chacun est prêt à faire tout son devoir.

Attaque du 25 Septembre

A 9 h.15, heure de l'attaque, la première vague d'assaut s'élance de la tranchée avec un magnifique ensemble. Le départ et l'élan des coloniaux sont superbes et impressionnants.

Malgré la fusillade et le tir des mitrailleuses allemandes, ils enlèvent, soutenus et renforcés par les vagues suivantes, les ouvrages du Palatinat et de Magdebourg, puis les tranchées de von Klück et de Hindenbourg.

Les éléments avancés atteignent rapidement les abords de la deuxième position ennemie.

Cependant, l'attaque est contrariée par le temps, comme la préparation l'a été la veille ; les reconnaissances d'avions et l'observation des effets du tir ont été gênées par un ciel gris. Le matin du 25, une pluie fine rend le sol glissant et la progression plus difficile.

Après le départ de la quatrième vague, les unités territoriales chargées d'occuper les tranchées ennemies — au 112e la 7e compagnie et la C. M. — en prennent immédiatement possession.

Un officier de la compagnie de mitrailleuses [1] a relaté dans un récit vif et saisissant la mission de cette unité :

.

« 25 Septembre. — Le tir de l'artillerie n'a pas cessé de toute la nuit. A l'emplacement de notre 2e section, des obus boches sont tombés dans notre tranchée. Il y a des tués et des blessés. Le sergent **BARBET** fait rentrer les guetteurs dans l'abri et reste seul à la pièce.

1 Lieutenant VIAL.

Ancestrami

« Au jour (petit jour gris et terne, pluie fine), notre 3e section reçoit l'ordre d'évacuer la tranchée de première ligne et de se porter en arrière. Notre artillerie doit faire un tir de destruction sur un fortin allemand situé en face et encore insuffisamment démoli.

« Deux heures après, elle réoccupe ses emplacements.

« 9 h.15. C'est l'heure de l'attaque. D'un seul coup, sur toute l'étendue de la ligne, les coloniaux jaillissent des tranchées. Seconde émouvante, héroïque, superbe. Sans un cri, ils partent. La fusillade crépite ; les mitrailleuses claquent. Ils passent quand même. Tous à notre poste, nous regardons, saisis d'admiration, étreints par l'angoisse. Passeront-ils ?

« En face de la 1re section, un groupe d'ennemis sort de la tranchée et semble vouloir tourner les nôtres qui, égaillés, s'avancent en rampant. Vite ! passons quelques bandes. Voilà notre mitrailleuse qui tire. Les Boches se jettent à plat ventre ; ceux qui le peuvent regagnent leur tranchée. Mais voilà des nôtres qui apparaissent ; nous arrêtons le tir.

« En suivant l'action avec mes jumelles, je vois des Boches qui fuient dans le boyau de l'Archiduc que nous prenons d'enfilade. Enfin, nous avons eu la joie de tirer, et de tirer sur des objectifs visibles, de faire un peu, très peu de la belle besogne que l'armée française est en train d'accomplir.

« Trois vagues ont passé, c'est la victoire. Nous n'avons plus à tirer. Nous tâchons de nous rendre utiles. Des Boches arrivent les mains en l'air. Il y en a tant qu'on ne peut les conduire ; on leur montre les boyaux qui conduisent à l'arrière. Nous avons une besogne plus utile à faire avec nos blessés. Ils reviennent péniblement. Nos mitrailleurs portent au poste de secours ceux qui ne peuvent marcher. Que de voyages ils ont faits dans cette journée ! Une mitrailleuse boche qui nous prend en flanc et qui ne sera réduite qu'à 15 heures, tire obstinément sur notre tranchée. Cependant, voilà un colonial grièvement blessé qui revient péniblement vers nous. Nous l'appelons : « Par ici ! ». Arrivé près des fils de fer, il tombe : il n'en peut plus. Un de nos mitrailleurs, le soldat **BENOUD**, lui crie : « Attends, frère, je vais te chercher ». « Ne viens pas, je ne veux pas que tu te fasses amocher pour moi. »

« Ah ! tu parles trop bien. Bien sûr que je ne te laisserai pas là. » Avant qu'on ait pu lui dire un mot, **BÉNOUD** saute hors de la tranchée et, sous de feu de la mitrailleuse boche, va chercher le blessé et le ramène. »

NUIT DU 25 AU 26 Septembre. — En raison des difficultés du ravitaillement, la majeure partie des éléments territoriaux y est employée dans la nuit du 25 au 26 septembre.

Les troupes à ravitailler occupent, de l'ouest à l'est, les tranchées de Silésie et de Brême, les bois du Sultan et Guillaume-II.

Les pertes éprouvées par les régiments coloniaux pendant l'attaque ont été grandes. Le 6e colonial est, après cette journée, commandé par le chef de bataillon **LOZIVIT**, qui a établi son P. C. à la corne nord-ouest du bois du Sultan et avec lequel le commandant **MICHEL**, du 97e territorial (groupe du lieutenant-colonel **VALOT**) a reçu l'ordre de se mettre en relation.

Dans le secteur de la 10e D. I., même emploi des unités territoriales que dans celui de la 15e D. I. Le soir du 25, les compagnies du 1er bataillon bivouaquent aux ouvrages de Wagram, dans le voisinage de l'Opéra.

Le bataillon a fait des pertes sensibles, surtout la 3e compagnie.

De son côté, le commandant **CROCHAT**, dans le secteur de la division marocaine, reçoit, le 25, à 17 heures, l'ordre suivant :

« Les unités du 112e territorial et la compagnie du génie 10/13 ont pour mission de maintenir « inviolable la position des anciennes lignes françaises. Le commandant CROCHAT assurera, « pour l'ensemble du front, l'exécution des ordres du général de division. »

Au bataillon **CROCHAT** avait été adjointe, dès la veille, la compagnie de mitrailleuses du 129e R. I. T (capitaine **BRU**), dont une section participa efficacement à l'attaque du 25, en prenant sous son feu un réduit des tranchées allemandes pour en chasser les défenseurs.

26 Septembre. — Même mission que précédemment pour chacun des trois bataillons. Le capitaine **BARRÉ**, commandant la 4e compagnie est grièvement blessé.

27 Septembre. — Pour les deux premiers bataillons, continuation de l'exécution de leur mission.

Au 3e bataillon, les 9e et 10e compagnies sont employées à l'organisation défensive de la route Souain – Tahure. Les 11e et 12e compagnies assurent le service des communications par le bois de Spandau.

Dans cette journée du 27 septembre, la 9e compagnie fait de lourdes pertes : 1 officier (sous-lieutenant **REVOL**) et 10 hommes tués, 9 blessés dont 4 mortellement.

Le sous-lieutenant **REVOL** qui, en toutes circonstances, avait montré la plus exemplaire bravoure au front, fut l'objet d'une très belle citation à l'ordre du C. A. Il fut décoré à titre posthume.

A partir du lendemain, 28 septembre, commence l'organisation du champ de bataille, le relèvement et l'inhumation des morts, ainsi que le ramassage du matériel. Le ravitaillement des premières lignes en eau et en munitions, surtout en grenades, se continue.

En principe, chaque bataillon opère dans son secteur. Ce service dure jusqu'au 3 octobre.

Le 4 octobre, en vue d'une nouvelle attaque, les deux premiers bataillons sont placés sous les ordres du général **CAPDEPONT**, commandant la 48e D. I., qui a son P. C. à Souain.

Le 2e bataillon a pour mission l'occupation et la garde des tranchées conquises. Ce bataillon, établi en bivouac d'alerte aux abris de la Ain, doit se mettre en relation avec le 174e R. I. (95e brigade), dont le dernier bataillon occupe les tranchées Hindenbourg, et se tenir en liaison constante avec lui dans ses mouvements.

Le 1er bataillon est chargé du ravitaillement des premières lignes.

Quant au 3e bataillon, il reste à la disposition de la division marocaine.

Archives familiales



Bois des abris Roques
Mortier de 220
CHAMPAGNE 1915



Vers le Moulin de Souain
La Ferme des Wacques
CHAMPAGNE, Septembre 1915



Après l'attaque de Septembre
Entonnoir du Moulin de Souain
CHAMPAGNE 1915



Après l'attaque de Septembre,
Partage de chocolat et de sucre boches trouvés au trou Bricot, entre les hommes de la 22e Cie dans le bois des Bouleaux, en face du bois de Spandau
CHAMPAGNE, Septembre 1915



L'Opéra
CHAMPAGNE, Sept. 1915



Église de Souain
CHAMPAGNE, Octobre 1915

6 Octobre. ATTAQUE DE **LA TRANCHÉE DE LUBECK**. — Le 6 octobre, à 8 h.20, le chef de corps, d'après les instructions du général **CAPDEPONT**, envoie au commandant du 2e bataillon l'ordre de se porter à la tranchée du Sérail (à proximité du bois du Crabe), qui vient d'être évacuée par le dernier bataillon du 174e, et de suivre le mouvement de ce bataillon.

La compagnie de mitrailleuses du régiment est mise, ainsi que celle du 129e R. I., à la disposition du commandant du bataillon pour former un barrage fortement tenu, en vue d'arrêter toute tentative de contre-attaque de l'ennemi qui se produirait sur son front.

La tranchée de Lübeck résiste à nos attaques. Le 2e bataillon et les compagnies de mitrailleuses continuent à occuper la tranchée du Sérail. Cette occupation dure jusqu'au 12 octobre. Toutefois, le 2e bataillon n'y emploie plus que deux compagnies. Les deux autres sont utilisées pour des transports d'explosifs et de matériel.

Le 8 octobre, un bombardement des abris de Souain atteint gravement la 3e compagnie : le sous-lieutenant **GAVARD,** le sergent **GOBIN** et deux soldats sont tués. La compagnie a en outre 7 blessés.

Du 9 au 12 octobre, l'état-major du régiment et les deux premiers bataillons sont placés sous les ordres du commandant de la 127e brigade (colonel **GRUMBACH**), qui a remplacé la 48e D. I. pour l'occupation du secteur.

Le 13, les 1er et 2e bataillons sont rendus au 6e C. A. Tout d'abord, ils sont mis à la disposition de la 30e D. I. (général **CASTAING**, P. C. à la Chenille), qui commence l'organisation du terrain conquis sur cette partie du front.

Ils bivouaquent au bois Horizontal (au sud du bois Sabot).

La compagnie de mitrailleuses vient bivouaquer dans les bois plus au sud. Ses sections de tir occupent la ligne de protection de l'artillerie.

Le P. C. du chef de corps est établi aux abords de la route Suippes - Perthes (kilom. 4-5).

Dès le lendemain de son arrivée dans le secteur, le 1er bataillon est éprouvé de nouveau. Il perd le sous-lieutenant **CATTIN**, de la 4e compagnie, venu récemment au régiment, qui est mortellement atteint sur le chantier de travail de sa compagnie. En même temps que lui tombe le soldat **MASSELIS**.

Le 3e bataillon qui, à la date du 16 juin, quitte la division marocaine est, à partir de ce jour, employé à l'organisation de la ligne de soutien de l'artillerie dans la partie ouest du secteur de Souain. Il continue à bivouaquer aux abris Roques.

Du 28 au 31 octobre, la 30e D. I. est relevée par la 127e D. I. (général **BRIANT**). Le général **CASTAING** laisse aux 1er et 2e bataillons, qui ont été temporairement sous son commandement l'ordre suivant :

ORDRE DE LA 30e D. I. N° 38

« Le général commandant la 30e division est heureux d'exprimer sa vive satisfaction aux deux bataillons du 112e territorial pour la remarquable vigueur, la belle activité et l'infatigable énergie

qu'ils ont déployées dans l'exécution d'importants travaux, ainsi que pour l'ordre et l'esprit de discipline qu'ils ont montrés dans les exercices d'occupation d'ouvrages confiés à leur garde.

« Leurs bras sauront échanger vaillamment la pioche avec le fusil.

« Les territoriaux du 112e ont accompli leur tâche avec le plus haut sentiment du devoir et du sacrifice, subissant tranquillement, sous le bombardement quotidien de l'ennemi, des pertes glorieuses, aidant partout leurs frères d'armes de la première ligne, tout en gardant au cœur la fière envie de marcher et de combattre avec eux.

« Aux officiers, sous-officiers et soldats du 112e, que j'ai eu l'honneur d'avoir quelques jours sous mes ordres, merci ! »

Depuis le 11 septembre, le 112e territorial est resté, sans trêve, rivé à sa tâche dans des zones constamment soumises au bombardement et il est passé par la double épreuve des attaques des 25 septembre et 6 octobre, suivies des réactions inévitables de l'ennemi.

Il a perdu, durant cette période : 59 tués dont 3 officiers et 200 blessés dont 2 officiers. Il n'a pu se remettre encore de ses fatigues. Un repos alterné s'impose pour ses unités.

Dans la réorganisation du secteur qui suit la relève de la 40e D. I. les deux brigades de la 127e D. I. : 253e brigade (colonel **MONTÉROU**, P. C. à la Chenille) ; 254e brigade (colonel **VIDALON**, P. C. à Souain d'abord, puis aux ouvrages de Ratisbonne) disposent chacune d'un bataillon du 112e. Un bataillon est au repos à Suippes, où est établi le P. C. du chef de corps. Les bataillons en secteur sont relevés tous les douze jours.

SERVICE COMMÉMORATIF EN L'HONNEUR DES MORTS DU RÉGIMENT. — Le nouveau front se stabilisait. Dès les premières semaines du stationnement d'un bataillon à Suippes, il fut possible d'y célébrer un service commémoratif en l'honneur des glorieux morts du 112e. La musique du 294e, gracieusement mise à la disposition du chef de corps par le lieutenant-colonel **DAYDÉ 1** , prêta son concours au régiment pour cette cérémonie. Le général **BRIANT**, commandant la 127e D. I., fit au 112e l'honneur de la présider. Des délégations des corps ayant des éléments cantonnés à Suippes y assistèrent.

MUTATIONS ORDONNÉES PAR LE COMMANDEMENT POUR LE RAJEUNISSEMENT DES RÉGIMENTS DE RÉSERVE ET DES RÉGIMENTS TERRITORIAUX DE L'AVANT. — A la suite des ordres donnés par le commandement supérieur, les mutations suivantes sont effectuées **du** 5 au 30 novembre :

Le 112e territorial passe aux 137e et 138e régiments territoriaux d'étapes : 66 sous-officiers (adjudants, sergents-majors et sergents), 100 caporaux fourriers et caporaux, 1079 soldats des plus anciennes classes en échange des mêmes effectifs de gradés et de soldats de classes plus jeunes.

Des mutations d'ordre inverse font passer aux corps de troupe de la 56e D. I. :

240 sous-officiers, caporaux et soldats des plus jeunes classes du régiment, le 112e recevant en retour un même nombre de R. A. T. ou de territoriaux des anciennes classes.

1 Le lieutenant-colonel DAYDÉ fut tué peu après sur le front de Champagne.

Au demeurant, à la suite de ce double échange, l'âge moyen des hommes de troupe du 112e fut un peu diminué. Mais le régiment perdait de bons éléments, confirmés dans le service du front, dont le départ fut vivement regretté.

L'amalgame se fit assez rapidement entre les nouveaux contingents des Charentes ou du Bordelais et les anciens des Alpes et du Lyonnais.

ORGANISATION DE LA POSITION INTERMÉDIAIRE. — A partir du 1er décembre, le régiment prend une part importante à l'organisation de la position intermédiaire, dans la zone qui s'étend de la ferme des Wacques au fort de Saint-Hilaire.

Le bataillon cantonné à Suippes est d'abord employé à ces travaux ; plus tard, des dispositions nouvelles sont prises pour en assurer la continuité méthodique.

La répartition des bataillons du 112e entre les grandes unités du 6e C. A. ne subsiste, telle qu'elle a été fixée dans les derniers jours d'octobre, que jusqu'à la fin de décembre 1915.

Le 2 janvier 1916, le 3e bataillon est mis à la disposition de la 56e D. I. (général **de DARTEIN**) qui est entrée en secteur à l'ouest de la 127e D. I. Deux compagnies sont affectées à chacune des brigades de cette D. I. (brigade du général **Le GALLAIS** à gauche, brigade du général **BAILLY** à droite).

Dans la suite, le rôle des bataillons et des compagnies du régiment subit d'autres modifications.

Le 1er mars, le 6e C. A. ayant en secteur trois divisions (12e, 56e, 127e), un bataillon est affecté à chacune d'elles.

Mais, afin de hâter l'organisation de la position intermédiaire, les 4e et 6e compagnies sont mises spécialement à la disposition du colonel **LEFÈVRE**, commandant le génie du C. A., pour travailler à cette organisation avec la compagnie 6/4 (capitaine **ROYÈRE**). Ces deux compagnies cantonnent à la ferme de Jonchery.

Les pionniers du régiment, sous le commandement du lieutenant **VÉROLLET**, secondé par l'adjudant **CHABANIER**, prennent aussi une part active à ce travail qui durera, pour le 112e, jusqu'à sa relève dans le secteur.

DISPOSITIONS PRISES POUR L'ENVOI DES BATAILLONS. AU REPOS A L'ARRIÈRE. — A la fin de janvier, un bataillon du 63e territorial est provisoirement mis sous les ordres du lieutenant-colonel **VALOT** pour permettre la relève successive des bataillons du régiment dans leurs secteurs et leur envoi au repos dans les cantonnements de l'arrière.

Le 29 janvier, le 2e bataillon, relevé, va prendre un repos de quinze jours à Courtisols, au sud de Bussy-le-Château. Quinze jours plus tard ce sera le tour du 3e bataillon.

Pendant ce repos, les compagnies sont remises en main. Elles appliquent les instructions nouvelles sur le combat des petites unités. Les événements du front empêcheront le 1er bataillon de prendre sa période de repos.

Entre temps, l'état-major du régiment et la C. H. R. qui sont allés, le 1er février, occuper la ferme du Piémont, reviennent cantonner à Suippes le 19 mars.

Ancestramil

LA COMPAGNIE DE MITRAILLEUSES DU 12 Octobre 1915 AU 31 Mars 1916. — Depuis le mois d'octobre 1915, la C. M. a ses trois sections de tir sur la ligne de protection de l'artillerie dans le secteur de la 127e D. I.

Jusqu'en février, ses pièces sont établies dans le sous-secteur de la 253e brigade. Le 14 février, deux sections sont mises à la disposition de la 254e brigade et placées à cheval sur la route Souain - Somme-Py, à environ 800 mètres sud-ouest de la ferme de Navarin. Ces sections eurent l'occasion de faire bonne contenance en une circonstance critique :

« Deux sections étaient en position à la Cabane, lorsque se produisit, le 27 février 1916, une attaque allemande préparée par un bombardement de la dernière violence.

« La première ligne étant tombée aux mains de l'ennemi, on put croire que l'effort de celui-ci allait se porter sur la ligne de protection de l'artillerie.

« Sous les ordres du lieutenant **VIAL**, les mitrailleuses de deux sections furent mises en batterie et toutes dispositions nécessaires prises pour arrêter l'assaillant. Malgré le bombardement auquel ils étaient soumis, les mitrailleurs du 112e R. I. T. firent leur devoir avec beaucoup de courage. Non seulement ils restèrent auprès de leurs pièces, mais par leur attitude et leurs exhortations, ils contribuèrent à maintenir ou à ramener le calme autour d'eux, et méritèrent les félicitations des troupes actives au milieu desquelles ils se trouvaient. »

(Rapport du capitaine **BERGER**, commandant la compagnie de mitrailleuses.)

CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMPAGNIE DE MITRAILLEUSES AU RÉGIMENT. — A la date du 1er avril, il est formé au régiment, sous le commandement du lieutenant **VIAL**, une nouvelle compagnie de mitrailleuses, du type sur voiturettes.

L'instruction de la nouvelle unité (C. M. 2) est poussée activement.

OCCUPATION DE SURETÉ DE LA POSITION INTERMÉDIAIRE. — Une garnison de sûreté est, dès que faire se peut, établie sur la position intermédiaire :

La 1re compagnie de mitrailleuses s'y installe le 6 avril. La C. M. 2 y bivouaquera aussitôt que ses sections auront reçu l'instruction et pris la cohésion nécessaire (25 avril). Elle occupe la partie ouest de la position ; la C. M. 1 occupe la partie est.

Le 26 avril, des fractions du 2e bataillon (5e et 8e compagnies) vont s'installer dans les nouveaux abris à l'épreuve situés en face du bois Fantôme.

L'organisation de la position se continue activement dans tous ses détails : création de postes d'observation, aménagement de postes de commandement, communications optiques et téléphoniques, service de liaison et d'éclaireurs, munitions, dépôts de vivres, points d'eau, postes de secours, etc.

En cas d'alerte, le régiment a l'ordre d'occuper cette position.

Le 18 mai, sa garnison de sûreté est renforcée par un peloton de la 4e compagnie qui s'établit dans la partie est (région du bois de la Chaise).

19 Mai. — Revue passée au sud de Suippes par le général **GOURAUD**, commandant la 4e armée,

pour une remise de décorations : le lieutenant-colonel **VALOT**, commandant le régiment, reçoit la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Le soir du même jour, à 21 heures, une vague de gaz chlorés, partant de la région de la ferme de Navarin, déferlait dans la direction du sud-ouest et atteignait, aux environs de Saint-Hilaire, les compagnies du 3e bataillon qui étaient sur leurs chantiers de travail ou qui s'y rendaient.

Le bataillon perdit 6 hommes, morts des suites de l'intoxication. Un officier très fortement touché (lieutenant **JORDAN**) et 50 hommes durent être évacués. Un autre officier (lieutenant **ANGLARD**) se ressentit très sérieusement aussi des effets de l'infernale invention des Allemands.

27 Mai. — Le régiment est alerté en entier sur la position intermédiaire. L'exercice d'occupation dure jusqu'au 28 au soir.

Le 29 mai, le chef de corps remet au commandant **BONNAURE de la PAYRILHE** la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

RELÈVE DU RÉGIMENT. — Après la relève du 6e C. A. par le 9e C. A. dans le secteur de Suippes – Souain, le 112e R. I. T. est lui-même relevé, le 2 juin par le 141e R. I. T.

Le régiment va prendre des cantonnements de repos à Omey et Pogny (sud-est de Châlons). Il y reste du 5 au 10 juin.

PERTES. — Les pertes du 112e, dans le secteur de Souain, ont été particulièrement lourdes :

103 tués dont 3 officiers (sous-lieutenants **REVOL**, **GAVARD**, **CATTIN**) ; 305 blessés, dont le capitaine **BARRÉ**, grièvement atteint.

La période que le 112e territorial passa sur le front de Champagne, du 29 août 1915 au 2 juin 1916, fut peut-être celles où les fortes et solides qualités du régiment s'affirmèrent de la façon la plus complète dans leur variété.

Aux attaques de septembre 1915, sa double mission d'occupation des tranchées conquises et de ravitaillement des premières lignes fit ressortir le sang-froid et l'autorité morale des cadres, le courage et l'esprit de dévouement de tous.

L'œuvre d'organisation qui suivit exigea de la part de ses unités un travail persistant et tenace, un effort incessamment renouvelé :

Pour mettre les abris de protection à l'épreuve de l'artillerie de gros calibre, en même temps que pour dissimuler aux avions ennemis tous les indices révélateurs de leur présence, on dut s'enfoncer de plus en plus dans le sol et certains abris furent enterrés jusqu'à une profondeur de 7 mètres.

En outre, on avait reconnu la nécessité de créer entre les positions de première et de deuxième ligne, une position intermédiaire, puissamment organisée, et dont tous les éléments fussent constitués à l'avance.

L'organisation de la position intermédiaire, avec ses abris, sur le front de Champagne, représentait un travail considérable auquel le 112e territorial participa, avec le 97e territorial, de la façon la plus active et la plus suivie dans le secteur du 6e C. A.

Ancestrami

Ces travaux devaient trouver d'une façon éclatante leur utilité au cours de la guerre et, deux ans plus tard, le régiment pouvait éprouver une satisfaction particulière de l'importante contribution qu'il avait apportée à l'organisation de cette position intermédiaire, dont le général **GOURAUD** tira un parti si magnifique, et contre laquelle vinrent se briser les attaques des Allemands le 15 juillet 1918.

SOUS VERDUN

du 16 juin au 28 août 1916

Le 13 juin 1916, le 112e territorial, alors en cantonnement de repos à Alliancelles (Marne) passe, avec le 6e C. A., de la 4e à la 2e armée, et il est dirigé sur Verdun.

Après avoir cantonné partie à Auzécourt, près de Revigny, partie à Laheycourt, le 14, les éléments du régiment sont, les uns par chemin de fer, les autres par autos-camions, transportés à Dugny ou à Nixéville d'où ils gagnent Haudainville dans la nuit du 15 au 16.

L'état-major et la C. H. R. sont cantonnés dans le village. Les bataillons occupent les péniches amarrées sur le canal latéral à la Meuse.

Bien que le village soit à peine à 8 kilomètres du front, il n'a pas encore beaucoup souffert : les hauteurs allant de la caserne de Bellevaux au fort de Belrupt le protègent, et l'isolent dans une certaine mesure de ce champ de bataille sur lequel se sont livrés des combats presque quotidiens au nord de la ligne des forts de Souville et de Tavannes.

Haudainville a d'ailleurs été complètement évacué par la population civile. Il n'y reste plus que le curé de la paroisse qui n'a pas voulu se séparer de son église, ni renoncer à l'exercice de son ministère à l'égard des troupes de passage, le garde-champêtre et un cantonnier.

Dès les premières reconnaissances faites sur le front, on est mis en présence de la réalité ; on voit ce qu'a été et on juge de ce qui continuera à rester « l'enfer de Verdun ».

Les boyaux d'Altkirch et de l'Étang, devenus en maints endroits des cloaques où gisent pêle-mêle des armes, des équipements, des caisses de cartouches pour mitrailleuses et aussi des cadavres qui n'ont pas encore pu être inhumés, attestent les bombardements de chaque jour, au cours desquels les troupes de relève laissent inévitablement sur les longs itinéraires que représentent ces boyaux, des morts et du matériel.

Puis, sur le plateau, à l'ouest de la route d'Étain, le bois des Hospices, qui a été presque entièrement rasé par l'artillerie ennemie et où il ne subsiste plus que quelques arbres chauves ou tronçonnés, le terrain aux environs de la ferme de Bellevue, transformé en trous d'obus, témoignent de la puissance des moyens mis en œuvre par l'ennemi dans ces attaques.

Mais nos troupes savent tout le prix que l'armée du Kronprinz, en s'attaquant, le 21 février 1916, au front de Verdun, attribuait à la prise de possession de cette forteresse.

Pour les Allemands, s'emparer de Verdun, c'était rompre notre front en son point le plus sensible et s'ouvrir vers Paris une route sur laquelle ils ne rencontreraient plus d'obstacles matériels, et que, dans leur esprit, nous nous trouverions hors d'état de leur disputer sérieusement. C'était alors, d'après leur conception, la marche irrésistible « nach Paris ».

Ils cherchèrent à faire pénétrer si bien cette idée dans les cerveaux de tous leurs hommes jusqu'au dernier des « feldgrauen » que, lors de la grande attaque du 23 juin, on trouva sur les prisonniers une carte assez curieuse donnant les divers mouvements géographiques jusqu'à Verdun, « puis en raccourci, comme pour escamoter les distances, la route de Verdun à Paris ». (*La victoire de Verdun*).

Verdun, à ce moment, c'est pour nos ennemis le cœur de la France.

De notre côté, on sent toute l'importance morale et matérielle qui s'attache pour nous à la défense et à la conservation de notre grande place de l'Est.

Nos troupes ont conscience que les forts de Douaumont et de Vaux, si regrettable que soit leur perte, ne représentent pas tout Verdun et, au moment où l'ennemi prépare son gros effort de la deuxième quinzaine de juin, elles défendent avec la plus grande vigueur et la plus magnifique opiniâtreté les avancées des forts de deuxième ligne du secteur Nord : Souville - Tavannes.

Elles répondent, par avance, à l'appel qui leur sera adressé par le général **NIVELLE**, commandant l'armée de **Verdun**, dans son ordre pour la journée du 23 juin : « ***Vous ne les laisserez pas passer, mes camarades*** ». — Elles ont d'ailleurs pris pour mot d'ordre celui du général **PÉTAIN** : « ***On les aura*** ».

ROLE DU 112e TERRITORIAL. — Le 6e C. A., auquel reste affecté le régiment, entre dans la composition du groupement de troupes chargé de défendre le front Souville – Tavannes.

TRAVAUX. — L'organisation à laquelle concourt le 112e territorial doit comporter :

a) La création sur la deuxième position d'abris enterrés à l'épreuve pour les C. M. et aussi pour les autres compagnies, au total quatre groupes d'abris établis sur les flancs du ravin dans lequel passe le chemin de fer de Verdun à Metz. Les groupes extrêmes s'étendront sur les plateaux à l'est et à l'ouest du ravin. Ce travail doit être exécuté sous la direction technique de la compagnie 6/4 du génie.

b) L'amélioration des boyaux déjà existants, en partie comblés, qui doivent être déblayés et, en certains endroits, creusés à nouveau, puis la création du boyau du Contant, dans la partie médiane du secteur de Tavannes.

Le 112e fournit, en outre, un détachement spécial destiné à entrer dans la composition d'équipes techniques (groupes compresseurs) qui sont chargées de creuser, dans les carrières voisines du Cabaret, des abris pour les réserves.

Les unités du régiment occupent comme cantonnements les péniches amarrées sur le canal, au sud-ouest d'Haudainville. Elles n'auront pas à y souffrir des bombardements malgré l'emploi, par les Allemands, de leurs gros calibres pour atteindre les arrières de nos lignes. Les projectiles qui tombaient dans la prairie marécageuse bordant le canal, y creusaient seulement d'énormes cratères, sans causer de destructions aux alentours.

Les travaux commencent le 18 juin.



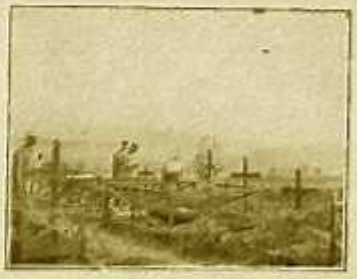
Bivouacs entre Verdun et Haudainville
Sous Verdun, juin 1916



Entonnoir d'un gros obus au bord du canal
Sous Verdun 1916



Haudainville. — Convoi de prisonniers
Sous Verdun, juin 1916



Cimetière de Belleray
Tombe du sous-lieutenant Eybert
Sous Verdun 1916





VERDUN EN RUINES
Juin 1916

ATTAQUE DES ALLEMANDS SUR **LE SECTEUR DE SOUVILLE**. — Mais les Allemands préparaient une attaque : leurs opérations du commencement de juin sur le Mort-Homme et la cote 304 (rive gauche de la Meuse) ne leur ayant pas donné les résultats qu'ils avaient espérés, ils allaient reporter leur offensive sur la rive droite et attaquer le secteur de Souville.

La préparation d'artillerie commença le 21 juin.

MISSION ASSIGNÉE AUX COMPAGNIES DE MITRAILLEUSES DU RÉGIMENT. — Bien que le 112e fût plus particulièrement affecté au secteur de Tavannes, les deux C. M. reçurent l'ordre de relever dans le secteur de Souville celles du 5e R. I. T. le capitaine **BERGER** et le lieutenant **VIAL**, chacun avec deux sections, s'établirent à la caserne de l'Aviation, à l'est de Verdun. Deux sections (une de chaque C. M.) furent poussées en avant pour prendre position à Fleury-devant-Douaumont et contribuer à la défense du village.

La mission de ces deux sections était très délicate. Le centre du village était tenu par deux sections des C. M. du 97e territorial : la section de la C. M.1 fut chargée d'occuper la partie nord du village, celle de la C. M. 2 la partie sud.

L'ennemi préludait à l'attaque de Fleury par un violent tir d'artillerie 1 .

En raison de l'obligation où se trouvaient les deux sections occupant le village de se terrer, sous le bombardement, dans des abris de dimensions très réduites, les commandants des deux C. M. avaient envisagé pour ces sections des relèves fréquentes.

Mais dès la première, il fut reconnu que, sous un tir ininterrompu d'artillerie, des mouvements répétés entraîneraient trop de risques et on eut soin de pourvoir de deux jours de vivres les sections relevantes.

Il ne fut plus possible d'effectuer d'autres relèves après quarante-huit heures, au moment où la deuxième allait se mettre en route, l'ennemi ouvrait sur nos positions un feu d'artillerie à obus asphyxiants d'une très grande intensité.

« Les premières lignes, dit le capitaine **BERGER** dans son rapport, le village de Fleury, la côte Saint-Michel, le ravin du Cabaret-Rouge étaient bientôt submergés sous une nappe de gaz d'une grande densité.

« C'était entre les points qu'ils comptaient attaquer, et les réserves, un barrage presque infranchissable qui était ainsi tendu par les Allemands.

« Il ne pouvait être question de faire une relève dans ces conditions. Le ravitaillement en munitions de l'armée française avait dû être arrêté. Mais il était nécessaire d'envoyer des vivres aux sections en position.

« Vers le milieu de la nuit, une corvée de quatre hommes fut commandée et, sous la direction du sergent **FROLIN**, de la compagnie, partit pour Fleury.

« En arrivant à la position de la C. M. 2, le sergent **FROLIN** se rendait compte qu'il ne pouvait avec

1 Ce fut au cours des bombardements qui précédèrent l'attaque des Allemands que le 97e territorial perdit son chef, le colonel BELMON, mortellement atteint dans les organisations de son secteur. Le 112e territorial s'associa au deuil du régiment à côté duquel il vécut presque constamment pendant la guerre.

ses hommes aller au delà. Le village était soumis à un martèlement incessant : deux hommes du 97e R. I. T. qui avaient voulu ravitailler leurs sections vers le centre du village avaient été tués.

« Il fallait s'arrêter en attendant une accalmie. Celle-ci parut se produire au petit jour. Mais, au moment où le sergent **FROLIN**, voulant en profiter, se remettait en route avec sa corvée, l'ennemi débouchait vers le centre du village.

« C'est alors que le sergent **FROLIN** se fit tuer bravement. Après avoir abattu un ennemi d'un coup de mousqueton, il voulut, avec le sergent **REY**, de la C. M. 2, placer une mitrailleuse sur le toit de l'abri. Mais il fut tué lui-même d'un coup de fusil.

« Cependant, le sergent **REY** maintenait le calme parmi ses hommes. L'ennemi, de son côté, craignant de rencontrer une résistance sérieuse, s'arrêta. D'autre part, des renforts français arrivaient et, pendant deux jours, l'abri des mitrailleurs de la C. M. 2 se trouva entre deux feux.

« Le 25 au matin, l'ennemi ayant un peu reculé, le sergent **REY** fit sortir ses hommes, mettre les pièces en batterie et ouvrit le feu, méritant de s'entendre dire par les jeunes soldats arrivés en renfort : « Vous êtes de braves vieux ! » . Quelques heures après, la section de la C. M. 2 était libérée et avait la satisfaction de rejoindre sa compagnie, après avoir courageusement rempli son devoir et en rapportant toutes ses pièces. »

(Rapport du capitaine **BERGER**, commandant la C. M. 1.)

Pendant les attaques du 23, le régiment fut alerté dans ses cantonnements, prêt à partir au premier signal.

Cependant, la section de la C. M. 1, commandée par l'adjudant **DOMÉNY**, et qui occupait la partie nord du village de Fleury, était restée depuis le 23 dans une situation très critique et sans liaison avec son unité.

Le 24, le sous-lieutenant **TORRET** part en reconnaissance pour rétablir les communications avec la section **DOMÉNY**. Il se joint à des troupes de contre-attaque qui sont chargées de réoccuper **Fleury**. Il dépasse même ces troupes mais sans réussir à arriver jusqu'au poste de l'adjudant **DOMÉNY**. Ce dernier ne put échapper au malheureux sort dont il était menacé par l'attaque enveloppante des Allemands et fut fait prisonnier avec sa section au moment où le village tomba aux mains de l'ennemi.

En même temps que le sous-lieutenant **TORRET**, furent cités à l'ordre du corps d'armée, le sergent **FROLIN** qui s'était fait tuer crânement en prenant contact avec le sergent **REY**, et ce dernier qui venait de remplir une mission difficile en tenant un point d'appui important dont la défense était confiée à sa section.

L'attaque, puissamment montée par les Allemands qui se croyaient déjà maîtres de Verdun, avait échoué grâce à l'héroïsme de nos troupes et, bien que l'on dût s'attendre à de nouvelles attaques, on pouvait dès lors prédire que la 2e armée y résisterait avec succès.

Le 24 juin, les bataillons du régiment reprennent leurs travaux. Le même jour, les 6e et 7e compagnies vont relever sous le tunnel de Tavannes deux compagnies du 98e R. I. T., employées à des corvées d'eau et de ravitaillement et à des transports de matériel.

Le tunnel servait à la fois de centre de ravitaillement pour les troupes de première ligne du secteur, et d'abri provisoire pour les blessés ou malades avant leur évacuation à l'arrière. Toutes les mesures nécessaires n'avaient pas encore pu être prises pour son nettoyage et son aération. Quelle que fût sa valeur de protection, le séjour en était peu enviable et ce fut avec satisfaction que les 6e et 7e

compagnies s'y virent relever le 26 juin.

Le 25 juin, les deux compagnies de mitrailleuses rallient le cantonnement d'Haudainville.

Du 25 juin au commencement de juillet, les éléments du 112e territorial employés au travail des boyaux achèvent la mise en état des boyaux d'Altkirch et de l'Étang et commencent celui du Contant. Ce boyau permettra surtout d'éviter celui d'Altkirch, fréquemment bombardé.

Sur la deuxième position, l'organisation comporte, en outre de la création d'abris à l'épreuve, l'amélioration de la tranchée et la pose de réseaux de fils barbelés.

La partie ouest de cette position était particulièrement repérée par l'ennemi et en butte au tir de son artillerie : le 21 juin, la 8e compagnie y avait eu 6 tués, dont l'adjudant **PIERNOT** et le sergent **VERGERON** et 2 blessés. Des interruptions fréquentes de travail s'imposaient en raison des bombardements répétés. D'ailleurs, en maints endroits, on travaillait en plein roc. Le rendement était très réduit.

POSITION *2 bis*. — L'importance de l'échelonnement de la défense en profondeur s'affirme de plus en plus. En même temps que le 112e travaille sur la deuxième position, une position *2 bis* est organisée plus en arrière. Cette position s'étend de la région de la ferme de Bellevue à l'éperon situé au nord-est de la caserne Marceau.

OCCUPATION ET DÉFENSE DES POSITIONS *2* ET *2 bis*. — Conformément aux ordres reçus du commandement en date du 4 juillet prescrivant qu'en cas d'alerte le 112e territorial est chargé d'occuper et de défendre les positions *2* et *2 bis*, les 2e et 3e bataillons sont désignés avec les deux C. M. pour tenir la deuxième position. Le 1er bataillon devra défendre la position *2 bis*.

Une nouvelle attaque de l'ennemi paraît imminente. Aussi le commandement juge-t-il nécessaire de maintenir en permanence sur la deuxième position les troupes qui y travaillent :

Le 11 juillet, le 2e bataillon et les deux C. M. reçoivent l'ordre de rester sur la deuxième position comme garnison de sûreté. Les autres bataillons doivent occuper leurs emplacements respectifs en cas d'alerte.

En raison de l'état encore très peu avancé des travaux de la deuxième position, le stationnement des compagnies du 2e bataillon et des C. M. sur cette position les éprouvera durement.

12 Juillet. — Le régiment, alerté, reçoit du commandement l'ordre de garnir immédiatement la deuxième position. Mais le bataillon qui était chargé, d'après les instructions précédentes, d'occuper la position *2 bis* doit se porter dans le boyau de l'Étang, pour assurer la liaison avec le 97e R. I. T., qui aura sa droite à l'est de la caserne Marceau.

En exécution de cet ordre, le 3e bataillon et les deux C. M. se portent sur la deuxième position. Les compagnies du 2e bataillon se resserrent vers l'ouest ; le 3e bataillon occupe la partie est.

Le 1er bataillon, sous le commandement provisoire du capitaine **MOREL**, gagne le boyau de l'Étang.

Le chef de corps, après avoir pris au P. C. Creil les ordres du général **MORDRELLE**, commandant la 71e D. I., établit son P. C. au nord de Creil, dans le voisinage de la cote 305.

Les mouvements effectués par le 1er bataillon sont exécutés sous le feu de l'artillerie ennemie. Ce

bataillon subit des pertes sérieuses. La 1re compagnie, en particulier, est très éprouvée. La C. M. 2 souffre aussi gravement du tir de l'artillerie vers le Tillat.

Ce même jour, 12 juillet, un ordre du commandement rend le 1er bataillon à la mission qui lui avait été précédemment assignée en cas d'alerte. En conséquence, ce bataillon doit venir, dans la nuit du 12 au 13, s'établir sur la position *2 bis*. Il aidera, pendant la durée de l'alerte, le bataillon territorial mis à la disposition du génie pour l'organisation de cette position.

Le commandement porte à la connaissance des troupes l'ordre adressé par le général **NIVELLE** à la 2e armée, et prescrivant de tenir jusqu'au dernier homme sur les positions occupées.

Dans la matinée du 13, les compagnies du 1er bataillon travaillent à approfondir la tranchée, à moitié creusée, de la position *2 bis*.

Mais l'attaque allemande ayant échoué, le régiment reçoit, l'après-midi du même jour, l'ordre de regagner son cantonnement d'Haudainville, en laissant sur la deuxième position, comme garnison de sûreté, trois compagnies du 2e bataillon et les deux compagnies de mitrailleuses.

RÉGIME DES TRAVAUX A PARTIR DU 13 Juillet. — Le 2e bataillon et les deux C. M. continuent à travailler à l'organisation de la deuxième position.

Aux 1er et 3e bataillons est assignée une tâche nouvelle. Ils sont employés au nord du fort de Tavannes, sur « la ligne des retranchements » et sur « la ligne des réduits », à la réfection des tranchées et boyaux avoisinants et à la création de réseaux de fils de fer.

Le travail a lieu sous la direction technique des compagnies du génie employées dans le secteur.

Pour mettre à pied d'œuvre une partie des travailleurs, deux compagnies (les 1re et 2e) vont cantonner sous le tunnel. L'aménagement d'un plancher sous la voûte et la construction d'un escalier conduisant à la grande cheminée d'aération, dont le fonctionnement fut dès lors assuré, rendirent l'occupation du tunnel plus supportable.

Ce double travail fut exécuté par une équipe de charpentiers et de menuisiers constituée dans le régiment, sous la direction du sergent **COLOMB**.

Au 2e bataillon, les unités arrivent péniblement à se créer pour leur propre usage des abris qui, dans les conditions de leur nouveau stationnement, leur seraient indispensables. La fatigue des troupes devient extrême.

Les officiers, installés d'une façon aussi précaire que les hommes, n'échappent pas à cette fatigue.

Le chef de bataillon, commandant **NOYER**, est réduit à occuper l'entrée d'une sape à peine ébauchée, où tout repos lui est à peu près complètement interdit. Cet officier qui, par ailleurs, n'a jamais ménagé son activité ni ses forces, doit être évacué.

Le capitaine **SAUTEROT** prend, le 18 juillet, le commandement par intérim du 2e bataillon.

Un calme relatif s'étant produit sur le front, le général **PAULINIER**, commandant du groupement, prescrit de hâter les travaux.

Sur les lignes des retranchements et des réduits, les hommes sont embrigadés par équipes qui se relèvent, de manière qu'il n'y ait aucune interruption dans le travail.

Un train de retour est organisé au moyen du chemin de fer à voie étroite pour ramener au cantonnement les équipes qui y passent la nuit, et diminuer leur fatigue.

Pour les troupes travaillant sur la deuxième position, un stimulant est offert aux équipes, sous la forme de permission spéciale à celles qui auront terminé le plus rapidement leur tâche.

CRÉATION D'UNE GABIONNADE A L'ENTRÉE DU **TUNNEL DE TAVANNES**. — L'entrée du tunnel étant très bombardée, une gabionnade y fut créée pour la protection des corvées de ravitaillement, corvées d'hommes ou de mulets. La 10e compagnie (capitaine **ARMAND**) fut chargée de ce travail.

DU 21 AU 31 Juillet. — Le 21 juillet, le régiment eut à déplorer la mort du sous-lieutenant **EYBERT**, qui fut atteint par un éclat d'obus en surveillant les travaux de sa compagnie. Le corps de cet officier put être transporté à l'arrière et il fut inhumé au cimetière de Belleray, où le commandant **CROCHAT** lui adressa le suprême adieu, en présence du chef de corps.

Le 24 juillet, en vue de parer à une attaque ennemie vers l'ouvrage de la Laufée, le 112e territorial reçoit l'ordre d'établir une tranchée entre cet ouvrage et la batterie de Bourveaux. La zone de terrain dont il s'agit est très battue, et le travail est exécuté de nuit par un détachement placé sous le commandement du lieutenant Pelé et fourni par les 5e et 7e compagnies.

A la date du 29 juillet, relève des 1re et 2e compagnies au tunnel de Tavannes par les 3e et 4e.

Le 30 juillet, le capitaine **MOREL**, promu chef de bataillon à titre temporaire, prend le commandement du 2e bataillon.

A la même date, sont promus capitaines à titre temporaire, les lieutenants **REYNIER**, **JAPHET**, **DALMAZ**, **BONNAFOUX**.

Le capitaine **SAUTEROT** prend, par intérim, le commandement du 1er bataillon.

1er Août. — Par suite de la relève du 6e C. A. sur le front de Verdun, le 112e R. I. T. est placé sous les ordres du général **BARET**, commandant le 14e C. A.

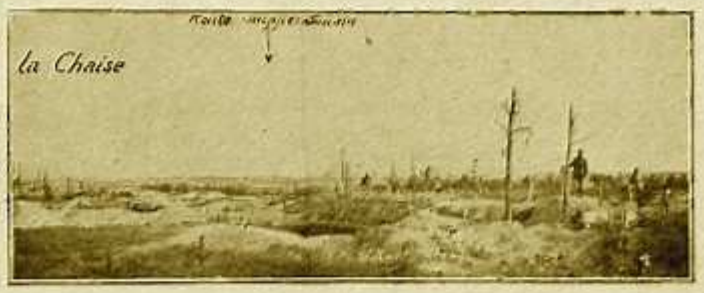
Le secteur de Tavannes reprend une nouvelle activité. Le général de MONTBEILLARD, commandant la 309e brigade, qui a son P. C. au tunnel, alerte les compagnies qui s'y trouvent, ainsi que les autres compagnies du régiment qui sont sur la deuxième position.

Les compagnies cantonnées à Haudainville se tiennent prêtes à partir au premier signal.

Le sous-lieutenant **LATREUILLE** est, dans la même journée, blessé par éclat d'obus, en allant prendre position avec sa section. Atteint très grièvement, il ordonne néanmoins à sa troupe de se porter en ligne, sans s'occuper de lui. Il est évacué sur l'ambulance de Vadelincourt où il meurt plus tard des suites de ses blessures.

Cet officier, qui avait déjà donné des preuves d'une particulière bravoure, fut cité à l'ordre du C. A.

Ancestramil



Panorama du Bois de la Chaise
Champagne 1915-1916



Suippes
Champagne 1915



Un groupe d'officiers
Suippes 1916



Remise de décorations par le Gal Gouraud
Champagne, 19 Mai 1916



Le 112e Tal occupe les péniches à Haudainville
Sous Verdun 1916

RÉORGANISATION DU RÉGIMENT
A 2 BATAILLONS

En exécution des ordres du commandement, le 112e territorial, dont l'effectif est très diminué par suite de ses pertes incessantes, est reconstitué sur le pied de deux bataillons.

Le tirage au sort désigne le 3e bataillon pour être supprimé.

Chacune des compagnies des 1er et 2e bataillons est renforcée par un peloton du bataillon dissous.

Le commandant **CROCHAT**, sérieusement éprouvé par le régime du front, qui a consumé tant d'énergies physiques, est évacué. Il reviendra aux armées au titre d'un autre corps ou service.

4 Août. — La 154e D. I. (général **RABIER**) remplace dans le secteur de Tavannes la 71e D. I.

Pendant la période du 5 au 10 août, les unités occupant le tunnel sont employées à des ravitaillements, des transports de blessés, etc., conformément aux ordres du général de brigade qui a son P. C. à l'entrée ouest du tunnel.

Le 6 août, le régiment cesse d'être alerté. Mais jusqu'au 10 août, le secteur reste trop agité pour qu'aucun travail méthodique puisse être entrepris.

Le général commandant la 154e D. I. arrête pour le 112e territorial les dispositions suivantes, exécutoires à partir du 11 août :

En raison de la fatigue que les unités viennent d'éprouver, tant au cours de l'alerte précédente que pendant les quelques journées qui ont suivi, le régime du travail est fixé comme suit :

Un bataillon en secteur ;

Un bataillon au repos à Haudainville.

Sur les quatre compagnies du bataillon en secteur, trois sont employées à des travaux de réfection de boyaux et d'aménagement des tranchées au nord et au sud de la bretelle du tunnel, sous la direction du commandant du génie de la 154e D. I.

Une compagnie reste à la disposition du général qui a son P. C. au tunnel.

OCCUPATION DE LA POSITION INTERMÉDIAIRE PAR LES DEUX COMPAGNIES DE MITRAILLEUSES. — Une position intermédiaire ayant été organisée, les deux C. M. du régiment sont désignées pour y relever alternativement une compagnie du 98e R. I. T.

La relève commence le 12 août par la C. M. 1 (capitaine **BERGER**). Quant à la deuxième position, les deux C. M. du 112e y sont relevées par celles du 97e territorial.

Le 20 août, conformément à l'alternance établie, la C. M. 2 relevait sur la position intermédiaire la compagnie de mitrailleuses du 98e territorial.

Ancestramil

L'occupation fut mouvementée et la position subit, le 23 août, un violent bombardement :

Le sous-lieutenant **TORRET**, dans un compte rendu sobre, mais significatif, a relaté les incidents de l'occupation. Mais ce rapport comporterait un complément pour ce qui concerne l'action personnelle de son auteur : Pendant le bombardement du 23 août, après avoir fait abriter les hommes de la 1re section de sa compagnie, le sous-lieutenant **TORRET** remit lui-même en batterie les pièces, qui avaient été bousculées par l'artillerie ennemie.

Cet officier fut, à cette occasion, l'objet d'une nouvelle citation.

Le régime institué pour les bataillons comme pour les compagnies de mitrailleuses se continua sans modification jusqu'au jour où le régiment fut relevé sur le front de Verdun.

Entre temps, il fut momentanément rattaché à la 27e D. I. (général **BARTHÉLEMY**) qui avait relevé la 154e.

Le 112e territorial quitta la région de Verdun le 28 août. Il y avait perdu : 2 officiers et 53 hommes de troupe, tués ou décédés des suites de leurs blessures, et 103 blessés.

Ancestrami

Période du 28 Août au 26 Décembre 1916

LE RÉGIMENT SUR LA SOMME

En quittant Haudainville le 28 août, le 112e territorial gagne, par voie de terre, Senoncourt, d'où il est enlevé le lendemain par autos-camions pour être transporté à Neuville-sur-Orne et à Laimont (Meuse), où cantonnent ses éléments.

Le 30 août, le régiment est embarqué à la gare de Mussey.

Il débarque à Mézy (Marne), non loin de Château-Thierry, dans la zone des cantonnements du 6e C. A. auquel il continue à être rattaché.

L'état-major, la C. H. R., les compagnies de mitrailleuses cantonnent à Saint-Eugène-en-Brie, le 1er bataillon à Monthurel, le 2e bataillon à Counigis.

Pendant cette période de repos, du 31 août au 7 septembre, l'instruction est reprise ; les compagnies exécutent les exercices de combat des petites unités. Chacune d'elles, y compris les C. M., fait un tir.

Il est fait une remise des Croix de guerre méritées sous Verdun.

Le 112e territorial fournit en même temps une aide utile aux agriculteurs pour leurs travaux des moissons.

PASSAGE DE 300 HOMMES DU 112e AU 97e TERRITORIAL. — Avant de quitter ses cantonnements de la Brie, et en exécution des ordres du général commandant le 6e C. A., le régiment passe 300 hommes au 97e territorial.

Une fois de plus, le 112e voit s'éloigner de lui un grand nombre de braves soldats dont la plupart ont, depuis de longs mois, vécu les bons et les mauvais jours du régiment et qui, tous, viennent de prendre part dans ses rangs à la rude période des opérations sous Verdun.

Imposée par les nécessités militaires, cette séparation n'a pas lieu sans produire, de part et d'autre, un dur serrement de cœur chez des camarades qui ont appris à s'aimer. Et l'on peut à bon droit se féliciter de voir l'esprit de corps ainsi que la cohésion des unités résister à tant de mutations ou d'échanges. La constatation que l'on est heureux d'en faire, en même temps qu'elle est une des preuves les plus saisissantes de notre forte unité nationale, témoigne d'une manière non moins probante du ressort moral qu'auront montré nos admirables troupes pendant la grande guerre.

Au moment où les partants vont aller rejoindre leur nouveau corps, le lieutenant-colonel les réunit pour leur exprimer ses bien vifs regrets, ainsi que ceux de leurs chefs et camarades, de les voir quitter le 112e, et il leur souhaite une heureuse fin de campagne.

7 Septembre. — AFFECTATION DU RÉGIMENT A LA 6e ARMÉE. — Le 6e C. A., dont le 112e territorial continue à faire partie organiquement, entre dans la composition de la 6e armée (général **FAYOLLE**), qui opère dans la Somme.

Une offensive combinée des armées françaises et anglaises avait été déclenchée sur le front de la Somme le 1er juillet 1916.

Cette offensive répondait à un double but :

1° Dégager le front de Verdun, sur lequel l'ennemi avait accumulé de très grandes forces ;

2° Exploiter les succès des armées russes de **BROUSSILOFF** en Wolhynie et en profiter pour tenter de percer le front allemand en direction de Péronne et de Bapaume.

Bien préparées, ces opérations obligèrent l'ennemi à un recul marqué ; elles libérèrent une importante zone de terrain après que les troupes alliées se furent emparées de nombreux villages dont deux au moins sont restés dans la mémoire de tous : Bouchavesnes par où nous tenions un point de la route Bapaume - Péronne, et Combles, qui constituait un réduit puissamment organisé. De ces villages, le premier tomba entre nos mains le 12 septembre, le deuxième le 27.

Mais, sous l'influence de différentes causes, parmi lesquelles il faut signaler la situation intérieure de la Russie, l'offensive de **BROUSSILOF** fut enrayée, et le front germano-autrichien de l'Est se stabilisa.

Cet arrêt des armées russes eut immédiatement son contre-coup sur les opérations des armées franco-anglaise, qui durent s'attacher à consolider les résultats acquis.

Jusqu'au 18 septembre, le 112e territorial fut maintenu dans la zone arrière des cantonnements de la

6e armée.

Embarqué le 8 septembre à Mézy, il débarqua en gare de Marseille-le-Petit (Oise) pour aller cantonner le même jour à Grémevillers, Balleux, Choquoise et Frétoy (Oise).

Le lendemain, le régiment gagna par voie de terre Grandvilliers (Oise) où il cantonna et qu'il quitta le 11 septembre pour aller occuper Hescamps-Saint-Clair et Saint-Clair (Somme). Il y stationna du 11 au 18 septembre.

Les exercices furent repris : instruction de la compagnie et du bataillon ; lancement de grenades.

Le 19 septembre, le 112e territorial est enlevé en autos-camions et, par Poix, Amiens, Villers-Bretonneux, transporté à Morcourt (Somme).

Le 6e C. A. passe en première ligne pour y relever un autre corps.

Les armées allemandes disputent âprement le terrain. Appuyées sur Péronne et le Mont-Saint-Quentin, les troupes qui font face au 6e C. A. résistent sur place et réagissent.

Pour les travaux qui suivent l'entrée en secteur du 6e C. A., les unités du 112e sont réparties comme suit :

a) Deux compagnies (1re et 2e) à la disposition du lieutenant-colonel commandant le parc d'artillerie du C. A.

De ces deux compagnies, la 1re est chargée d'aménager un dépôt de munitions à Cappy. Elle va cantonner au village.

La 2e est poussée plus avant, au moulin de Fargny, où elle bivouaquera : mission analogue à celle de la 1re.

b) Deux compagnies (3e et 4e) seront employées, sous la direction du colonel commandant le génie du C. A., d'abord à la construction d'un pont sur le canal, à Frise, puis à l'aménagement des pistes au nord de la Somme.

Ces deux compagnies vont, avec le chef de bataillon, bivouaquer à Frise, village célèbre par les combats acharnés qui s'y sont livrés précédemment, notamment autour de la sucrerie et dont une grande partie des maisons — y compris l'église — est en ruines ;

c) Deux compagnies du 2e bataillon (5e et 6e) sont mises à la disposition de la 127e D. I. (général **d'ANSELME**) pour les travaux du front à effectuer par le génie de cette D. I.

Les deux autres compagnies de ce bataillon (7e et 8e) d'abord réservées, sont dès le 21 septembre, affectées à la 12e D. I. (général **GIRODON**).

Le 2e bataillon tout entier va bivouaquer à Curlu, au nord de la Somme.

Du village de Curlu, il ne subsiste guère que des squelettes de maisons, restes des charpentes légères qui constituaient essentiellement la carcasse de ces habitations. Construites en pisé, elles ont pu être traversées par les obus sans s'écrouler totalement.

Cependant, quelques maisons situées en contre-bas, vers l'est, ont été un peu épargnées et l'église, avec son clocher réduit à une charpente branlante, se dresse encore au nord du village sur un replat où elle devait se désigner au tir de l'artillerie ennemie.

Tel quel, Curlu est encore un fantôme de village. D'autres localités, très voisines, ont été presque complètement détruites, comme Cléry dont il ne reste que quelques maisons protégées par les

Amicale Tramil

escarpements du terrain sur les bords de la Somme, ou entièrement rasées, comme Maurepas.

Les compagnies du 2e bataillon bivouaquent à l'est et au nord-est de Curlu, dans des abris sommaires qu'elles auront à améliorer pendant leur occupation.

Mais le village et ses abords restent exposés au tir de l'artillerie ennemie qui, en particulier, contrebat une de nos batteries à longue portée, établie à l'est de Curlu.

21 Septembre. — Le, jour même de l'occupation de ses bivouacs, le 2e bataillon a trois tués et deux blessés.

Le 23 septembre, la 12e D. I. eut à déplorer la perte de son chef, le général **GIRODON**, atteint mortellement au retour d'une reconnaissance du front et qui, quoique jeune, avait déjà derrière lui un passé de gloire, à raison de ses campagnes d'Afrique. Il fut remplacé dans son commandement par le général **BRISSAUD-DESMAILLET**.

Le 2 octobre, un peloton de la 2e compagnie va bivouaquer au point A 204 (sud-est de Maurepas) pour y être employé à l'aménagement d'un dépôt de munitions.

A la même date, les 5e et 6e compagnies sont mises à la disposition de la 47e D. I. qui, rattachée temporairement au 6e C. A., relève au front la 127e D. I.

Le 4 octobre, la 5e compagnie va bivouaquer à 800 mètres au nord de Cléry, à proximité du P. C. Violette, occupé par le colonel **GAMELIN**, commandant la 3e brigade de chasseurs à pied.

La compagnie doit travailler à l'entretien des boyaux et tranchées en avant et aux environs du P. C.

Toute cette zone de terrain est fréquemment bombardée.

Le travail s'exécute, en principe, de nuit.

Le 7 octobre, le sous-lieutenant **GRAND-MOUSIN** est grièvement blessé près du P. C. Le soldat **NOTTEGHEM** est tué à ses côtés. Le surlendemain, le sous-lieutenant **GRAND-MOUSIN** reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur l'hôpital des Buttes où il a été évacué.

A la date du 8 octobre, la 7e compagnie qui a jusque-là été affectée à la division du secteur nord est mise à la disposition du génie du C. A.

A partir du même jour, chacune des C. M. fournit au capitaine chargé du service télégraphique du C. A., un détachement de 25 hommes pour la construction de lignes téléphoniques enterrées. Les détachements de travailleurs bivouaquent au bois de l'Éperon.

Durant cette période, qui correspond à l'organisation du nouveau front, consécutive à la prise de Bouchavesnes, les besoins des divisions de l'avant sont considérables et les transports difficiles.

Cinq compagnies du régiment sont employées à l'amélioration des routes et à l'aménagement de pistes allant vers le front.

Du P. C. du général commandant le 6e C. A., à l'est de Curlu, à l'embranchement du chemin de la Grenouillère, et même au delà, il faut établir les assises nouvelles de la route Curlu - Cléry, au moyen d'un lit de rondins jointifs.

La route desservant le secteur nord du C. A., et qui passe par Maurepas et la ferme de l'Hôpital, est aussi en mauvais état. La 7e compagnie est spécialement chargée de la réparer. C'est aux 6e et 8e compagnies, et particulièrement à cette dernière, qu'incomberont les travaux de la route sud.

MODIFICATIONS APPORTÉES DANS LA MISSION ET LE STATIONNEMENT DES DIVERS ÉLÉMENTS DU RÉGIMENT. — A la date du 28 octobre, la 5e compagnie quitte le P. C. Violette. Elle est chargée de travaux d'aménagements de baraquements au camp n° 19 (nord d'Éclusier). Elle s'installe au camp.

La 6e compagnie est affectée aux travaux du parc d'artillerie, à Cappy et au point A 204, avec un peloton bivouaqué dans le voisinage de chacun des ces deux points.

Les 7e et 8e compagnies restent employées à la mise en état des routes. Elles bivouaquent à Curlu.

Les 3e et 4e compagnies continuent leurs travaux sous la direction du génie. Bivouacs sans changement.

L'état-major du régiment et la C. H. R. viennent cantonner à Cappy. Les deux C. M., sauf les groupes de tir contre avions laissés à Morcourt, occupent les baraquements du camp 3, à Laneuville-devant-Bray.

Enfin, les pères de familles nombreuses qui, d'après les ordres du commandement, doivent être tenus éloignés du front, sont employés à l'arrière dans différentes formations (camp d'aviation de Chipilly, ambulance d'Éclusier, etc.).

RÉGIME DE TRAVAIL. — Dans chacune des unités, il y a constamment : trois sections au travail, une section au repos à tour de rôle. En principe, les sections viennent passer leur période de repos à Laneuville. Leurs sacs y sont transportés par voitures.

Cette période de repos est employée aux soins de propreté corporelle, d'hygiène, de nettoyage des effets et des armes. Les hommes prennent des bains-douches 1 .

Le 29 octobre, le médecin aide-major de 1re classe **DUDON** arrive au régiment où il remplace le médecin aide-major **ALLO** qui passe à l'ambulance 3167.

Le 1er novembre, sont promus lieutenants à titre temporaire, les sous-lieutenants **PELÉ** et **ROGER**.

Ancestramil

1 L'appareil à douches que le régiment reçut en juillet 1915, lui rendit partout les meilleurs services pendant la guerre.



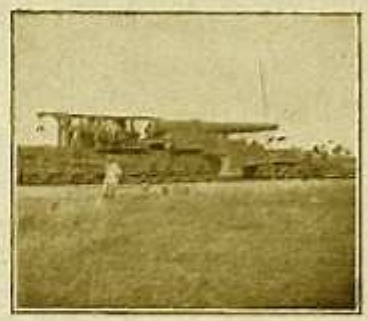
Saint-Eugène-en-Brie
Remise de Croix de guerre après Verdun



Entrée du village de Frize
Somme 1916



Frize. — L'église
Somme 1916



Canons de marine sur rails
près Warfusée-Abancourt
Somme, Novembre 1916



Distribution de Croix de guerre
après la Somme
Sur l'Aisne 1917

Du 13 au 15 novembre, les changements ci-après sont apportés à l'affectation des unités :

Les 1re et 2e compagnies sont relevées auprès de la 56e D. I. par les 6e et 4e.

La 2e compagnie va bivouaquer au point A 204. Les 1re, 3e, 4e, 5e et 6e bivouaquent en avant de Frise.

Les 3e et 4e compagnies sont employées à l'aménagement d'une piste partant de l'est de la ferme de Hem-Monacu et se dirigeant vers la cote 109.

La tâche assignée à ces unités nécessite un travail de nuit.

Il en est de même au 2e bataillon pour ce qui concerne particulièrement le rôle de la 7e compagnie dans le voisinage du P. C. Aiguilles.

Dans la zone arrière du C. A. il est nécessaire, pour protéger les cantonnements contre les bombardements par avions, d'établir à proximité de Morcourt, des postes de surveillance et de tir (un par compagnie de mitrailleuses).

Préalablement, les officiers des C. M. ainsi que quelques autres officiers du régiment et une quinzaine d'hommes de troupe ont fait un stage de quelques jours au centre d'aviation de Chipilly, pour y recevoir les notions essentielles du tir contre avions.

Pour compléter l'installation des postes de surveillance et de tir de Morcourt, deux sections de projecteurs s'installent dans leur voisinage et se relient téléphoniquement avec eux et avec le major du cantonnement de Morcourt.

ORGANISATION DE COMPAGNIES DE TRANSPORT. — A partir du 24 octobre, en raison des lourdes difficultés du ravitaillement des premières lignes, un équipage de 140 mulets et de 78 bourricots fut mis à la disposition du régiment pour la constitution de deux compagnies de transport qui seront spécialement chargées de desservir la D. I. du sud du C. A. (56e D. I.).

La 1re compagnie (capitaine **DALMAZ**) fut entièrement employée à ce service. A la 2e compagnie (lieutenant **JACQUIN**), les hommes en excédent furent utilisés comme travailleurs dans le même secteur.

Le capitaine **DALMAZ** assura le commencement de ce nouveau régime de transport pour le 28 octobre.

Vers le milieu de novembre, les 1re et 2e compagnies furent relevées dans leur mission de ravitaillement par les 4e et 6e compagnies.

Ce service était pénible, il ne pouvait avoir lieu que de nuit. Les détachements de conducteurs, avec leurs animaux, partaient à la chute du jour, dirigés sur les points indiqués. Les itinéraires étaient difficiles à suivre par les nuits obscures. Parfois, les mulets glissaient dans les trous d'obus. Il ne fut pas toujours possible de les en retirer.

Les conducteurs s'acquittèrent constamment de leur mission avec le plus grand dévouement et à la satisfaction des troupes ravitaillées. Ils n'en revinrent pas tous.

A la date du 22 novembre, le service de réparations et d'entretien des routes et pistes dans la partie du secteur du C. A. qui s'étend à l'est de Curlu est, sous la direction du colonel commandant le génie, centralisé entre les mains du chef de bataillon **MOREL**, du régiment qui, à partir du 28

Ancestramil

novembre, disposera des quatre compagnies de son bataillon.

A cet effet, la 6e compagnie est relevée de son affectation à la 56e D. I. et rendue au commandant **MOREL**.

Dès lors, chacune des compagnies du 2e bataillon fut attachée à un secteur distinct. Les unités bivouaquèrent :

5e et 8e compagnies, à Curlu ;

6e compagnie, à Frise ;

7e compagnie, vers le « Petit-Bois », au sud du P. C. Cranière.

Certaines sections de routes ou pistes, très exposées aux vues, durent être camouflées pour y rendre possible le travail de jour. Parmi ces régions particulièrement exposées au tir de l'artillerie se trouvait la partie de piste voisine du P. C. Ouvrages où l'adjudant **DESDIER**, de la 5e compagnie, si regretté de ses chefs et de ses hommes, fut mortellement atteint par éclats d'obus le 1er décembre.

En outre de ces travaux de routes qui exigeaient un effort de longue haleine, le régiment fut chargé de l'entretien des communications enterrées dans la même partie du secteur : tranchée Sivas, boyaux Martin-Paul, des Glands, etc.

OCCUPATION ÉVENTUELLE DE LA DEUXIÈME POSITION. — Dans le secteur du 6e C. A., la deuxième position partait des bords de la Somme au sud pour s'étendre jusqu'au point où le C. A. se reliait au XVe corps britannique (au nord du boyau Masson).

En cas d'alerte, cette position devait, d'après les instructions du commandement, être occupée par les compagnies du 112e mises en temps normal à la disposition du colonel commandant le génie (2e bataillon), renforcées par les deux C. M. du régiment et la compagnie 6/4 du génie, sous le commandement du lieutenant-colonel commandant le 112e territorial.

Cette deuxième position, établie sur les premières contre-pentes de la croupe qui descend de la ferme de l'Hôpital, en passant à 700 mètres environ à l'est du bois des Riez, était seulement en cours d'organisation. La pose des réseaux de fils de fer était en bonne voie. Les abris de mitrailleuses dans la partie nord étaient assez avancés. Mais il restait beaucoup à faire dans la partie sud.

Telle quelle, la position offrait déjà de sérieux éléments de résistance. En cas d'occupation, l'achèvement du travail devait être poursuivi d'urgence par les occupants.

Chaque commandant d'unité, muni d'instructions particulières, prépara, par une reconnaissance et par des consignes spéciales, l'occupation de son sous-secteur.

DU 10 AU 20 Décembre. — Le 10 décembre, le tir de l'artillerie ennemie atteint les abris de la 5e compagnie : un caporal et cinq hommes sont blessés.

Le 12 décembre, le 6e C. A. est rattaché à la 10e armée qui, à partir de ce jour, s'étend par sa gauche jusqu'au contact des troupes britanniques.

A la même date arrive au 112e le capitaine **ROUX-FREISSINING**, venant du 261e territorial. Il prend le commandement de la 4e compagnie.

Le lendemain, le capitaine **SIMONET**, précédemment évacué à la suite de blessure par accident,

rallie le régiment.

CITATION DU RÉGIMENT. — A la date du 20 décembre, le régiment est l'objet de la citation suivante à l'ordre du 6e corps d'armée :

« Sous le commandement du lieutenant-colonel VALOT, le 112e régiment d'infanterie territoriale a rendu les plus grands services. Qu'il se soit agi de combattre ou d'organiser le terrain, ou de porter en première ligne munitions, vivres et matériel, ou d'entretenir les voies d'accès, partout le régiment a su, sans se laisser influencer par les lourdes pertes subies, faire preuve de bravoure, de dévouement et d'abnégation. »

Le séjour du régiment sur le front de la Somme touche à sa fin. Il est relevé, partie le 24 décembre (3e et 4e compagnie) et partie le 25. Embarqué les 25 et 26, il est transporté par autos-camions à Maulers (Oise).

De là, après avoir été rejoint par ses équipages, il gagne par voie de terre son cantonnement de repos de Ponchon, à proximité de Noailles (Oise).

Le nouvel et gros effort que le 112e venait de fournir trouva, ainsi que les précédents, sa récompense dans la citation du général commandant le 6e corps d'armée.

Chacun des anciens militaires du régiment peut et doit en être fier. La citation à l'ordre du 6e C. A. est un titre collectif auquel ils ont tous part. Aussi le chef de corps en fit-il remettre un exemplaire à chacun d'eux.

Quant à la Croix de guerre avec étoile de vermeil qui a été décernée au 112e, elle orne son drapeau actuellement déposé à l'Hôtel des Invalides et si, lors de la réorganisation de l'armée, le régiment est appelé à renaître, les territoriaux de l'avenir qui serviront dans ses rangs reconnaîtront, à la vue de ce glorieux témoignage, que leurs aînés, au cours de la grande guerre, ont bien servi leur pays.

PERTES. — Le régiment perdit sur le front de la Somme 22 tués et 40 blessés, dont 2 officiers.

Ancestrami

Historique du 112e Régiment Territorial
Librairie Chapelot – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2013

Période du 1er Janvier au 9 Juin 1917

L'OFFENSIVE SUR L'AISNE

Pendant le séjour du 112e territorial au cantonnement de Ponchon, les unités sont, comme de coutume, remises à l'instruction Elles exécutent des exercices de tir.

Les fusiliers-mitrailleurs, les pionniers et les grenadiers reprennent aussi leur instruction spéciale.

Mais en ces jours de repos où se rassemblent les souvenirs, les pensées de tous vont vers les camarades, dont la liste est longue, qui sont tombés au front. Un service commémoratif est célébré en l'honneur des morts du régiment.

L'accueil cordial fait au 112e dans ce riche et beau pays de l'Ile-de-France, la bonne installation que trouvent les hommes dans les cantonnements, le large repos qui leur est assuré, font du séjour à Ponchon une vraie période de détente qui, après le stationnement dans le secteur agité et boueux de la Somme, est particulièrement apprécié.

De très nombreuses permissions sont accordées.

Deux soirées récréatives sont offertes aux habitants à titre de remerciement pour leur aimable hospitalité.

Quelques officiers rentrant d'évacuation rallient le régiment qui reçoit, en outre, les sous-lieutenants **PASCUAL**, **MISTRAL** et **MARTIN**, venant du dépôt.

Pendant quelques jours, le 112e territorial fut rattaché à la 3e armée (général **HUMBERT**), avec affectation éventuelle au secteur de Roye – Lassigny. Mais une autre destination lui fut assignée.

Les 10 et 11 janvier 1917, les éléments du régiment sont embarqués à la gare d'Hermes, près de Ponchon, pour être transportés dans la région de Neuilly-Saint-Front (Aisne).

De Neuilly-Saint-Front, où ils ont débarqué, les bataillons se portent, le 12, par voie de terre :

Le 1er bataillon sur Rocourt-Saint-Martin (sud-ouest de Fère-en-Tardenois) ; le 2e bataillon avec l'état-major du régiment sur Longpont, à la lisière est de la forêt de Villers-Cotterêts.

Le 112e territorial, de nouveau rattaché au 6e C. A. (général **de MITRY**), est mis à la disposition de la 6e armée (général **MANGIN**), dont le quartier général est à Oulchy-le-Château.

Mais le stationnement des bataillons à Recourt et à Longpont, motivé par un projet d'exploitation de forêts, est de courte durée.

Le 20 janvier, le régiment, enlevé par autos-camions, est transporté, l'état-major et le 2e bataillon à Braine, pour aller cantonner à Courcelles et à Paars, à l'est de Braine, le 1er bataillon à Baslieux, au nord-est de Fismes, pour y cantonner.

L'organisation des services sanitaires et d'approvisionnement en munitions commence en vue des

opérations du printemps prochain.

Les compagnies du 1er bataillon vont être employées à la construction d'un hôpital d'évacuation vers Courlandon. Celles du 2e bataillon travaillent à l'aménagement de dépôts de munitions dans le voisinage de leurs cantonnements, ainsi qu'au déchargement du matériel expédié sur les gares de Braine, Bazoches et Fère-en-Tardenois. Les deux premières de ces gares sont fréquemment bombardées.

Le 29 janvier, le commandant **BONNAURE de la PAYRILHE** est, à titre temporaire, nommé chef de district à Quincy-le-Mont. Le capitaine **ROUX-FREISSINENG** commande par intérim le 1er bataillon.

M. **MALOU**, vétérinaire aide-major de 1re classe, chef de service, est promu vétérinaire major de 2e classe.

Le chef de bataillon **MOREL** est nommé à titre définitif.

REMISE DE LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR A DEUX OFFICIERS DU RÉGIMENT.— **Le 29 janvier,** le général **MANGIN** passe une revue, au sud de Courcelles, et remet des décorations :

Le commandant **MOREL** et le lieutenant **ROUSSIN**, du régiment, reçoivent la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

A la date du 30 janvier, le 112e territorial est rendu au 6e C. A. pour l'exécution des travaux à effectuer dans le secteur de cette grande unité :

a) Le 1er bataillon est chargé, dans la zone avant du C. A. : de la réfection des boyaux et de l'aménagement de pistes entre le canal de l'Aisne au nord et la voie ferrée de Braine à Fismes au sud, ainsi que de l'établissement et de la garde de dépôts de munitions dans le même secteur. La première de ces missions incombera aux 1re et 2e compagnies, les 3e et 4e étant employées à la deuxième mission. Cantonnement du bataillon : Dhuizel, au nord-est de Braine.

Les unités occupent à peu près exclusivement, surtout au début, les « creutes » situées au sud du village, en particulier la « creute Girodon ».

Cette occupation assurait aux compagnies un abri à la fois contre les intempéries et contre les bombardements de l'artillerie ennemie. Mais le manque de ventilation des creutes y rendit bientôt le stationnement pénible et on dut les évacuer en partie jusqu'à ce que le percement de cheminées permît d'en assurer l'aération.

b) Le 2e bataillon doit assurer l'entretien des routes et pistes au sud de la voie ferrée Braine - Fismes.

L'état-major du bataillon est établi à Cuiry-Housse, au sud-ouest de Braine, avec la 5e compagnie. Les autres unités du bataillon cantonnent tout d'abord à Nampteuil-sous-Muret, Violaine et Maast.

L'état-major du régiment occupe Nampteuil-sous-Muret.

Ces divers éléments sont poussés progressivement plus au nord au fur et à mesure des nécessités de leur mission.

Les travaux d'exécution du service routier au moment où le 2e bataillon en est chargé, constituent une lourde tâche : on est en plein hiver. L'activité de la circulation générale et les gros transports

que nécessite la préparation des opérations prochaines, ont, par suite des gelées et dégels successifs, défoncé les routes et, en maints endroits, il faut refaire complètement les chaussées.

La route de Soissons à Fère-en-Tardenois, très belle en temps normal, est dans un état lamentable et ne supporte plus les poids lourds. Les camions s'y enlisent et il est parfois difficile de les dégager.

Les matériaux dont le bataillon doit faire usage sont d'ailleurs médiocres et la carrière de Jouaignes, qu'il exploite, ne donne qu'une pierre calcaire sans résistance à l'écrasement.

Dans de telles conditions, il est méritoire que les unités employées à ce travail aient pu le mener à bonne fin.

La C. M. 2 (lieutenant **VIAL**) ne prend part que pendant peu de temps aux travaux du 2e bataillon. Elle est ensuite chargée de l'exploitation d'un bois pour alimenter la scierie de Lesges.

PERTES SUBIES PAR LE RÉGIMENT A LA SUITE DE MUTATIONS. — Pendant la période du 2 février au 9 mars, en exécution des ordres du commandement prescrivant d'affecter aux formations les moins exposées les pères de familles nombreuses, le régiment passe à différents services, notamment à l'Intendance et au service de santé, 287 sous-officiers, caporaux et soldats.

Au cours de la même période, l'état-major vient cantonner à Braine. Les 7e et 6e compagnies sont rapprochées de leurs chantiers de travail et stationnent respectivement à Courcelles et à la ferme des Bruyères. Un peloton de la 5e compagnie cantonne à Limé.

La C. M. 1 est, dans la zone du 1er bataillon, chargée d'un travail spécial : elle est employée au camouflage de la route Braine à Vieil-Arcy, dans la partie où elle traverse le plateau.

Éventuellement, cette unité est mise, pour le cas d'alerte, à la disposition du commandant du bataillon actif cantonné à Dhuizel.

Du 9 au 14 mars, le 112e reçoit deux nouveaux officiers : le lieutenant **LEYRISSON**, venu du 172e R. I. Il est affecté à la 6e compagnie mais passera peu après à la C. M. 2 ; le capitaine **ARNAULT**, venu du dépôt du régiment et qui prend le commandement de la 2e compagnie.

Par contre, et conformément aux instructions du général commandant en chef, les lieutenants **THOULOUZE** et **ROUSSEL** sont renvoyés au dépôt, avec quatre sergents et huit caporaux pour l'instruction de la classe 19.

MODIFICATIONS A L'ORGANISATION DES BATAILLONS. — En exécution des ordres du haut commandement relatifs à une nouvelle organisation des bataillons d'infanterie, les bataillons du régiment sont, à la date du **1er avril**, reconstitués sur un nouveau pied et comprennent chacun : trois compagnies ordinaires et une compagnie de mitrailleuses à quatre sections.

La C. M. 1 (capitaine **BERGER**) est affectée au 1er bataillon ; la C. M. 2 (lieutenant **VIAL**) est affectée au 2e bataillon.

Les compagnies maintenues sont numérotées 1, 2, 3, 5, 6, 7. Au 1er bataillon, elles sont commandées par les capitaines **DALMAZ**, **ARNAULT**, **ROUX-FREISSINENG** ; au 2e bataillon, par les capitaines **VIDAL**, **SIMONET**, **BONNAFOUX**.

Les effectifs des compagnies dissoutes sont employés en partie à constituer les 4es sections des C. M. Les excédents sont répartis entre les autres compagnies.

Le **7** avril, les éclaireurs montés qui, depuis le début de la guerre, ont fait campagne avec le 112e et ont rendu des services très appréciés pour les liaisons, quittent le régiment pour être employés à un service à pied.

Par application des instructions du commandement relatives à l'affectation de certains officiers de territoriale à des régiments actifs ou de réserve, le lieutenant **GUELPA** passe au 67e R. I. le 13 avril ; le lieutenant PELÉ passe au 106e R. I., le sous-lieutenant **TORRET** au 171e R. I. à la même date.

Le lendemain, M. **MALOU**, vétérinaire major, chef de service au régiment, quitte le 112e et passe à une formation d'artillerie. Il est remplacé nominalement par le vétérinaire aide-major de 1re classe **LOMBARD**.

Dans la première quinzaine d'avril, les compagnies du 1er bataillon mises à la disposition du génie terminent leurs travaux d'aménagement de boyaux (boyau des Observatoires, boyau du Balcon, boyau de la Chapelle, boyau de Vieil-Arcy).

Les unités affectées au service de l'artillerie achèvent la constitution des dépôts de munitions.

Au 2e bataillon, les chantiers de travail des compagnies sont, du 7 au 15 avril, reportés au nord de Braine sur les routes Braine - Brenelle - Saint-Mard, et Braine - cote 175 - Saint-Mard qui doivent être remises d'urgence en bon état.

Le jour J des attaques est proche.

Sur le front du 6e C. A., la situation se présente dans les conditions suivantes :

Vers l'Est, nous sommes maîtres des deux rives de l'Aisne jusqu'à Soupir inclusivement, et les troupes de droite disposent d'une base d'attaque favorable formée par nos lignes en avant de Soupir. La possession du village et du parc, si ruinés qu'ils soient, nous assure un point d'appui important.

Une puissante ligne d'artillerie T. R. du Creusot et de Saint-Chamond doit préparer et étayer notre attaque.

A l'Ouest, au contraire, en face de Chavonne, les deux rives du cours d'eau sont occupées par l'ennemi et l'on ne peut songer à aborder la rivière qu'après avoir détruit par le canon toutes les organisations allemandes et obligé les défenseurs à évacuer les pentes dominant notre front d'attaque.

Partout, d'ailleurs, les positions à enlever sont très fortes : on peut prévoir que les « nids de mitrailleuses » et les minenwerfer rendront difficile la progression de nos troupes sur tout le front.

Missions assignées

à chacun des deux bataillons du régiment au jour J.

a) Mission essentielle : Rétablir — immédiatement après l'attaque — les communications sur l'itinéraire assigné, en réalisant tout d'abord une viabilité sommaire qui permette le passage de l'artillerie, puis en améliorant cette viabilité d'une manière continue pour rendre les routes praticables aux trains ;

b) Mission se rattachant à la précédente : Assurer la circulation sur les itinéraires et sur les ponts. Des officiers sont nominativement désignés pour y pourvoir ;

c) Établissement de chemins d'accès pour les ponts à jeter sur l'Aisne.

Le 2e bataillon est chargé d'assurer la circulation sur l'itinéraire n° 2 passant par Pont-Arcy, Soupir, Cour-Soupir.

Au 1er bataillon est dévolu l'itinéraire n° 3 : Presles-et-Boves, Cys-la-Commune, Chavonne.

Une compagnie de chacun des deux bataillons reçoit, en outre, une mission spéciale : au 2e bataillon, la compagnie **SIMONET** est chargée de remettre rapidement en état la route de la rive droite de l'Aisne, de Vaillv à Bourg-et-Comin ; au 1er bataillon, la compagnie **ROUX-FREISSINENG** a pour mission l'établissement des accès du pont à jeter sur l'Aisne, en face de Chavonne.

Le lieutenant-colonel **VALOT** ayant été chargé du commandement des T. R. du C. A. parqués aux environs de Limé, remet au chef de bataillon **BONNAURE de la PAYRILHE** le commandement provisoire du régiment en ce qui concerne les missions assignées aux deux bataillons.

Un service de cyclistes et de coureurs doit assurer la liaison de ces derniers avec le chef de corps.

ATTAQUE DU **16 Avril**. — L'attaque avait été précédée d'un violent tir de préparation d'artillerie dont on put voir les effets par l'état dans lequel furent trouvées, le lendemain, les organisations ennemies. Les trous d'obus se touchaient presque sur ce terrain bouleversé par les gros projectiles. L'ensemble de notre artillerie avait fait de bonne besogne sur les premières lignes ennemies.

Toutefois, l'établissement du pont sur l'Aisne, en face de Chavonne, ne fut possible que dans la nuit du 18. Durant la journée du 16 et les jours suivants, les éléments du 112e remplirent la mission qui leur avait été assignée dans la zone de terrain qui venait d'être dégagée par l'attaque.

2e BATAILLON. — Des deux bataillons, le bataillon **MOREL** était celui qui devait, en raison de la situation et malgré des difficultés très sérieuses, pouvoir progresser avec le moins d'aléas sur son itinéraire.

L'extrait suivant du rapport du chef de bataillon donne des détails très intéressants sur l'exécution de sa mission :

.

« … Enfin, vers 1 h.30 (le 16 avril), tout le monde est présent aux Grandes-Roches et l'on se repose 1 .

« A 5 heures, passage du canal. Inutile de songer au boyau de la plaine ; on aurait de l'eau jusqu'au ventre. La plaine est traversée au pas de course, le génie en tête. A 6 h.30, l'équipe toute entière est échelonnée dans le boyau de la Grille.

« Le convoi a pu franchir les ponts sans difficultés. Il se groupe sur la route devant l'entrée du parc.

« Les vagues d'assaut sont sorties depuis un instant ; l'artillerie française a allongé son tir ; l'artillerie allemande reste silencieuse ; les prisonniers commencent à affluer, inondant les ruines du château.

1 L'équipe devait se trouver à Soupir à 6 heures. Le trajet à parcourir était relativement court. (Note du Chef de Corps).

« A 7 heures, aidés par des hommes de l'artillerie de tranchée, les sapeurs de la 26/5 ont écarté les fils de fer et, derrière les tirailleurs qu'on voit courir dans les bois, ils se sont établis sur la route de Cour-Soupir, contre le rebord du plateau, et commencent à combler les boyaux boches.

« Pendant que la C. M. 2 déblaie le chemin en bordure du mur ouest du parc, la 5e s'échelonne entre la route de Wailly et le boyau Chanzy.

« Un dépôt de rondins, claies et fascines, avait été prévu ; plus rien n'existe. Il faut se rabattre sur les matériaux de fortune que les maisons démolies fournissent, du reste, en quantités inépuisables.

« Jusqu'à 8 heures, les chantiers ont pu fonctionner sans gêne ; mais sur la crête des Gouttes-d'Or, à notre droite, des îlots ennemis résistent à outrance ; un mitrailleur nous découvre et nous arrose ; il faut travailler courbé ; heureusement, il y a un angle mort ; il tire trop haut. Un « minenwerfer » nous expédier des « tourterelles ».

« De loin en loin, arrivent des obus évidemment destinés à interdire notre route. Ce barrage est mal réglé ; il se perd à contre-pente. Pendant ce temps, nous voyons des chasseurs gravir l'éperon des Goutes-d'Or ; à la grenade, ils réduisent le nid de mitrailleuses. Le « maschinengewehr » et le minenwerfer se sont tus. On se hâte ; la route prend tournure ; mais l'artillerie allemande recommence son tir d'interdiction ; elle bombarde avec une précision inquiétante le château, la grille, le boyau du Balcon, la route de Wailly. Nous avons 6 tués, 8 blessés ; des sapeurs sont blessés dans le courant de l'après-midi.

« Le soir, la bataille paraît se calmer mais, en prévision d'une contre-attaque, l'équipe bivouaque dans la parallèle de départ, après avoir organisé son service de guetteurs.

« Le 17, matin, grosse déception ; ordre d'aller à la creute GOURAUD travailler à la route de Braine – Grandes-Roches, que les convois ont détériorée.

« Mais le 19 nous sommes de nouveau à Soupir et arrivons au moment où la première pièce de 75 qui devait escalader le plateau était embourbée au-dessus du boyau CHANZY. Les hommes de la 5e apportent des matériaux ; les C. V. A. X. charrient des fascines et des pierres ; la pièce passe et, derrière elle, le reste de la batterie. Le soir, deux groupes, peut-être trois, sont en positions au nord de Cour-Soupir.

« Dès le 20, la C. M. 2 et la 5e poussent leurs équipes vers le Nord. Des tombereaux de pierres, extraites de la ferme de Cour-Soupir, comblent les entonnoirs impressionnants que creusèrent nos 370.

« Le 21, la route est presque un boulevard. Le général **MANGIN** et le général **de MITRY** peuvent venir en automobile jusqu'à 400 mètres au nord de Cour-Soupir et en paraissent satisfaits.

« Dès lors, les travaux se poursuivent jusqu'à la Croix-sans-Tête et la chaussée est rétablie dans son intégrité. »

1er BATAILLON. — La 1re compagnie et la C. M. 1, désignées pour assurer le service de l'itinéraire n° 3, sont rassemblées le matin.

Bien que le 1er bataillon eût été empêché de remplir sa mission le jour des attaques, en raison des retards que subit notre progression dans la zone où il devait opérer, il eut des tués et des blessés. Parmi ces derniers se trouva le lieutenant **CHENEVAZ**, grièvement atteint à la tête et dont l'ordonnance, le soldat **TAITOT**, fut tué à ses côtés.

L'ennemi avait été, dans la journée du 16 avril, rejeté au delà du Chemin des Dames et la partie sud du plateau était en notre possession.

A partir du 21 avril, les différents éléments du 112e reçoivent les missions suivantes :

Sont affectés à la division de droite du C. A. :

L'état-major du 2e bataillon avec deux compagnies et demie (5e, C. M. 2 et un peloton de la 7e), pour être employés aux travaux d'organisation dans la zone conquise ;

A la division de gauche pour les mêmes travaux :

L'état-major du 1er bataillon avec la 1re compagnie, la C. M. 1 et un peloton de la 2e compagnie.

Une compagnie du 1er bataillon (au début la 3e) est à la disposition du colonel commandant le génie.

La compagnie **SIMONET** (6e) fut chargée d'assurer, avec le concours du groupe de brancardiers de la 12e D. I. et de l'escadron divisionnaire du capitaine **de la TAILLE**, le service des inhumations.

Le régiment eut en même temps à recueillir le matériel abandonné sur le champ de bataille ou trouvé dans les organisations de l'ennemi.

A ce travail furent employées différentes équipes sous le commandement du lieutenant **VÉROLLET**, aidé du sous-lieutenant **CLERC** : besogne délicate et exigeant des précautions spéciales pour éviter des accidents.

Le matériel de guerre recueilli — canons de tranchées, minenwerfer, munitions, etc. — était considérable. Il fut transporté au parc d'artillerie de Dhuizel.

Pendant cette période, l'état-major du régiment et la C. H. R. étaient cantonnés aux Grandes-Roches.

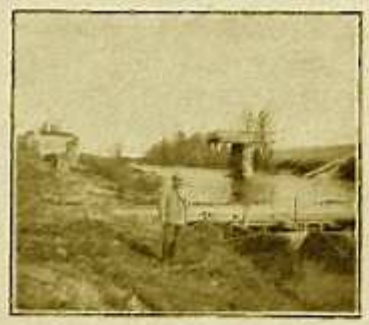
Le travail des unités du 2e bataillon mises à la disposition de la 12e D. I. se continua jusqu'au 26 avril. A cette date, la 5e compagnie, la C. M. 2 et le peloton de la 7e compagnie qui leur était adjoint furent relevés par des éléments des 143e et 144e R. I. T. et allèrent cantonner provisoirement à Condé-sur-Aisne et dans les creutes voisines.

Le surlendemain, elles vinrent occuper Presles et Boves et furent mises à la disposition du service du génie pour travailler avec la compagnie 6/5 à la remise en état des routes et à l'établissement d'une voie de 0,60 allant vers Ostel.

Au 1er bataillon, le commandant **BONNAURE** avait été désigné comme major du cantonnement de Vailly, tout en conservant son commandement.

Les sections avancées de la 1re compagnie qui étaient à la disposition des corps actifs occupant les premières lignes : 294e R. I. au bois Marcon, 19e B. C. P. à Rouge-Maison, 171e R. I à la ferme de Rochefort, avaient un service est très pénible. Cette compagnie fut relevée par la 3e, le 9 mai, et vint cantonner à Saint-Mard, où elle fut employée, avec la compagnie **DESOUCHES**, du génie, à des travaux de routes et de ponts et à la pose d'une voie de 0,60 dans la région Vailly, Ferme des Essenlis - Ostel.

Le 15 mai, la 1re compagnie quitta Saint-Mard pour cantonner à Cys-la-Commune.



Pont de Chavonne rompu
Sur l'Aisne, Mai 1917



Abords de Soupir après le 16 avril
Batteries de canons Schneider au pied des pentes du plateau du chemin des Dames
Sur l'Aisne 1917



Château de Soupir
Sur l'Aisne, Mai 1917



Au Cantonnement de St-Loup-sur-Semouse
Hte-Saône 1917



Le Salut du Général PERSHING
Commandant en Chef des Troupes Américaines
à la terre de France
(Juin 1917)

La C. M. 1, cantonnée à Vailly, travailla à la remise en état de la route La Noue - Rochefort - Ostel.

Le 14 mai, cette unité fut victime d'un gros accident : un obus, pénétrant par le soupirail d'une cave qu'occupait une fraction de la compagnie, éclata à l'intérieur, tuant deux caporaux et huit soldats et blessant un adjudant, un caporal et quatre hommes.

Le cantonnement atteint, installé dans une cave bien voûtée, paraissait aussi sûr que possible. Ce fut un de ces coups du sort qui déjouent toutes les précautions.

Les morts furent inhumés dans le cimetière militaire organisé en dehors de la localité.

Le 16 mai, l'état-major du régiment et la C. H. R. cantonnent à Cys-la-Commune qu'ils quitteront le 22 pour occuper Vasseny.

Le même jour, le régiment détache deux équipes de 30 hommes et deux sous-officiers aux sections de renseignements par le son installées à Courcelles et à Serches.

Le 20 mai, sur la place de l'église de la ville de Wailly reconquise, le chef de corps a la satisfaction de faire une remise de Croix de guerre au 1er bataillon.

Semblable distribution aura lieu le 27 mai, pour le 2e bataillon, au sud de Condé-sur-Aisne, non loin du fort de ce nom, enlevé récemment par nos troupes.

De nouvelles instructions apportent quelques .modifications au travail des unités du régiment.

Elles sont employées soit à la construction de lignes téléphoniques enterrées soit à la remise en état des routes et des chemins de fer à voie étroite desservant les premières lignes.

A la date du 25 mai, les 6e et 7e compagnies sont mises à la disposition de la 166e D. I. pour être employées à des travaux d'organisation au nord d'Ostel, vers la ferme Certeaux.

A Vasseny, la C. H. R. et le peloton des pionniers travaillent à l'aménagement du camp REVOL qui, poussé très activement, est près d'être achevé au moment où le 112e quitte la région.

Le 2 juin, le régiment est relevé par le 26e R. I. T. 11 est enlevé par camions-autos et transporté à Chenoise (Seine-et-Marne).

Du 3 au 7, le 112e est au repos.

Les 8 et 9 juin, il est embarqué en gare de Provins pour être dirigé sur Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône).

PERTES. — Le régiment avait perdu sur l'Aisne 22 tués et 33 blessés, dont un officier.

Ancestramil

Historique du 112e Régiment Territorial
Librairie Chapelot – Paris
numérisation : P. Chagnoux - 2013

Période du 9 Juin 1917 au 24 Mars 1918

FRONTS DES VOSGES ET DE LA HAUTE-ALSACE

Le régiment, débarqué à Saint-Loup-sur-Semouse, cantonne état-major et C. H. R. à Saint-Loup, 1er bataillon à Bouligney, 2e bataillon à Magnoncourt.

Il fait partie de la 7e armée (général **de BOISSOUDY**).

La période de stationnement du 112e territorial à Saint-Loup et dans les communes voisines fut la plus longue et la plus bienfaisante des périodes de détente accordées jusque-là au régiment.

Accueillis avec la plus grande cordialité par une population d'esprit très patriotique, avec laquelle ils furent de suite mis en sympathie, et dans un milieu où ils purent rendre des services appréciés. Les hommes goûtèrent, dans leurs cantonnements de la Haute-Saône, un repos prolongé qu'ils ne connaissaient plus guère.

Un grand nombre d'entre eux sont envoyés en permission.

La majeure partie des autres prête sur place une aide utile aux habitants pour les travaux de la campagne, en attendant que les ordres du commandement prescrivent, pour la fenaison, l'envoi de détachements de travailleurs dans les communes en quête de main-d'œuvre agricole.

L'effectif des présents est très réduit et, dans la reprise de l'instruction, il faut se borner à des exercices de détail. Mais, en raison des diverses missions que peut encore avoir à remplir le régiment, il est nécessaire que tout le temps libre et toutes les circonstances quelque peu favorables continuent à être mis à profit pour maintenir et développer dans les unités, l'instruction, l'entraînement dont il faut prévoir qu'elles auront de nouveau à faire preuve soit pour l'occupation des tranchées, soit pour combattre en rase campagne.

Quelques tirs peuvent être exécutés, grâce à la Société de tir locale, dont le stand est utilisé.

Une revue est passée par le chef de corps. Il remet la Médaille militaire au caporal **LECOMTE** qui, au titre d'un régiment de réserve, avait mérité cette récompense par le plus beau courage. Il distribue également des Croix de guerre et des insignes de blessés : précieux réconfort pour tous ceux qui sont l'objet de ces distinctions.

Mais le régiment perd encore une partie de ses éléments les plus jeunes : hommes de la classe 1897 ou moins âgés passant, par voie d'échange, aux corps de la 56e et de la 127e D. I.

Vers la même date, 15 juin, le 112e reçoit le capitaine **BALZARD**, le lieutenant **DEMAISON** et le sous-lieutenant **BEL**, venant d'autres régiments.

Le sous-lieutenant **MERCIER** passe au 75e R. I. (groupe spécial) pour servir au Maroc.

Après avoir fourni plusieurs détachements importants pour les travaux agricoles et pour divers

services, le régiment est embarqué en chemin de fer les 16 et 17 juillet pour être transporté sur le front des Vosges.

Débarqué à Corcieux, il est dirigé sur Anould, dans la vallée de la Haute-Meurthe, entre Fraize et Saint-Dié.

De là, l'état-major et le 1er bataillon gagnent Entre-deux-Eaux, dans le secteur de la 166e D. I. (général **CABAUD**), à laquelle ils sont affectés. Le 2e bataillon se porte sur Fraize et Plainfaing, secteur de la 127e D. I. (général **d 'ANSELME**).

Un nouveau et très fort contingent de travailleurs agricoles est envoyé par le régiment dans les vallées de la Moselle et de la Moselotte. Il fait d'autres pertes encore, les unes temporaires, les autres définitives, et c'est ainsi que les unités arrivent dans leurs secteurs avec des effectifs très anémiés.

1er BATAILLON. — Les 2e, 3e compagnies et la C. M.1 cantonnent à Entre-deux-Eaux, la 1re compagnie étant poussée plus avant jusqu'à Ban-de-Laveline, où elle est mise à la disposition du commandant du sous-secteur (colonel commandant le 171e).

Un gros travail de camouflage des routes est à reprendre ou à compléter, principalement sur les routes Anould - Saint-Dié, Saint-Dié - col de Sainte-Marie, et sur les chemins latéraux, très en vue pour l'ennemi qui occupe les crêtes se dessinant en arc de cercle, depuis le château de Faîte, au nord du col de Sainte-Marie jusqu'à l'Ormont, au nord de Saint-Dié, en passant par le « Casque » et par le Climont. Les Allemands possèdent, en ce dernier point, en particulier, un excellent observatoire.

Les 2e et 3e compagnies, ainsi que la C. M. 2 sont au début toutes trois employées à cette opération de camouflage sous la direction du chef de bataillon.

2e BATAILLON. — Le 2e bataillon détache une compagnie (5e) aux Grands-Ordons et une au Pré-Carré (7e) pour des travaux de routes de montagne. Plus tard, la compagnie du Pré-Carré va cantonner à la Capitaine, dans la direction du col du Bonhomme.

Les unités ainsi détachées font une œuvre très utile et durable. Leurs travaux ont contribué à améliorer très notablement, et d'une façon permanente, l'état des communications routières de la Haute-Meurthe vers le col du Bonhomme, pour le plus grand avantage des habitants de la région, comme pour celui des touristes.

L'état-major du 2e bataillon, la 6e compagnie (capitaine **DIDIER**) et la C. M. 2, après avoir cantonné à Plainfaing viennent, dans les premiers jours d'août, occuper Fraize. Tout en étant chargée de la défense contre avions, la C. M. met une partie de son effectif à la disposition du service du parc du génie, avec la 6e compagnie.

Dans la première quinzaine d'août, arrive au régiment M. **ROUSSEAU** qui, venu au corps comme vétérinaire auxiliaire, sera nommé peu de temps après aide-major.

Quelques jours auparavant, le 112e a été doté d'un dentiste, mesure particulièrement heureuse — quoique tardive — pour un régiment composé d'hommes âgés. Les services rendus par M. **PENNETIER** furent très appréciés.

Plusieurs détachements sont de nouveau fournis par le 112e, notamment au Collet, près de la Schlucht, et à la gare de Corcieux.

Le sous-lieutenant **ANTONY**, venant du 87e R. I., arrive au régiment. Par contre, dans la deuxième quinzaine d'août, trois officiers du début de la campagne, les lieutenants **JACQUIN**, les sous-lieutenants **GUTTIN** et **VÉROLLET** quittent le 112e pour passer à des compagnies M. D. du génie.

Le régiment perd aussi peu après le lieutenant **VIAL**, remis à la disposition du Ministre de l'Instruction publique.

TRAVAUX SUR LA DEUXIÈME POSITION. — L'organisation de la deuxième position qui, dans le secteur de la 166e D. I., s'étend sur la rive gauche de la Morte, jusqu'au col des Journaux, en passant par la « Tête-de-Béhouille » 1, est à compléter.

Les ordres du général commandant la D. I. prescrivent, comme premier travail, de renforcer et de compléter les réseaux de fils de fer. A cette tâche est employé tout le personnel disponible de la C. H. R. : pionniers et téléphonistes. Mais ce travail et celui du camouflage des routes donnent lieu à une consommation considérable de perches et de piquets qui nécessite, après entente avec l'administration des forêts, l'exploitation de plusieurs coupes de bois dans les environs.

Les pionniers du régiment sont chargés, plus tard, sous la direction du sous-lieutenant **CLERC**, de la construction d'abris pour mitrailleurs en première ligne.

Dans l'ensemble de l'armée, le commandement supérieur s'attache alors à perfectionner, par des cours spéciaux, les procédés de combat. Sur le front des Vosges, divers cours d'instruction furent institués pour vulgariser ces procédés, notamment en ce qui concernait l'emploi des mitrailleuses. Les officiers mitrailleurs y sont envoyés, ainsi que les cadres-troupe. Des cours pratiques sont aussi organisés pour les fusiliers-mitrailleurs.

Le 2 septembre, le capitaine **ROUX-FREISSINENG**, déjà chevalier de la Légion d'honneur au titre civil, reçoit la décoration au titre militaire.

Du 10 septembre aux premiers jours d'octobre, la 2e compagnie, détachée à Lauterupt, est employée aux travaux d'organisation de la position intermédiaire.

Vers la fin de septembre, à la suite de la dissolution de certains régiments territoriaux, le 112e reçoit du 57e R. I. T. un contingent de 3 adjudants, 2 sergents-majors, 14 sergents et 309 caporaux et soldats.

Du 1er au 4 octobre, arrivent au régiment les lieutenants **PAUCHET** et **SURCOUF**, venant du 223e R. I.

LE RÉGIMENT OCCUPE LES TRANCHÉES DE PREMIÈRE LIGNE. — La réception du contingent ci-dessus ayant relevé les effectifs, les deux bataillons sont appelés, à partir du 8 octobre, à occuper les premières lignes :

a) Dans le secteur de la 166e D. I., une compagnie du 1er bataillon et la C. M. 1 assurent cette occupation à la droite du 171e R. I. Elles tiennent le centre de résistance de Beulay, face au château de Faîte : front très étendu et terrain boisé nécessitant une surveillance particulièrement active.

1 Au sommet de la « Tête-de-Béhouille », sur la « Place de la Revanche », reposent les corps du commandant de La BOISSE et des 300 chasseurs qui furent tués dans les premiers combats livrés en 1914 sur le front des Vosges.

La 1re compagnie (capitaine **DALMAZ**) et la C. M. 1 (capitaine **BERGER**) relèvent le 21e bataillon de tirailleurs indochinois dans la nuit du 9 au 10 octobre.

La 2e compagnie (capitaine **ARNAULT**) relèvera la 1re le **19**, après une occupation de dix jours. L'alternance entre les deux compagnies se continue ainsi jusqu'au **15 janvier 1918**.

Le service médical des unités occupantes est fait par le médecin auxiliaire **GIGNOUX**.

b) Sur le front de la 127e D. I., le 2e bataillon occupe, avec d'autres troupes, le quartier de Blancrupt, en face d'Orbey. Il relève le 27e bataillon de tirailleurs sénégalais. Le chef de bataillon **MOREL** prend le commandement du quartier.

Une compagnie occupe Claude-Pierre et trois sections de la C. M. 2 (capitaine **BALZARD**) sont établies en première ligne, réparties entre les sous-quartiers de Claude-Pierre, des Jeunes-Champs et du Creux-d'Argent.

Le 2e bataillon a la joie de fouler le sol d'Alsace.

Mais, en prévision de travaux de déblaiement des neiges, auxquels il n'aura d'ailleurs pas à être employé, le bataillon est relevé le 8 novembre.

A la suite d'un double déplacement de ses compagnies, les 5e et 6e viennent occuper le camp de Tinfronce, à l'est du col du Louchbach, pour être employées à l'organisation défensive de la Tête-de-Faux, puis du Bois-Brûlé.

La 7e compagnie est envoyée aux Grands-Ordons pour travaux de routes.

Le rôle de ces unités subsiste sans modifications importantes jusqu'à la fin du stationnement, du régiment sur le front des Vosges.

Par décret du 28 décembre 1917, le lieutenant-colonel **VALOT** est promu au grade de colonel. Il est maintenu dans le commandement du régiment.

Le 16 janvier 1918, le régiment s'embarque en chemin de fer à Corcieux pour être transporté sur le front de la Haute-Alsace.

L'état-major et 2e bataillon sont dirigés sur Etueffont, au nord de Belfort, le 1er bataillon sur Morvillars (ligne de Belfort à Delle).

Quelques jours sont consacrés à la reprise de l'instruction. Pendant un exercice de lancement de grenades, le sous-lieutenant **CLERC** est blessé par un éclat.

Les bataillons se disloquent le 27 janvier :

Au 1er bataillon, les unités cantonnent à Suarce, Rechézy et Lepuix. Elles sont employées à la pose d'une voie de 0,60 (ligne de l'Oberwald) ;

Au 2e bataillon, la 5e compagnie va cantonner à Novillars pour l'aménagement d'un terrain d'aviation vers Petit-Croix ;

La 6e occupe Angeot pour la réfection d'une voie normale à utiliser par l'artillerie lourde à grande puissance ;

L'état-major du régiment, la C. H. R., la 7e compagnie et la C. M. 2 cantonnent à Malvaux, au pied du Ballon d'Alsace. Ces éléments sont employés à l'installation et à l'exploitation d'une scierie.

Dans la première quinzaine de février, un détachement de 25 sous-officiers, dont 7 sergents-majors, et 81 caporaux et soldats, appartenant aux classes 1898 et plus jeunes, et placé sous le

Ancestramil

commandement du sous-lieutenant **ANTHONY**, est dirigé sur le centre d'instruction du Fort de Longchamp (Épinal). Ce sont de très bons gradés ou soldats qui quittent le 112e.

Le régiment reçoit en échange 20 sous-officiers et 69 caporaux et soldats du 250e R. I., appartenant aux classes 1897 et plus anciennes.

Le 16 février, le 112e perd un excellent officier, dirigé lui aussi sur le fort de Longchamp, le capitaine **TEUNTZ**, adjoint au chef de corps, son collaborateur immédiat depuis deux ans et demi, très confirmé, aussi actif que dévoué, et dont le colonel regrette vivement le départ.

Le capitaine **BALZARD** est provisoirement désigné pour remplacer le capitaine **TEUNTZ** comme adjoint au chef de corps. Il sera remplacé lui-même, quelques jours après, au commandement de la C. M. 2 par le capitaine **SIMONET**, venant de suivre un cours d'instruction spécial à Belfort.

A la fin de février, l'état-major du régiment vient cantonner à Auxelles-Bas.

10 Mars. — DÉPART DU COLONEL **VALOT**. — Le colonel **VALOT**, qui sera atteint par la limite d'âge absolue de 65 ans le 24 mars 1918, est remis à la disposition du ministre, en exécution des prescriptions de la circulaire du 22 décembre 1917, et quitte le commandement du régiment. Le 10 mars, devant le front de la C. H. R. rassemblée à Auxelles-Bas, il salue une dernière fois le drapeau du 112e et rejoint le dépôt.

Il laisse au régiment l'ordre d'adieux suivant :

ORDRE DU RÉGIMENT N° 217

ADIEUX DU COLONEL

« A la veille d'être atteint par la limite d'âge de 65 ans, et en exécution des prescriptions de la circulaire ministérielle n° 16503/1 du 22 décembre 1917, je suis remis à la disposition du Ministre de la guerre.

« Venu sur le front à la tête du 112e territorial, en octobre 1914, j'avais espéré le commander jusqu'à la fin de la campagne et pouvoir employer au service de mon pays, aux armées, tout ce qui me reste de vigueur et d'activité.

« Cette satisfaction ne me sera pas donnée.

« C'est le cœur navré que je m'éloigne du 112e et que je quitte un commandement auquel j'étais attaché de toute mon âme et que chacun au régiment s'est efforcé de me rendre facile.

« Je salue avec une profonde émotion le drapeau du 112e.

« Je remercie tous les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du dévouement dont ils ont constamment fait preuve et de l'esprit de discipline qu'ils ont toujours montré.

« Le sentiment du devoir qui existe à un degré si élevé chez tous m'est un garant que, sous le commandement de mon successeur, le régiment restera fidèle à ses belles traditions d'honneur, et qu'en toutes circonstances il continuera à mériter les félicitations de ses chefs.

« Mes pensées et mes affections suivront le 112e partout où il aura à concourir à la défense du pays.

Ancestramil

« Mes vœux l'accompagneront jusqu'à la Victoire.

« Je remets au commandant BONNAURE de la PAYRILHE, à dater de ce jour, le commandement du régiment.

« Aux armées, le 10 mars 1918.

« Signé : Colonel **VALOT**. »

Le chef de bataillon **BONNAURE de la PAYRILHE** prend par intérim le commandement du 112e.

Le 23 mars, le médecin-major **SIMOUNET**, chef de service du 112e est nommé médecin-chef de l'ambulance de la 166e D. I. Il est remplacé au régiment par le médecin aide-major de 1re classe **ROUSSEAU**.

Quelques jours plutôt, la C. M. 1 avait fait mouvement sur Calmoutiers (Haute-Saône) pour y suivre un cours pratique au centre d'instruction de la 12e D. I.

LE RÉGIMENT EST ENVOYÉ SUR LE FRONT DE LA SOMME. — Sur un ordre de la 7e armée, reçu dans la nuit du 22 au 23 mars, le 112e est rassemblé le 23 au soir à Danjoutin, près de Belfort, et embarqué le 24 en gare de Belfort. Il est dirigé sur le front de la Somme.

Ancestramil

SUR LE FRONT DE LA SOMME

26 Mars – 2 Mai 1918

Le régiment débarque le 26 mars à Tricot (Oise), sud de Montdidier. Ses éléments cantonnent :

État-major et 1er bataillon : Villers-Pérennes. (La C. M. 1, détachée, n'a pas fait mouvement avec son bataillon.)

2e bataillon : 5e, 6e et 7e compagnies, Pérennes ; C. M. 2 et les trains, La Morlière.

Le 112e va se trouver immédiatement engagé en première ligne.

L'ennemi, après avoir déclenché une offensive générale le 21 mars, a porté son effort principal en direction d'Amiens pour séparer les armées françaises des armées britanniques. Il recherche ensuite la rupture du front allié en approfondissant « la poche » de Montdidier.

Le commandement français veut arrêter l'ennemi sur la ligne de l'Avre. Les premières troupes retirées des autres secteurs sont jetées en hâte sur cette ligne de défense au fur et à mesure de leur débarquement.

Le 26 mars, à 17 heures, le 2e bataillon (capitaine **DIDIER**, commandant par intérim cette unité) reçoit, à son cantonnement de Pérennes, un ordre du général commandant le 6e C. A. adressé au chef de corps (chef de bataillon **BONNAURE de la PAYRILHE**, commandant provisoirement le 112e), et prescrivant qu'un bataillon du régiment sera chargé de tenir le lendemain 27, au point du jour, le front Pierrepont - Braches sur l'Avre.

Ce bataillon sera placé sous les ordres du chef d'escadron **DUPONT**, de l'artillerie divisionnaire de la 12e D. I.

Les batteries de cette D. I. déjà débarquées, doivent aussi prendre position, en même temps que le bataillon du 112e, pour la défense du même front.

En exécution des prescriptions de l'ordre reçu, le commandant **BONNAURE de la PAYRILHE** dirige immédiatement le 2e bataillon sur Aubvillers où il doit prendre les instructions du commandant **DUPONT**.

ROLE DU 2e BATAILLON DU 27 Mars AU 5 Avril. — En suite des instructions données au bataillon, ses unités s'établissent en avant-postes sur la rive gauche de l'Avre :

5e compagnie (capitaine **VIDAL**), partie nord du secteur, 7e compagnie (capitaine **BONNAFOUX**), partie sud jusqu'à Pierrepont inclusivement ;

6e compagnie (lieutenant **ROGER**), en réserve dans le grand bois situé à l'est de la ferme de Filescamps.

La C. M. 2 (capitaine **SIMONET**) a trois sections disposées en soutien des 5e et 7e compagnies sur

Ancestramil

les éperons dominant à l'ouest le cours de l'Avre. La 4e section est en réserve dans le bois au nord-ouest d'Hargicourt.

P. C. du chef de bataillon à la ferme de Filescamps.

Liaisons : à droite avec un bataillon du 132e R. I., à gauche avec le 102e B. C. P.

Mais les déplacements de troupes qui suivront modifieront un peu cette situation.

Rien de particulier à signaler le 27 si ce n'est que dans le courant de la journée, le bataillon est placé directement sous les ordres du général **PENET** (12e D. I.) dont le P. C. est à Grivesnes.

28 Mars. — Les unités conservent leurs emplacements de la veille.

A partir de 9 heures, sur un ordre reçu de la 12e D. I. un peloton de la 6e compagnie (sous le commandement du sous-lieutenant **ESTON**, de la 7e compagnie), et deux sections de la C. M. 2 (lieutenant **LEYRISSON**), sont détachés du 2e bataillon pour être mis, à la disposition du commandant du 1er bataillon à la ferme de la Folie.

Dans l'après-midi, le colonel **FIX**, du 6e cuirassiers, qui a pris temporairement le commandement du secteur, fait retirer la 7e compagnie de Pierrepont pour lui faire occuper la voie ferrée au nord du passage à niveau. Le front du bataillon se resserre quelque peu.

Une relève du bataillon est prévue pour 20 heures. Mais, le 54e R. I., qui devait fournir le bataillon de relève, reçoit une autre destination, bien que son chef, le colonel **ALLARD**, vienne de prendre le commandement du secteur.

Dans la soirée, des éléments ennemis sont signalés venant de Davenescourt et s'infiltrant vers Contoire. La surveillance redouble. Toutefois, la nuit se passe sans incident.

29 Mars. — Vers 9 heures, des fractions ennemies, de l'effectif d'un peloton environ, débouchent du ravin venant de Contoire et cherchent à se porter vers le Hamel. Elles sont obligées de se replier sous le feu de notre artillerie et celui des fusiliers-mitrailleurs de la 6e compagnie.

Le colonel **ALLARD** ayant rejoint son régiment, le bataillon du 112e, après avoir été placé momentanément sous les ordres du général **LAVIGNE-DELVIGNE**, commandant la 4e D. C., est affecté à la 166e D. I.

Dans la journée, une compagnie de cuirassiers s'est établie à sa droite et, dès lors, son front est limité à la corne du bois triangulaire situé au nord-ouest de la station d'Hargicourt.

A 18 heures environ, une compagnie ennemie fait une nouvelle tentative pour déboucher de Contoire par le chemin du Hamel. Le feu des mitrailleuses de la section de droite de la C. M. 2 l'oblige à remonter à la crête et à rentrer sous bois.

Mais, vers 18 h.30, des masses compactes apparaissent aux environs du Plessier et attaquent en direction du S.-O.

Elles réussissent à franchir l'Avre au sud-est de Braches, menaçant de tourner par sa gauche la 5e compagnie. Celle-ci se replie en bon ordre sur sa section de réserve et commence un feu violent sur les deux rives de l'Avre. Le tir des mitrailleurs de la section de gauche intervenant également empêche l'attaque ennemie de déboucher de la vallée. Elle cherche alors à gagner Pierrepont.

Ancestramil

La 5e compagnie reprend alors sa ligne de défense à la voie ferrée et rétablit ses liaisons avec les éléments voisins, à gauche avec le 116e B. C. P., à droite avec la 7e compagnie.

A la droite du secteur, le bataillon du 132e et une section de mitrailleuses du 6e cuirassiers qui occupaient la rive droite de l'Avre, ayant dû l'abandonner, le génie fait sauter le pont de Pierrepont.

La liaison continue à être assurée par la 7e compagnie, avec le 132e et les cuirassiers.

A 20 heures, le chef de bataillon **BARBE**, du 294e R. I., prend le commandement du secteur.

30 Mars. — Entre 2 et 4 heures du matin, les unités du bataillon sont relevées sur leurs positions par celles du bataillon **BARBE**, puis rassemblées alertées dans la ferme de Filescamps, qu'elles organisent en centre de résistance.

Les murs du parc sont crénelés. La voiture d'outils, précédemment laissée à Aubvillers, a été amenée à la ferme pour les travaux d'organisation.

Vers 7 heures, le bataillon a tous ses fusils en ligne. Il a été, pour la défense de la ferme, renforcé par une compagnie du 26e B. C. P. (capitaine **MARTIN**).

Mais l'ennemi a attaqué en force dès le point du jour. Il cherche à se glisser par le ravin et le bois qui sont au nord de la ferme pour la déborder.

Les feux des défenseurs, dirigés sur la lisière du bois, retardent son mouvement sans réussir à l'enrayer.

Vers l'Est, les éléments de première ligne, obligés de se replier, se retirent dans la direction de la ferme. Deux corvées de la 6e compagnie les ravitaillent pour leur permettre de continuer à tenir. Des fusiliers-mitrailleurs de la même unité leur prêtent appui. Mais la défense extérieure va devenir impossible.

Dans la ferme même, l'organisation préparée permet une résistance énergique :

La 7e compagnie est au mur sud avec une mitrailleuse ; la 5e compagnie avec le peloton de la 6e au mur est ; la compagnie du 26e B. C. P. au mur nord, avec une mitrailleuse.

Malgré le tir de l'artillerie ennemie, les murs restent intacts. Les unités du 112e comme les chasseurs, font une vigoureuse défense. L'ardeur au combat est communicative.

Durant deux heures et demie, la résistance se continue avec la même vigueur, retardant la progression de l'attaque ennemie.

Cependant, la nécessité apparaît d'évacuer la ferme afin d'éviter l'enveloppement. Vers 8 h.30, pour préparer l'évacuation, le commandant **BARBE** ordonne à la compagnie du 26e B. C. P. de contre-attaquer. A 9 h.30, l'ordre est donné aux troupes de la défense de se replier en direction d'Aubvillers - Thory.

Pendant ce repli, le 2e bataillon, pris sous le feu des mitrailleuses allemandes, et ayant à se couvrir contre les menaces d'encerclement de l'ennemi, subit de lourdes pertes :

Le capitaine **DIDIER**, commandant le bataillon, quitta l'un des derniers la ferme de Filescamps. A environ 200 mètres à l'ouest de celle-ci, il fut atteint par une balle qui lui brisa la jambe gauche à hauteur du genou. D'abord relevé et porté par le lieutenant **ROGER** et le soldat **GAUDROT**, il fut ensuite repris par le caporal fourrier **FAIVELEY**, de la 6e compagnie, et le soldat **COUTTON**. Mais ceux-ci furent eux-mêmes blessés en cours de transport et le capitaine **DIDIER** tomba aux

Ancestrami

mains de l'ennemi. Il mourut des suites de ses blessures.

Déjà cité précédemment à l'ordre de la division, cet officier mérita par l'esprit d'organisation, l'énergie et la bravoure dont il fit preuve dans le commandement de son bataillon pour la défense de la ferme de Filescamps, une très glorieuse citation à l'ordre de l'armée.

A la suite de la blessure du capitaine **DIDIER**, le capitaine **SIMONET** prend le commandement du bataillon.

Un regroupement des forces est tenté à Aubvillers pour organiser une nouvelle ligne de résistance. Mais on reconnaît vite que ce regroupement est impossible à si faible distance de l'ennemi, et le bataillon est ramené à Thory. Après être arrivé à gagner ce cantonnement, non sans avoir eu à éviter un violent tir de barrage d'artillerie, il est dirigé sur Chirmont, où il stationnera en cantonnement d'alerte jusqu'au 5 avril.

Il est employé à des travaux d'organisation au bois de Fay, à l'est de Sourdon, au bois rectangulaire (nord-est de Thory). Un petit détachement est envoyé à la Faloise pour une manutention de matériel.

Le 4 avril, le bataillon est alerté au point du jour et prend position à l'est du village de Chirmont, où s'organise une ligne de résistance. Il reste alerté le 5, jusqu'à 17 heures. Puis il reçoit l'ordre, le même soir, de faire mouvement, le 6 au matin, sur la Hérelle.

MISSION DU 1er BATAILLON A PARTIR DU 27 Mars. — Dans la journée du 27 mars, sur l'ordre reçu du général **PENET**, commandant la 12e D. I., le 1er bataillon va occuper, à l'est de Maresmontiers, le plateau situé au delà de Gratibus et de la voie ferrée. Il s'y établit vers 17 heures ; mais, pendant la nuit, il se replie, par ordre, derrière la voie ferrée, aux abords de Maresmontiers.

28 Mars. — Le matin du 28, les unités du bataillon sont disposées comme suit, allant du Nord au Sud :

La 2e compagnie sur l'éperon en face de Maresmontiers, en liaison par sa gauche avec le 350e R. I., puis les 1re et 3e compagnies gardant les lisières est du bois de l'Alval jusqu'à Framicourt.

Le capitaine **ROUX-FREISSINENG**, commandant par intérim le bataillon, a son P. C. à la ferme de Montauviller, où il ne dispose que d'une faible réserve (une section de pionniers).

Le P. C. du chef de corps est à la ferme de la Folie, avec la C. H. R. moins une section de pionniers.

Bien que le front indiqué ci-dessus dût être tenu par les trois compagnies du bataillon, il ne le fut, en réalité, durant la journée du 28, que par les 2e et 3e. Vers 7 heures, en effet, une compagnie du 106e vint relever, au bois de l'Alval, la compagnie **DALMAZ**. Celle-ci fut alors employée par le colonel commandant le 67e R. I. à l'organisation défensive du village de Cantigny, où il venait d'arriver.

Mais, à 9 heures, cette compagnie du 106e, ainsi que deux autres unités du même régiment qui étaient venues renforcer la ligne de défense, furent retirées pour être regroupées.

La 3e compagnie avait envoyé, dès le matin, des patrouilles pour se relier vers le Sud avec la 56e D. I. Vers 7 h.30, cette compagnie rendait compte que Courtemanche était occupé par le 132e R. I. Mais la distance est grande de Framicourt à Courtemanche.

Les patrouilles avaient également pris le contact à Cartigny avec le 69e B. C. P.

Dans cette journée du 28 mars, l'ennemi fait une première tentative pour s'insinuer dans le ravin de Framicourt.

La 3e compagnie est déjà assez vivement engagée. Elle perd 3 tués, 7 blessés et 3 hommes tombés aux mains de l'ennemi. Mais, avec l'appui que vient lui apporter un peloton de la 2e compagnie, elle repousse l'ennemi. L'entrée du ravin de Framicourt est dégagée.

Dans la nuit du 28 au 29, le 1er bataillon ayant récupéré la compagnie **DALMAZ** (1re), se retrouve dans les mêmes conditions que la nuit précédente, pour tenir son front.

Il eût été important d'occuper le village de Maresmontier ; mais les reconnaissances de la 2e compagnie firent savoir que la plus grande partie du village était déjà en possession de l'ennemi. On dut se borner à en observer les débouchés ouest.

29 Mars. — Dès la première heure, le commandant du bataillon porte la ligne de surveillance des 1re et 3e compagnies plus en avant, afin de ne perdre de vue aucun des mouvements de l'ennemi. Celui-ci est signalé à Framicourt, en même temps qu'il tient la majeure partie de Maresmontier.

La ligne de résistance est établie vers les crêtes : les 1re et 3e compagnies occupent les lisières est et sud du bois de l'Alval. Un peloton de la 2e compagnie, sous les ordres directs du capitaine **ARNAULT**, tient la lisière du petit bois situé au nord-est de Maresmontiers et qui, dans les souvenirs du 112e, a pris et conservera le nom de « bois du capitaine ARNAULT ».

Le bataillon a reçu comme renforts : un peloton de la 6e compagnie, avec le sous-lieutenant **ESTON**, et deux sections de mitrailleuses de la C. M. 2.

On travaille à l'organisation de la ligne de défense, avec l'aide du génie divisionnaire qui aménage les emplacements pour mitrailleuses. Mais les unités sont à très faible effectif : chaque compagnie ne compte pas plus de 100 hommes.

A la tombée de la nuit, après avoir subi un bombardement sévère de plus de deux heures, le bataillon était attaqué par des forces très supérieures sur toute l'étendue de son front.

La résistance fut énergique et opiniâtre. Tandis qu'à la lisière sud du bois de l'Alval elle arrêtait l'ennemi qui attaquait par Framicourt, une menace très sérieuse se produisit sur le flanc gauche du bataillon, après que les assaillants se furent emparés de Bouillancourt.

Le peloton de la 2e compagnie, du petit bois qu'il occupe, fait face à cette attaque. Mais ses feux sont impuissants à empêcher l'ennemi de déboucher du bois de Bouillancourt. Le danger est pressant. Le capitaine **ARNAULT** se prodigue pour y parer avec son faible effectif. Il est sur le front de sa compagnie et en dirige le feu. Au moment où il fait quelques pas en avant pour se rendre compte des mouvements de l'ennemi, qui n'est plus qu'à une centaine de mètres. Il tombe mortellement atteint par une balle.

Le corps du capitaine **ARNAULT** n'ayant pu, en raison de l'approche des Allemands, être rapporté dans nos lignes, sa mort ne fut pas immédiatement confirmée. Cependant, on sut bientôt qu'il avait été tué en plein combat et qu'il était mort glorieusement pour la France, à la tête de ses hommes, face au Boche.

Dans les parties est et sud dois de l'Alval, la situation des 1re et 3e compagnies était sérieusement mise en péril.

A la faveur de l'obscurité et des fourrés, la 1re compagnie put en grande partie se replier. La belle

résistance que fit la section qui occupait le saillant sud-est du bois (lieutenant **MORIZE**) permit à la 3e compagnie, dont le rôle était particulièrement difficile, d'éviter un encerclement.

Profitant de la nuit, les éléments qui n'étaient pas complètement accrochés par l'ennemi purent se dégager. Mais la compagnie éprouva de lourdes pertes.

Par le nord, les assaillants avaient gagné la Folie. Il fallut se replier dans la direction de la tête du ravin venant de Saint-Aignan. Le mouvement de retraite s'arrêta à hauteur de la ligne de défense préparée sur le front Cantigny - Grivesnes, à la conservation de laquelle les éléments du 112e contribuèrent dans la nuit du 29 au 30.

La journée du 29 mars coûtait très cher au 1er bataillon : comme le capitaine **ARNAULT**, le sous-lieutenant **EYQUEM** était tombé au champ d'honneur. Au total, le bataillon avait perdu 6 officiers et 135 hommes de troupe tués, blessés ou disparus.

Durant les combats des jours précédents, le petit groupe de la C. H. R., sous le commandement des lieutenants **GUMEZ** et **EMMANUEL**, s'employa vaillamment à seconder les bataillons pour arrêter l'ennemi.

30 Mars. — Le 30, le capitaine **ROUX-FREISSINENG**, avec l'aide du lieutenant **EMMANUEL**, réunit à Grivesnes un petit groupe d'environ 50 hommes, qui est employé sous la direction du génie à l'organisation de cette localité. Ce groupe contribue ensuite à la défense du village où il a 4 hommes tués et 6 blessés.

Dans le même temps, et sur l'ordre du commandant du bataillon, le capitaine **DALMAZ** regroupe les éléments que le combat de nuit de la veille a séparés, pour les diriger sur le Plessier, au sud de Grivesnes.

Mais, dans la soirée, le bataillon reçoit de la D. I. l'ordre de se replier sur Coulmelle, pour participer à l'organisation défensive du village où il sera tenu en réserve.

31 Mars. — La C. M.1 rentrant du cours d'instruction qu'elle vient de suivre à Calmoutiers (Haute-Saône), rejoint son bataillon.

Le contre-temps fâcheux qui l'en avait tenue éloignée pendant les journées précédentes avait été vivement regretté.

Elle est éventuellement appelée à contribuer à la défense du centre de résistance de Coulmelle, dont est chargé le 1er bataillon.

Les différentes unités du bataillon sont employées à la construction de tranchées et à la pose de réseaux. Cette double mission, complétée par des corvées diverses de nettoyage du champ de bataille, se continue jusqu'au 6 avril.

Le 7, le 1er bataillon et la C. H. R. reçoivent, l'ordre de se porter à La Hérelle, où le régiment tout entier doit être mis à la disposition du génie pour le service routier.

Mais avant de quitter cette région où il avait déjà eu à subir de si fortes pertes, le 112e devait encore être éprouvé par la mort d'un de ses plus vaillants officiers :

Dans la matinée du 7 avril, le capitaine **BERGER** était blessé mortellement par éclats d'obus pendant le bombardement de Coulmelle. La C. M. 1 perdait en lui un chef affectionné et le régiment

un officier de grande valeur.

Le capitaine **BERGER** comptait au 112e dès avant la guerre et avait fait toute la campagne avec lui. Officier des plus distingués, très brillant au feu, il laissa d'unanimes regrets. La croix de la Légion d'honneur lui fut décernée.

Le lieutenant **CHENEVAZ** remplaça le capitaine **BERGER** dans le commandement de la C. M. 1.

Le régiment se reconstitua à La Hérelle. Les unités y furent ravitaillées. Leurs vivres, munitions, etc., y furent recomplétés.

On ne saurait rappeler le rôle si difficile que le 112e territorial eut à remplir durant la période qui venait de s'écouler, et les pertes sévères qui en furent la conséquence, sans signaler en même temps que dans cette « Bataille de Picardie », les glorieux sacrifices faits par nos troupes ne furent pas stériles et que les durs combats livrés par nos armées pendant les derniers jours de mars et les premiers jours d'avril arrêtèrent la première grande offensive allemande du printemps de 1918.

Les hauteurs de Cantigny, Grivesnes, Aubvillers, qui commandent la ligne de défense de l'Avre et du ruisseau des Trois-Doms, sur laquelle le 112e venait de se battre, marquèrent « la grève » sur laquelle, comme le dira plus tard le maréchal **FOCH**, « le flot venait d'expirer ».

A partir du 7 avril, les deux bataillons sont employés, sous la direction du génie du C. A. :

1° A la remise en état des routes dans la région de La Hérelle ;

2° A l'organisation défensive du secteur de Plainville ;

3° A des manutentions de matériel dans les gares de Sains et de Gannes.

Le 13 avril, la C. M. 1 est mise à la disposition de la 45e D. I. et va prendre position entre Le Plessier et Villers-Tournelles pour exécuter des tirs indirects sur la région entre la Folie et Malpart.

Elle sera relevée dans la nuit du 24 au 25 avril.

16 Avril. — Le lieutenant-colonel **NEVEUX**, nommé au commandement du 112e territorial en remplacement du colonel **VALOT**, rejoint le régiment à La Hérelle et prend possession de son commandement. Il est désigné par le général commandant le 6e C. A. comme major de la zone sud arrière.

Bon nombre d'officiers du 112e sont en même temps affectés au service de la zone arrière comme majors de cantonnements.

A cette date du 16 avril, le régiment reçoit 7 sergents-majors du 250e R. I. T. en remplacement de ceux du 112e qui précédemment sont passés à des formations actives.

L'état-major et la C. H. R. vont cantonner à Chepoix.

Le 27 avril, après la relève de la C. M. 1 dans sa mission spéciale à la 45e D. I., la C. M. 2 est mise à la disposition de la 162e D. I. (général **MESSIMY**) pour l'exécution de tirs indirects dans la région Mesnil-Saint-Georges - Abbémont.

Le lieutenant **CLÉMENT**, officier observateur du régiment est détaché auprès de la 162e D. I., avec les deux sous-officiers et les soldats observateurs des bataillons.

Le 29 avril, les 2e et 6e compagnies se portent à Plainville pour exécuter des travaux de nuit sur la position intermédiaire (secteur de la 162e D. I., région de Velles - Pérennes - Ferrières).

La 3e compagnie est mise à la disposition de l'artillerie lourde (106e A. L. C.) pour la préparation d'emplacements de batteries.

2 Mai. — Relève du régiment par le 164e R. I. T. Il est transporté par autos-camions à Longueil-Sainte-Marie (sud-est d'Estrées-Saint-Denis) pour être embarqué en chemin de fer et dirigé sur le front de Lorraine.

Le 112e territorial venait de traverser une des périodes les plus douloureuses qu'il ait connues, et de supporter l'épreuve la plus lourde qu'il ait eu à subir au cours de la guerre.

A la suite des pertes qu'il avait faites, et qu'expliquent trop bien les conditions dans lesquelles ses unités eurent à combattre, le régiment quittait la Picardie très affaibli numériquement, très atteint dans ses cadres, ayant laissé trois de ses capitaines, le capitaine **ARNAULT**, le capitaine **DIDIER** et le capitaine **BERGER**, ainsi que le sous-lieutenant **EYQUEM**, tués ou mortellement blessés, sur les champs de bataille de la Somme.

Ancestrama

SUR LE FRONT DE LORRAINE

du 7 Mai au 911 Août 1918

DISSOLUTION DU RÉGIMENT

L'état-major du régiment et le 1er bataillon débarquent à Charmes (Vosges), le 2e bataillon à Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle) le 7 mai 1918.

Le 112e continue à être organiquement affecté au 6e C. A. et fait partie de la 8e armée.

Le bataillon **MOREL** est mis à la disposition de la 166e D. I. Il se porte sur Frainbois (sud-est de Lunéville), puis sur Marainvillers (nord de la forêt de Mondon). 8 et 9 mai.

Ses unités relèvent, dans la nuit du 10 au 11, le 67e R. I. T. au centre de résistance de Gouteleine (5e, 6e compagnies et C. M. 2) et de Bénaménil-Sablons (7e compagnie).

Trois compagnies du 1er bataillon et la C. H. R. sont mises au service du génie du 6e C. A. Les 1re, 2e et 3e compagnies sont affectées spécialement à l'entretien des routes au nord de la forêt de Mondon ou à travers la forêt : circuit Taïaiut, routes de Donjevin à Blémery, de Donjevin à Reillon par Vého, de Donjevin à la Chapelle de Bonne-Fontaine, route de Thiébauménil à Saint-Clément.

La C. M. 1 est employée par l'artillerie au déchargement des munitions et à l'entretien des voies. Les mulets sont utilisés pour le charriage des bois dans la forêt de Mondon.

Tous les hommes disponibles de la C. H. R. travaillent à la scierie. Ils cantonnent en forêt.

Le service du 2e bataillon dans le secteur de la 166e D. I. dure jusqu'au 25 mai.

A cette date, il est relevé par le 1er bataillon. La 1re compagnie relève la 7e à Bénaménil-Sablons ; les 2e, 3e et C. M.1 occupent le centre de résistance de Gouteleine.

Les compagnies du 2e bataillon qui ont été relevées viennent cantonner : la 5e à Manonviller, les 6e et 7e à Thiébauménil, la C. M. 2 à Moncel (sud-est de Lunéville).

Au cas d'alerte, le bataillon de deuxième ligne doit occuper la ligne 2 dans le sous-secteur sud de la D. I.

Le 1er bataillon est relevé dans la nuit du 3 au 4 juin par le 294e R. I.

Après relève, les unités du 1er bataillon sont mises à la disposition de la compagnie 6/64 du génie pour les travaux à exécuter sur la deuxième position, et notamment pour la construction d'abris de mitrailleuses sur les pentes ouest du fort de Manonviller.

Une compagnie, la 3e, reste affectée au service routier.

Ancestramil

MUTATIONS D'OFFICIERS. — Du 12 au 21 juin, arrivent au régiment :

Les lieutenants **JANIN**, venant du 56e R. I. T. ; **CALZARELLI**, venant du 232e R. I. T. ; **FAURE**, venant du 265e R. I.

Le lieutenant **GUMEZ**, porte-drapeau du 112e, passe au 230e R. I. T. Le lieutenant **PIRAUD** est nommé lieutenant à titre définitif.

Pendant la période du 12 au 26 juin, des équipes prises dans les différentes unités sont employées à divers travaux, notamment à la dépose de voies de 0,60 vers Pexonne (sud-ouest de Badonviller) et dans la forêt de Parroy.

Le 25 juin, la 1re compagnie va cantonner à Croismare, où elle est employée, partie à la scierie, partie au parc du génie.

La C. M. 1 travaille à la tranchée des Loups, dans la forêt de Mondon, à l'abattage et au transport des bois pour la scierie.

Au cours de la première quinzaine de juillet, divers mouvements sont exécutés pour mettre à pied d'œuvre certaines unités qui doivent être employées aux travaux d'une position de barrage sur la Meurthe.

L'état-major du régiment cantonne à Vathiménil.

Au 1er bataillon, l'état-major s'établit à Hériménil (sud de Lunéville) avec la 3e compagnie et la C. M. 1. La 2e compagnie se porte à Rehainville (sud-ouest de Lunéville).

Les compagnies du 2e bataillon cantonnent, partie dans la forêt de Mondon, partie à Vathiménil et à Ménil-Flin.

Les éléments du 112e sont, pour le cas d'une alerte, répartis entre les 12e et 28e D. I.

Mais le jour est très proche où la ruée des armées allemandes arrivera à son terme et où nous reprendrons l'offensive.

Depuis la deuxième quinzaine de mars, l'ennemi a tenté, sans y réussir nulle part, de percer notre front en différents points : d'abord vers Amiens et ensuite vers Montdidier, dans la bataille de Picardie (21 mars-4 avril), puis en direction de Calais (bataille de la Lys, 9-29 avril), dans le Tardenois en mai et enfin en juin sur l'Oise dans le massif de Lassigny, ainsi que sur la Marne, dans la direction d'Épernay.

Le maréchal **FOCH**, nommé au commandement en chef des armées alliées, va attaquer dans son flanc l'armée allemande qui s'est avancée dans le Tardenois et qui occupe Soissons ; puis poursuivant ses succès, il ne laissera à **LUDENDORFF** aucun répit, jouant avec un art suprême de ses réserves — que l'arrivée des troupes américaines grossit de jour en jour — pour frapper à coups répétés sur les points sensibles du front ennemi.

Ces attaques incessantes, malgré la vive résistance qu'elles rencontreront, détermineront un mouvement de retraite, partiel d'abord, puis général des armées allemandes, qui devront tourner le dos à Paris, dont elles avaient cru pouvoir s'emparer après leur poussée sur Compiègne et sur Château-Thierry.

Les mesures défensives prises sur le front de Lorraine et rappelées ci-dessus devinrent inutiles.

Les attaques des 10e et 5e armées, déclenchées le 18 juillet, et suivies bientôt de celles de touts les forces alliées, furent pour ce front la meilleure des défenses. Elles firent d'abord rétrograder

l'ennemi sur la ligne Hindenbourg que **LUDENDORFF** jugeait d'une solidité défiant nos attaques.

Puis, lorsque nos armées eurent fait craquer cette ligne, la retraite des Allemands vers la Meuse se précipita.

Le secteur de Lorraine, très en flèche par rapport au front Nord, resta en dehors des opérations qui eurent pour objet, du 18 juillet au 11 novembre 1918, de rejeter l'ennemi hors de nos frontières.

10 Juillet. — Par décision du général commandant en chef en date du 10 juillet, le lieutenant-colonel **DONZEL**, du 38e R. I. T., est nommé au commandement du 112e R. I. T., en remplacement du lieutenant-colonel **NEVEUX**, qui est affecté au service des camps et cantonnements de la D. E. Ouest. Le lieutenant-colonel **DONZEL** prendra son commandement le 22 juillet.

13 Juillet. — Le lieutenant **MISTRAL** est fait chevalier de la Légion d'honneur.

17 Juillet. — NOTIFICATION DE LA SUPPRESSION DES RÉGIMENTS TERRITORIAUX RÉSERVE D'INFANTERIE. — Le général commandant le 6e C. A. informe le 112e R. I. T. de la décision du G. Q. G. disposant que :

« Les régiments territoriaux réserve d'infanterie sont supprimés en tant que régiments », et que leurs bataillons, qui conserveront leurs numéros actuels, seront réorganisés (sans compagnie de mitrailleuses) sur le type : bataillons isolés de pionniers à trois compagnies comportant chacune un effectif de trois officiers et 190 hommes de troupe.

Les compagnies de mitrailleuses des régiments supprimés seront groupées en un bataillon de mitrailleuses par C. A., et elles prendront le numéro du C. A.

Cette mesure atteint le 112e territorial dont la dissolution est en conséquence préparée, pour recevoir effet à la date du 18 août.

Quelques jours plus tard, 20 juillet, M. le médecin aide-major de 1re classe **ROUSSEAU**, chef de service au régiment, passe à l'ambulance 16/10 de la 56e D. I. Il est remplacé au 112e par le médecin aide-major de 1re classe **DEPARDIEU**, venant du 30e R. I.

Le 31 juillet, le lieutenant **DEMAISON** passe au 81e R. I. T.

Après la constitution au complet des cadres-officiers des bataillons de pionniers et des compagnies de mitrailleuses [1] dans les conditions prévues, les officiers restant disponibles reçoivent des affectations diverses :

Plusieurs passent au 9e bataillon du 134e régiment d'infanterie. Parmi eux se trouve le lieutenant **ROUSSIN**, officier de détails du 112e. Mais, avant d'être appelé à rejoindre son nouveau corps, le lieutenant **ROUSSIN** doit terminer le travail de liquidation du régiment dissous, remettre le drapeau du 112e territorial au dépôt de Gap, et effectuer la reddition de ses comptes.

Le capitaine **BALZARD** reste provisoirement à la disposition du général commandant le 6e C. A.

D'autres officiers sont affectés à des régiments territoriaux de l'arrière ou sont renvoyés au dépôt du

1 Les compagnies de mitrailleuses furent commandées : celle provenant du 1er bataillon par le capitaine CHEVENAZ, promu, celle du 2e bataillon par le capitaine SIMONET.

Ancestrami

corps.

A la date du 9 août, il est procédé à la répartition entre les unités maintenues au front :

1° Des fonds disponibles de la coopérative du régiment s'élevant à 1.609 fr.90 ;

2° De ceux de la caisse de secours du 112e. Cette caisse, alimentée par les versements volontaires des officiers avait permis, au cours de la campagne, de faire un peu de bien en faveur des militaires déshérités du régiment ou de leurs familles.

Il était resté disponible, au 9 août 1918, une somme de 1.147 fr.70 qui fut répartie, comme les fonds de la coopérative, entre les deux bataillons de pionniers et les compagnies de mitrailleuses.

L'existence du 112e territorial touche à sa fin. Conformément aux instructions du général commandant la 8e armée, sa dissolution doit être effectuée le 11 août, à minuit.

Sa carrière se termine de la façon la plus honorable et, avant de disparaître, il a la satisfaction d'enregistrer, comme suite aux combats livrés par lui dans la Somme, les citations de deux officiers à l'ordre de l'armée. Nous reproduisons ci-après ces citations, ainsi que l'ordre d'adieux du chef de corps :

ORDRE N° 8749/D

« En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le général commandant en chef a fait, dans l'ordre de la Légion d'honneur, les nominations suivantes :

.

« Au grade de chevalier, M. MEUNIER (Louis-Claude), 1re compagnie du 112e R. I. T. : Officier animé du plus haut sentiment du devoir. A su, par son énergie, tenir sa section en ordre sous le feu des mitrailleuses et sous des bombardements intenses dans les journées des 27, 28 et 29 mars 1918. A été grièvement blessé à son poste de combat. énucléation de l'œil gauche. Une citation. La nomination ci-dessus comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme. »

D'autre part, le capitaine **DIDIER**, mort des suites de ses blessures après la belle résistance qu'il a faite à la tête de son bataillon à la ferme de Filescamps, est cité par le général commandant la 8e armée, à l'ordre de l'armée dans les termes suivants :

« Capitaine DIDIER (Maxime-René), de la 6e compagnie du 112e régiment d'infanterie territoriale.

« Le 30 mars 1918, exerçant le commandement de son bataillon, assailli de toutes parts et menacé d'encerclement par des forces supérieures, a organisé remarquablement la défense de la ferme qu'il occupait et a résisté avec la plus grande énergie. Blessé très grièvement au coures du combat, est mort des suites de ses blessures. »

Le capitaine **DIDIER** fut décoré de la Légion d'honneur à titre posthume.

ORDRE D'ADIEUX DU LIEUTENANT-COLONEL

« Le 12 août, le régiment est dissous et transformé en bataillons de pionniers. Je n'en ai exercé le commandement que pendant vingt jours ; j'aurais été heureux et fier de le conserver.

« L'historique du régiment m'a fait connaître, en effet, toutes les fatigues vaillamment supportées par vous tous, tous les dangers courus, tous les services rendus à la patrie et aussi toutes les belles récompenses reçues et bien méritées.

« Une consolation nous est donnée : le n° 112 ne disparaît pas ; il sera porté encore par la plupart d'entre vous. Vous saurez lui conserver la bonne réputation que vous lui avez acquise.

« Au nom de tous, je salue une dernière fois notre drapeau.

« Aux armées, le 11 août 1918.

« Signé : Lieutenant-colonel **DONZEL**. »

Bien que la pierre du tombeau soit scellée sur notre cher régiment, il nous sera encore permis de lui consacrer quelques mots qui diront tous les regrets que nous a causés sa dissolution, et les nobles raisons pour lesquelles il eût semblé devoir vivre jusqu'à la fin de la guerre.

Le 112e avait tout récemment traversé la phase la plus tragique de son existence. Il avait eu à remplir dans les combats de la Somme un rôle tout de sacrifice, ainsi que l'attestent ses pertes, et les distinctions décernées à deux officiers par les ordres que nous venons de rappeler, apparurent, malgré leur caractère personnel, comme rejaillissant sur le régiment tout entier 1.

De cette période finale de la guerre qui va du 21 mars au 11 novembre 1918, le 112e connut surtout la partie douloureuse, durant laquelle il fut si éprouvé. Il eût certes, mérité que son drapeau continuât à rester au front et, que le jour où la Victoire devait planer définitivement sur nos armées, il sentît son coup d'aile forcer l'Allemand à s'avouer vaincu.

Mais, dès le 12 août 1918, jour où fut supprimé le régiment, la certitude du succès nous était acquise. L'effectif déjà très considérable des troupes de la Grande République Américaine qui étaient venues combattre à nos côtés s'accroissait chaque jour de l0.000 hommes, et le maréchal **FOCH** attaquait sans répit les armées allemandes qui partout étaient obligées de céder.

Le 112e territorial disparut trois mois trop tôt. Mais il avait rempli sa tâche suprême dans les journées du 27 au 31 mars 1918, et à travers les regrets que leur cause sa disparition, le sentiment restera chez tous ceux qui lui ont appartenu, qu'il est mort en beauté.

1 Le général commandant le 6e C. A. avait déjà cité à l'ordre du corps d'armée le capitaine ROUX-FREISSINENG, commandant provisoirement le 1er bataillon, et le capitaine DALMAZ, commandant la 1re compagnie, ainsi que les sergents MÉNARD et MOREAU (Émile), à l'occasion des combats de la Somme.

APPENDICE I

LE 1er BATAILLON DE PIONNIERS DU 112e TERRITORIAL

En exécution des ordres du G. Q. G., en date du 12 juillet 1918, portant suppression des régiments territoriaux « réserve d'infanterie » et instituant des bataillons de pionniers, le 1er bataillon du 112e R. I. T. a formé le 1er bataillon de pionniers du 112e R. I. T., avec le cadre officiers ci-après :

ÉTAT-MAJOR

BONNAURE DE LA PAYRILHE, chef de bataillon.

LAFFIN, médecin aide-major de 1re classe.

ALEXANDRE, sous-lieutenant, officier adjoint.

1re compagnie

DALMAZ, capitaine, commandant la compagnie.

PIRAUD, lieutenant.

SATRE, sous-lieutenant.

2e compagnie

CLERC, lieutenant, commandant la compagnie.

BEL, lieutenant.

LAVAL, sous-lieutenant.

3e compagnie

JOFFRES, lieutenant, commandant la compagnie.

MISTRAL, lieutenant.

DROGUET, sous-lieutenant.

En *surnombre* : **SURCOUF**, lieutenant.

Du 12 août au 3 septembre, le bataillon est surtout employé à l'organisation d'une position de

Ancestramil

barrage sur la Meurthe. L'état-major du bataillon est à Hériménil.

A partir du 3 septembre, le 1er bataillon de pionniers est rattaché à la 28e D. I. (14e C. A.). 11 est embarqué à Charmes (Vosges) pour être transporté en Champagne.

Le 8 septembre, il débarque à Montmirail et cantonne à Esternay, un des points qui marquent l'avance extrême des Allemands en 1914.

Vers la fin de septembre, après le déclenchement de l'offensive de l'armée du général GOURAUD, à laquelle appartient le 14e C. A., il se porte avec sa division sur la Py. Le 28 septembre, celle-ci est en face de Sainte-Marie-à-Py.

Une partie du bataillon est employée avec le génie à la construction de ponts ; l'autre crée des pistes pour l'artillerie.

Les attaques auxquelles prend part la 28e D. I. commencent le 30 septembre. Elles se continuent jusqu'au 3 octobre.

La D. I. ayant été relevée, le bataillon de pionniers est dirigé sur le camp de Riberpray, puis sur celui de Pont-d'Issue, dans le voisinage de Sept-Saulx.

De ce dernier camp, il est envoyé, le 6 octobre, à Beine, puis il stationne quatre jours au camp Janin.

Mais le 15, il est reporté en avant et, par Ludes, le fort de Vitry, Lavannes, Boult-sur-Suippe, il suit le mouvement de la 28e D. I. qui doit attaquer en direction de Château-Porcien.

Du 27 au 30 octobre, le bataillon est employé à la mise en état des routes dans la zone Aire, Blanzy-Saint-Loup jusqu'au canal.

Après la relève de la 28e D. I., le 1er bataillon va cantonner à Vandières, à l'ouest de la montagne de Reims (9 novembre). Il est occupé à des travaux de routes.

Le surlendemain, il apprend la signature de l'armistice que **LUDENDORFF**, très inquiet du sort de ses armées, avait sollicité avec impatience.

L'armistice du 11 novembre nous rend l'Alsace et la Lorraine.

Le 1er bataillon de pionniers aura eu l'honneur et la fierté de prendre une part active aux opérations du front jusqu'au jour de la cessation des hostilités.

Depuis le 1er novembre, le bataillon est commandé par le capitaine **DALMAZ**, le chef de bataillon **BONNAURE de la PAYRILHE** ayant été appelé à d'autres fonctions.

Le 16 novembre, le capitaine **DALMAZ** est remplacé dans ce commandement par le capitaine **BELLIER**.

A cette date, le bataillon qui a quitté Vandières le 13, est en marche sur Metz où il doit prendre part, avec sa D. I., à l'entrée triomphale de nos troupes dans notre grande forteresse reconquise.

Après un stationnement du 16 au 26 à Rouffy (nord-est de Vertus), le bataillon reprend son mouvement vers Metz, et par Coolus (sud de Châlons), Velaines (nord-ouest de Ligny-en-Barrois), Villey-le-Sec (sud-est de Toul), il arrive le 13 à Novéant.

Le 15, nos troupes font leur entrée solennelle dans Metz par la porte Serpenoise. Elles défilent sur l'esplanade devant le général **de MAUD'HUY**.

Le 1er bataillon de pionniers reçoit les félicitations du général **MADELIN**, commandant la 28e D. I. pour sa belle tenue et son attitude pendant la revue et le défilé.

On sait avec quel empressement et avec quel enthousiasme, sitôt l'armistice conclu, nos trois couleurs furent arborées, en Lorraine et en Alsace et quel accueil on fit à nos troupes dans ces deux provinces séparées de nous depuis 1870 et dont le retour à la mère patrie constituait pour la France l'enjeu capital de la guerre.

Aux jours de leur entrée, à Strasbourg et à Metz, nos soldats vécurent des heures inoubliables et le 1er bataillon de pionniers du 112e territorial eut la grande joie d'assister le 15 novembre 1918, aux manifestations d'allégresse de tout un peuple heureux d'être libéré de la domination allemande.

Le bataillon prend ses quartiers à la caserne du Roi-Jean.

Pendant la première partie de son séjour à Metz, la 1re compagnie est chargée de l'importante mission de recevoir, héberger, nourrir les Alsaciens-Lorrains rentrant en très grand nombre — 1.000 à 1.200 tous les quatre jours — dans leurs foyers et de les diriger sur leurs diverses destinations.

Les trois compagnies sont ensuite envoyées : deux à Briey, l'autre à Mars-la-Tour, à la disposition du commandement des troupes américaines, pour des travaux de routes.

Là se termina le rôle du bataillon. Ce rôle, il l'avait bien rempli. Continuant les traditions du régiment, il s'était comporté très bravement pendant les attaques de sa division sur la Py et vers Château-Porcien, et il avait montré qu'il était animé au plus haut degré du sentiment du devoir.

Le moment de sa démobilisation était arrivé. Les derniers officiers démobilisés, le capitaine **DALMAZ**, les lieutenants **BEL** et **PIRAUD**, quittèrent Metz le 28 mars 1919.

Ancestramil

APPENDICE II

LE 2e BATAILLON DE PIONNIERS DU 112e TERRITORIAL

Constitué dans les mêmes conditions que le 1er bataillon, le 2e bataillon de pionniers est formé des unités (sauf la C. M.) de l'ancien 2e bataillon du 112e territorial, sous le commandement du chef de bataillon **MOREL**, avec le cadre officiers ci-après :

ÉTAT-MAJOR

MOREL, chef de bataillon.

JANIN, lieutenant, officier adjoint.

DEPARDIEU, médecin aide-major de 1re classe.

5e compagnie

VIDAL, capitaine.

JORDAN, lieutenant.

LAMY, sous-lieutenant.

6e compagnie

ROGER, lieutenant, commandant la compagnie.

CALZARELLI, lieutenant.

MULLER, sous-lieutenant.

7e compagnie

BONNAFOUX, capitaine.

EMMANUEL, lieutenant.

ADOLPH, sous-lieutenant.

Officier en surnombre : **AYAT**, lieutenant.

L'effectif du bataillon, grâce à quelques renforts reçus de corps voisins est, en nombre rond, de 550.

Les éléments du bataillon sont, au moment de sa formation, cantonnés à Vathiménil, Flin, Ménil.

Le bataillon est maintenu tout d'abord sur le front de Lorraine. Mais, le 27 août, il est affecté à la

Ancestrami

61e D. I., qui y est relevée, et reçoit l'ordre de se regrouper dans la zone de Rambervillers (Vosges).

Le 2e bataillon de pionniers, après avoir rallié ses compagnies, gagne par voie de terre la zone de regroupement de sa D. I. et cantonne, les 4 et 5 septembre, à Destort (9 kilomètres sud de Rambervillers) et à Nonzeville.

Le 6 septembre, il est enlevé par autos-camions et transporté en Champagne, à Rosnay-l'Hôpital (7 kilomètres au nord de Brienne-le-Château).

Les cuisines roulantes sont transportées par chemin de fer. Les trains font mouvement par voie de terre.

Le 11e C. A., dont fait partie la 61e D. I., appartient à la 4e armée (général **GOURAUD**). Il est maintenu provisoirement en réserve.

Mais la 4e armée ne tardera pas à prendre part à l'offensive générale des Alliés. La 61e D. I. est rapprochée du front. Le bataillon **MOREL** suit son mouvement :

Le 21 septembre, il est transporté par autos-camions de Rosnay-l'Hôpital à Omey (16 kilomètres sud-est de Châlons-sur-Marne).

De là, le bataillon gagne par Saint-Etienne-du-Temple les bois du Piémont, où il bivouaque le 25 septembre. Il est mis à la disposition du génie du 11e C. A.

Le même jour, il fait mouvement vers Souain et prend position au nord de Suippes, en attendant « l'heure des opérations ».

Il doit être employé sous la direction technique de la compagnie 11/3 du génie, aux travaux de la route de Souain - Somme-Py, axe du 11e C. A.

L'offensive de l'armée du général **GOURAUD** commence le 26 septembre.

Bien qu'elle soit attendue par l'ennemi et que celui-ci occupe une première ligne très forte, nos troupes s'emparent des premières positions allemandes : ferme de Navarin, buttes de Souain, de Tahure et du Mesnil.

Le bataillon **MOREL** est poussé en avant au bois des Deux-Tombes d'abord, puis aux lisières sud de Souain. A partir de 10 heures, le bataillon échelonné se porte au nord de Souain pour travailler à la réfection de la route Souain - Somme-Py entre la tranchée de Wagram et la ferme de Navarin.

Le lendemain, les succès de la 4e armée s'affirment entre Auberive et Sainte-Marie-à-Py. Le 28, nos troupes s'emparent de Somme-Py.

Le 2e bataillon de pionniers suit l'avance de l'armée et se rapproche de Somme-Py.

Dans les journées du 29 et du 30, il perd un caporal et quatre hommes tués ou blessés par éclats d'obus.

La traversée de la crête de Navarin restant très dangereuse en face de l'ennemi qui tient encore les crêtes opposées, le bataillon est employé à la construction de deux boyaux allant l'un vers le nord-est, l'autre vers le nord-ouest et qui en faciliteront le franchissement.

Dans l'après-midi du 1er octobre, le capitaine **BONNAFOUX**, commandant la 7e compagnie, est grièvement blessé par éclats d'obus.

Le 4 octobre, le bataillon détache la 5e compagnie à la ferme des Wacques, pour y être employée par le C. A. à différentes missions.

Ancestrami

Le reste du bataillon **MOREL**, après s'être porté vers Somme-Py et avoir repris les travaux de réfection de la route d'axe du C. A. en bivouaquant dans les organisations allemandes abandonnées, est dirigé sur Saint-Souplet pour remettre en état les routes partant de cette localité.

Le 14 octobre, le bataillon est envoyé au repos à Mourmelon-le-Grand.

A cette date et après une période de dix-sept jours de combats et de succès, les opérations de la 4e armée marquent un temps d'arrêt, les efforts principaux des Alliés ayant été reportés sur d'autres points du front.

Maîtresse de Vouziers, cette armée est d'ailleurs obligée de coordonner ses mouvements avec ceux des armées américaines qui nous ont apporté un concours si efficace, mais dont l'avance à travers l'Argonne et la région au nord de Verdun avait rencontré les plus sérieuses difficultés.

Mais les succès des armées du Nord se développent avec rapidité. Lille sera délivrée le 18 octobre. Les Anglais atteindront bientôt les lisières de la forêt de Mormal et les abords de Valenciennes. Le massif de Saint-Gobain, et Laon vont être reconquis par le général **MANGIN**.

En Belgique également, les armées allemandes reculent. L'ennemi ne peut se maintenir sur aucune partie de son front.

Le 18 octobre, le 2e bataillon de pionniers est reporté dans la zone avant et y reprend ses travaux. Il bivouaque ou cantonne successivement dans les bois des Grands-Bellois, au nord de Saint-Souplet, et dans ceux au sud-ouest de Cauroy, à Ménil-les-Annelles, au camp Beudet, à Pauvres et, aux derniers jours d'octobre, dans l'ancien camp allemand de « Pilnitzen Lager ».

L'offensive du général **GOURAUD**, en liaison avec les armées américaines, est reprise à l'est de Vouziers. Du reste, le maréchal **FOCH** multiplie les coups qu'il frappe et l'ennemi, attaqué sur un front de 200 kilomètres, verra, sans répit, tomber sous nos assauts, les positions sur lesquelles il avait espéré pouvoir résister victorieusement.

De même que les actions combinées des armées alliées ont fait tomber la ligne « Hindenburg » elles feront rapidement s'écrouler les autres.

D'ailleurs, les événements extérieurs se précipitent : la Bulgarie s'est retirée de la guerre ; l'Autriche, qui vient de traiter avec l'Italie, réclame la cessation générale des hostilités. La Turquie signe un armistice.

L'Allemagne reste isolée, et **HINDENBURG**, après **LUDENDORFF**, se demande anxieusement s'il réussira à sauver ses armées d'un désastre.

Toutefois, nos attaques rencontrent encore dans les premiers jours de novembre une résistance énergique. Mais le communiqué du 5 novembre annonce un mouvement général de retraite des Allemands sur tout le front des opérations : « Ça décolle », disent les poilus.

Le repli des armées ennemies continue les jours suivants, sous la pression de nos troupes. Le bataillon **MOREL**, suivant la marche du 11e C. A. vers la Meuse arrive, par Mont-Saint-Laurent, à Ecordal, le 7 novembre. Il est ensuite dirigé sur Mazeray, puis sur La Francheville (3 kilomètres sud de Mézières), pour y être employé à des travaux de réparation du pont sur la Vence.

C'est dans ce cantonnement qu'il a connaissance de l'armistice que l'Allemagne, partageant les inquiétudes de son général en chef au sujet du sort de ses armées, a tenu à signer en toute hâte.

Le 2e bataillon de pionniers peut, comme le 1er, se montrer fier d'avoir, jusqu'au dernier jour des hostilités, servi au front. La citation suivante à l'ordre de la 61e D. I. atteste qu'il y remplit sa

mission avec le plus beau courage et avec la plus haute conscience de son devoir :

Le général **BLONDIN**, commandant la 61e division, cite à l'ordre de la division :

ORDRE N° 327

LE 2e BATAILLON DE PIONNIERS DU 112e RÉGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE

« Sous l'énergique impulsion du commandant MOREL, a participé, depuis le 26 septembre 1918, aux différentes opérations de la division avec un courage et un dévouement au-dessus de tout éloge. Employé de jour et de nuit aux travaux de réfection de la route de Navarin à Somme-Py, en pleine action offensive a, par son labeur assidu, permis au commandement d'utiliser cette route dans le plus bref délai. Au cours de la poursuite, a constitué pour les sapeurs du génie chargé de la réfection des routes, et du rétablissement des ponts, un précieux auxiliaire.

« Au Q .G., le 8 janvier 1919.

« Signé : **BLONDIN**. »

PÉRIODE DE STATIONNEMENT DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET DISSOLUTION DU BATAILLON. — Du 12 au 15 novembre, le bataillon cantonne à La Francheville, Montigny-sur-Meuse, Boutancourt, Nouvion-sur-Meuse. Il passe au 46e R. I. T. les hommes de la classe 1893 comptant à son effectif et reçoit un contingent de la classe 1898, provenant des 219e et 264e R. I. Il cantonne ensuite à Brevilly (à l'est de Sedan) et à Lumes, puis il est dirigé sur Lambermont (Belgique).

Après avoir cantonné les jours suivants à Rossignol et à Nobressart (Belgique), il entre dans le Grand-Duché de Luxembourg, et par Bigniville, Dunkrod, Xaundorf, il se porte sur Kautenbach, où il stationne du 6 au 27 décembre.

Le commandant **MOREL** exerce les fonctions de commandant d'armes à Kautenbach.

Du 24 au 27 décembre, en exécution des ordres du haut commandement prescrivant la démobilisation, par échelons, du bataillon de pionniers, 121 hommes de troupe, constituant le premier échelon démobilisé, sont mis en route, sous le commandement du lieutenant **CALZARELLI**, pour rejoindre le dépôt démobilisateur.

Le 27 décembre, le reste du bataillon fait mouvement par voie de terre pour rejoindre la région de Longwy. Itinéraire : à travers le Grand-Duché de Luxembourg : Gœsdorf et Grosbous ; à travers la Belgique : Arlon et Tœrnich. En fin de mouvement, le bataillon cantonne à Rehon (30 décembre).

Les officiers et les hommes de troupe du 2e bataillon de pionniers ont conservé la meilleure mémoire de leur passage à travers la Belgique. Ils ont été heureux de pouvoir passer quelques jours au milieu de populations vers lesquelles les attiraient tant de sympathies et de prendre contact avec ce noble pays qui, en 1914, s'était si héroïquement opposé à la violation de sa neutralité et dont la magnifique résistance à l'envahisseur sous les forts de Liège avait facilité à l'armée française son changement de front, et permis aux premières troupes anglaises mobilisées de venir combattre à côté des nôtres à la bataille des frontières.

La période durant laquelle le bataillon séjourna dans le Grand-Duché de Luxembourg et le bon

accueil qu'il y reçut lui ont également laissé le plus agréable souvenir.

Du 31 décembre 1918 au 16 janvier 1919, le bataillon continue à cantonner à Rehon : aucun fait ni incident particulier à signaler.

La démobilisation du deuxième échelon, à l'exception des militaires de la classe 1898, est ordonnée pour le 19 janvier. Le 16, le commandant **MOREL**, devant un détachement en armes fourni par les trois compagnies, remet les Croix de guerre attribuées aux militaires du bataillon.

Le 2e bataillon de pionniers du 112e territorial est dissous à la date du 25 janvier. Le petit détachement des hommes non démobilisés — classe 1898 — reste aux armées sous le commandement du capitaine **ROGER**.

Ancestramil

PERTES ÉPROUVÉES PAR LE RÉGIMENT

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Officiers

BERNARD (L.-A.), sous-lieut., **2-3-15**.
REVOL (Aug.-J.), sous-lieut., **27-9-15**.
GAVARD (Ch.), sous-lieut., **8-10-15**.
CATTIN (Ch.-M.), sous-lieut., **13-10-15**.
EYBERT (L.-C.), sous-lieut., **21-7-16**.
LATREUILLE (A.-P.), sous-lieut., **7-8-16**.
ARNAULT (P.-B.-E.), capit., **29-3-18**.
BERGER (J.-A.-M.), capit., **8-4-18**.
DIDIER (M.-M.-J.), capitaine, **26-4-18**.
EYQUEM (P.-H.), sous-lieut., **29-3-18**.

Hommes de troupe

CHAMPAGNE (d'octobre 1914 au 10 juin 1915)

VIAL (Justin-Frédéric), **8-11-14**.
FERRUS (M.-J.-F.), **15-11-14**.
STOCK (Charles), **11-12-14**.
GRANET (L.-C.-J.), **9-12-14**.
FAURE (J.-P.), sergent four., **14-12-14**.
FERRETO (François), **17-12-14**.
ARQUILLÈRE (M.-C.), **18-12-14**.
PALLUEL (M.-C.), **20-12-14**.
RAYMOND (J.-A.), **18-1-15**.
SARRAZIN (J.-S.-M.), **27-1-15**.
PARA (J.-M.-A.), **27-1-15**.
PAYAN (J.-J.-F.), **27-1-15**.
ZACHARIE (Et.-Marius), **27-1-15**.
BOYER (Marius-Jean), **27-1-15**.
HELLY (M.-J.-E.), adjudant, **3-2-15**.
MARCHAND (Ambroise), **5-2-15**.
GOURDIN (Ferdinand), **19-2-15**.
ALLOIS-GAUTIER (Albert), **26-2-15**.
BORNAND (Jean), **1-3-15**.
SAUNIER (J.-L.), sergent, **2-3-15**.
PINET (Aimé-Léon), **2-3-15**.
MONNIER (Louis-Joseph), 2-3-15.
GARCIN (Marion-Antoine), **2-3-15**.
GAUTHIER (Fr.-Joseph), **2-3-15**.
DÉSORNIÈRE (Félix), **2-3-15**.
DAURELLE (Jean-Louis), **8-3-15**.
BELLINGARD (J.-Louis), **2-3-15**.
PELLOUX (Alex.-Jos.), caporal, **5-3-15**.
QUEYREL (Adolphe-Louis), **12-3-15**.
BONNET (Vict.-Jos.), caporal, **15-3-15**.
GAY (André-J.-Bapt.), caporal, **17-3-15**.
BUÈS (Pierre-Marcellin), **18-3-15**.
LAURENT (Jacques-Émile), **4-4-15**.
GIRAUD (Joseph), **5-4-15**.
CONTAT (Claude-Louis), **5-4-15**.
PELLARIN (Alphonse), **5-4-15**.

ancestramil

CÉAS (Fidèle-Casimir), **5-4-15**.
GAUTHIER (Antoine), **5-4-15**.
GILLIBERT (Aug.-François), **24-4-15**.
MORAQUILLE (G.), sergent, **4-5-15**.
PICHON (Claude-Louis), **21-5-15**.
ROUDIER (François), **24-5-15**.
ROCHAS (Auguste-Pierre), **27-5-15**.
DEVILLAZ-GINOUX (F.), **28-5-15**.
GAILLARD-BALLAZ (J.-L.), **28-5-15**.
SAILLET (Gustave-Eugène), **28-5-15**.
THÉVENOT (Jos.-Adolphe), **28-5-15**.
TOCANIER (Jean-François), **28-5-15**.
ARMAND (Antonin), **9-6-15**.
PECCOUD (François-Joseph), **1-7-15**.
FRARIER (Michel), caporal, **8-7-15**.
CHARVEYS (Prosper-Élie), **9-7-15**.

HAUTS DE MEUSE (**du 11 juin au 29 août 1915**).

BERGER (Julien), **17-7-15**.
CHALLON (Pierre-Joseph), **4-8-15**.
JACQUET (Joseph), **25-8-15**.
BAUDIN (J.-Marcel), sergent, **26-8-15**.

CHAMPAGNE (**du 15 septembre au 31 octobre 1915**)

IDELLON (Paul), **17-9-15**.
GRANGER (Jean-Pierre), **17-9-15**.
LASCAUD (Pierre), **19-9-15**.
RISOUL (Simon), **21-9-15**.
ROGUET (Félix-Élie), **25-9-15**.
CÉARD (Célestin), **23-9-15**.
SYLVE (Adrien), **25-9-15**.
WOURLOT (Léon-Désiré), **25-9-15**.
DENIZOT (Fr.-Sylvain), **25-9-15**.
HONORÉ (Henri-Charles), **25-9-15**.
GOURSAUD (Jean), **25-9-15**.
BRUNET (Émile-Auguste), **25-9-15**.
BONIN (Jean), **25-9-15**.
LÉGER (Félix), **25-9-15**.
GRAS (Jos.-Et.-Eug.), **25-9-15**.
REYNAUD (J.-L.), caporal, **25-9-15**.
COINTE (Aimé-Eugène), **25-9-15**.
FAURE (Henri-François), **25-9-15**.
BERNARD (Jean), **25-9-15**.
DUBREU (Georges), **25-9-15**.
GIRAUD (Jean-Baptiste), **25-9-15**.
CHABRE (François), caporal, **26-9-15**.
MARACHET (Élie), **26-9-15**.
DUBOIS (Jean-Ferdinand), **27-9-15**.
TALLOU (Jean), **27-9-15**.
PARISONNET (J.-M.), **27-9-15**.
BESSON (Henri-Alexandre), **27-9-15**.
FAURE (P.-Jean), **27-9-15**.
MURAT (Pierre), **27-9-15**.
PILLIER (Pierre), **27-9-15**.
MORAND (J.-Célestin), **27-9-15**.
MÉTRAL (Alfred), 26-9-15.
CHAUDET (Hippolyte), **29-9-15**.
RAPHOZ (Jean-Pierre), **27-9-15**.
DOMENGE (Jean-Pierre), **27-9-15**.
CÉZANNE (Ernest-Léon), **28-9-15**.
GAY (Jean-Marie), **28-9-15**.
MICHEL (Émile-Jean), **27-9-15**.
DELPHIN (Louis), **27-9-15**.
SIOSSAC (Henri), **28-9-15**.
HOCHEPIED (Léon-Isidore), **28-9-15**.
MARTY (Pierre), **29-9-15**.
PAULIAC (Jean), **30-9-15**.
REYNAUD (Jos.-Hugues), **3-10-15**.
TROPPINI, caporal, **3-10-15**.
LIGEON (François-Émile), **5-10-15**.
RICHIER (Jacques), **4-10-15**.
GOBIN (André), sergent, **8-10-15**.
DURIEU (J.-Désiré), **8-10-15**.
LECLERC (R.-Jér.-Jos.), **8-10-15**.
MARCELLIN (Abel-Louis), **9-10-15**.
PINAUD (Henri), caporal, **9-10-15**.
LÉOUFFRE (Julien), **10-10-15**.
PAILLAS (Jules), **12-10-15**.
MASSELIS (Henri-Joseph), **13-10-15**.
MINARD (Antoine), **17-10-15**.

Ancestramil

PERROTON (Eugène), **17-10-15**.
DUMONTÉ (Anthelme), **18-10-15**.
DELIEUTRAZ (Eug.-Ed.), **18-10-15**.
FROMAGET (Claude-Louis), **18-10-15**.
MONIER (Étienne-Bertrand), **18-10-15**.
DUFFOUR (Louis), **18-10-15**.
ROGNARD (Jos.-Antoine), **18-10-15**.
LABOUDINIÈRE (Jean), **22-10-15**.
MONTFORT (François), **24-10-15**.
VANDENBROUCK, caporal, **24-10-15**.
CABROL (Étienne), **3-10-15**.
MÉDAZ (Philibert), **17-10-15**.
BLANQUART (J.-Baptiste), **31-10-15**.
MAURIN (Paul-André), **31-10-15**.

CHAMPAGNE (du 1er novembre 1915 au 12 juin 1916)

GAUTHIER (Auguste), **9-11-15**.
HUGON (Jean-Baptiste), **2-12-15**.
LEFÈVRE (Édouard), **17-12-15**.
VOSSART (Clovis-Hugues), **24-12-15**.
JACQUES (Victor), **12-1-16**.
GARNIER (Jacques-Célestin), **25-1-16**.
FAURE-BRAC (Joseph), **1-2-16**.
NÉRAUDEAU (Léon), **3-2-16**.
POYOL (Annet), **14-2-16**.
DUBOIS (Charles), **13-2-16**.
AUBOIN (Maxime), **15-2-16**.
BELLIER (Joseph), **19-2-16**.
BONNAFOUX (Paul), sergent, **26-2-16**.
PALMIER (Louis), **26-2-16**.
LOUIS (Pierre-Marie-Joseph), **29-2-16**.
SERRE (Maurice-Ch.), sergent, **5-3-16**.
RODIER (Jules), **10-3-16**.
SIMON (Pierre), **11-3-16**.
GUIOT (Jean), caporal, **11-3-16**.
SERVANT (André), caporal, **11-3-16**.
BOUISSY (Charles), **11-3-16**.
LAGIER (Fidèle), **14-3-16**.
NAU (Jean), **31-3-16**.
GIRAUDEAU (Jules), **31-3-16**.
PONCIN (Jean), caporal, **11-4-16**.
MARTINET (Aimé), caporal, **19-5-16**.
BROCHIER (Jean), **19-5-16**.
DUBREUILH (Amédée), **21-5-16**.
RAUX (Frédéric), **22-5-16**.
RAMBAUD (Auguste-Joseph), **19-5-16**.
JOUSSEAUME (Anatole), **20-5-16**.
PASCAL (Joseph-David), **20-5-16**.

VERDUN (du 13 juin au 27 août 1916)

FABRE (J.-J.-V.), caporal, **20-6-16**.
BOUILLON (Léon), **20-6-16**.
PIERNOT (Eugène), adjudant, **21-6-16**.
VERGERON (Benoît), sergent, **21-6-16**.
DURAND (Auguste), caporal, **21-6-16**.
BODENANT (Jules), **21-6-16**.
HALWICK (Charles), **21-6-16**.
FOSSARD (Pierre), sergent, **23-6-16**.
FROLIN (Camille), sergent, **23-6-16**.
BASSET (M.-L.-E.), caporal, **25-6-16**.
BOURRIQUAND (And.), caporal, **25-6-16**.
MONTILLE (Isidore), **25-6-16**.
CHADEBECK (Jean), caporal, **25-6-16**.
PLAIRE (Célestin-Théodule), **25-6-16**.
GARNIER (Jean-Marie), **29-6-16**.
BERNARD (Pierre), **11-7-16**.
CAVARD (Philémon), **11-7-16**.
ROCHER (Jean-Charles), **11-7-16**.
SOULET (Théophile), 11-7-16.
FOUGEROUX (Frédéric), **11-7-16**.
RAFFIN (Jules), caporal, **12-7-16**.
AUBUCHON (Jean), **12-7-16**.
SOULIÉ (Antoine), **12-7-16**.
ARNOULT (Désiré-Louis), **12-7-16**.
ROUX (Louis), **12-7-16**.
CHENAL (Jean), **12-7-16**.
CHALLIER (Albert), **12-7-16**.
GIRÊME (Augustin), **12-7-16**.
DESCHAMPS (Gustave), **12-7-16**.
ALLIER (Louis), **13-7-16**.

Ancestramil

MONOT (Charles), **13-7-16**.
GUILLAUMIN (D.-Alb.), caporal, **15-7-16**.
CAQUINEAUD (Et.-Alfred), **15-7-16**.
RICHARD (Fr.-Bazile), **18-7-16**.
DAMAS (Eugène), **18-7-16**.
MOQUETTE (Toussaint), **18-7-16**.
HUONIC (Henri), **20-7-16**.
ROUZADOUX (Jean), caporal, **21-7-16**.
VASSART (Alphonse), **21-7-16**.
SIROD (Léon-Jean), **21-7-16**.
DELAVAUD (Aristide), **23-7-16**.
AMEN (Pierre), **23-7-16**.
DAVID (Jean-TH.), **24-7-16**.
ROBY (Henri-Ferdinand), **25-7-16**.
PARDINI (Toussaint), **26-7-16**.
PITARD (Georges), **26-7-16**.
CAILLAUD (Edg.-Stan.), **29-7-16**.
DECHAMP (Martial), **31-7-16**.
REMBERT (Léon), **7-8-16**.
CARTRON (Alphonse), **12-8-16**.
LIOTARD (Pierre-Frédéric), **14-8-16**.
BLANC (Louis-Ulysse), **24-8-16**.
BOUTIN (Jean), **28-9-16**.

DANS LA SOMME (du 20 septembre au 25 décembre 1916)

LEFÈVRE (Édouard), **21-9-16**.
CHEVALIER (Jos.-Cas.), **21-9-16**.
DORET (Jean), **21-9-16**.
CHAIGNEAU (Ferdinand), **27-9-16**.
BIGUEREAUD (Clément), **28-9-16**.
GALET (Jean), **28-9-16**.
GARNIER (Louis-Jean), **3-10-16**.
NOTTEGHEM (Fidèle), **7-10-16**.
ANTHOINE (Jean-Joseph), **16-10-16**.
WARIN (Jean-Baptiste), **18-10-16**.
RIFAUD (Jean-Henri), **23-10-16**.
CANART (Jean-Baptiste), **1-11-16**.
MARTIN (Gratien), caporal, **7-11-16**.
BALLOT (Henri-Ulysse), **6-11-16**.
BASSET (J.-M.-L.), **16-11-16**.
GLÉMET (Jean), caporal, **17-11-16**.
DUTEMPLE (Félix), **20-11-16**.
DONZEL (François), **20-11-16**.
CAVALERIE (Jean-Henri), **20-11-16**.
CHESNEY (Jacques), **27-11-16**.
DESDIER (Aug.), adjudant, **1-12-16**.
LEVREAU (P.-Eug.), caporal, **1-12-16**.
LELONG (H.-Laurent), **9-12-16**.
GUÉRIS (Jules), **1-12-16**.
CHAUVET (Eug.-Victor), **20-12-16**.

SUR L'AISNE (du 25 mars au 9 juin 1917)

BOYER (Gabriel), sergent, **16-4-17**.
BERTRAND (André), caporal, **16-4-17**.
PIOT (Joseph-Maurice), **16-4-17**.
MICHAUD (J.-Baptiste), **16-4-17**.
JULLIEN (Paul), **16-4-17**.
LENÉ (Marcel), **16-4-17**.
TURPEAU (Édouard), **16-4-17**.
TAITOT (Eugène), **16-4-17**.
FLEURY (François), **16-4-17**.
ROUTEAU (Auguste), **23-4-17**.
MAZUEL (Joseph), caporal, **26-4-17**.
VALLON (Alexandre-Martin), **6-5-17**.
CÉAS (Jean-Pierre), caporal, **14-5-17**.
ABRARD (Jos.-Jacques), **14-5-17**.
DRUGEON (Maurice), **14-5-17**.
FERRET (André-Jean-Marie), **14-5-17**.
CLAVERIE (Louis), **14-5-17**.
HERMITTE (Siméon), **14-5-17**.
ROUSSEL (Marius-Jacques), **14-5-17**.
ICARD (Ernest), **14-5-17**.
ROUX (Jos.-Gustave), **14-5-17**.
CAMUSAT (Paul), caporal, **14-5-17**.
DUPOUX (François), **2-6-17**.
RICARD (Jos.-Édouard), **15-2-17**.

Archives Chemin

DANS LA SOMME (du 28 mars au 6 mai 1918)

PEYRE (Laurent), **28-3-18**.
RIVIÈRE (Alcide), **28-3-18**.
JARLAUD (Hippolyte), **29-3-18**.
PERRIN (Joseph), **29-3-18**.
NICOLET (Léon), **29-3-18**.
LEFEBVRE (Louis), **29-3-18**.
FILLONNEAU (J.-C.), caporal, **29-3-18**.
ROUGEOT (Tr.-Henri), adjudant, **31-3-18**.
ARNOUX (Jean), **31-3-18**.
DROUYET (Pierre), **31-3-18**.
BERNETIÈRE (Isidore), **31-3-18**.
LABOSSAY (Clodomir), **31-3-18**.
GRAIPIN (J.-Ant.), caporal, **31-3-18**.
MAUTIN (Généri-Armand), **1-4-18**.
CARRIOL (Léon), caporal, **2-4-18**.
MICHAUD (Jacques), **2-4-18**.
POCHON (M.-A.-V.), caporal, **2-4-18**.
BOUVET (Alexis-Alex.), **8-4-18**.
COUVAL (Alph.-Henri), **30-3-18**.
PILET (Charles-Henri), **30-3-18**.
SEGUIN (Franç.-Eugène), **30-3-18**.
TIXIER (Louis-Joseph), **30-3-18**.
TUPINIER (Léon), caporal, **30-3-18**.
SALLE (A.-F.- Aug.), caporal, **21-4-18**.

SUR LE FRONT DE LORRAINE OU EN CAPTIVITÉ

LEROY (Charles-Albert), **13-5-18**.
PITARD (U.-J.-Adolphe), **10-6-18**.
BOUTAUD (Jean), **28-5-18**.
BROCHU (Jean-Bapt.), **25-7-18**.
DELORT (Émile), **2-7-18**.
GALLAND (P.-J.-Marie), **6-11-18**.

PERTES ÉPROUVÉES PAR LES BATAILLONS DE PIONNIERS DU 112e TERRITORIAL

MALAVAL (Marius-Julien), **26-9-18**.
IMBERT (Jean), **27-9-18**.
LEURIDAN (Charles-Joseph), **29-9-18**.
THÉVENOT (Pierre), **2-10-18**.
DEGOUILLE (Marie-Franç.), **28-10-18**.
PETIT (Émile-Césaire), **28-10-18**.

Ancestramil

DÉCÈS A LA SUITE DE MALADIES ET IMPUTABLES AU SERVICE DE GUERRE

Officiers

SALVAT (Léon-Jules), lieutenant, **26-10-18**.

HABRIOUX (André-Fél.), lieutenant, **4-6-19**.

Hommes de troupe

FAURE (Georges-J.-Nicolas), **15-1-15**.
RAYMOND (Joseph-André), **18-1-15**.
REY (Jean-Marie), **26-1-15**.
LUCET (Émile), **26-1-15**.
BERTHET (Louis-And.), caporal, **28-1-15**.
LAGIER (Et.-Chrysost.), **21-4-15**.
PASCAL (Marius-Pascal), **7-4-15**.
FARGE (Joseph), **11-4-15**.
PICHON (Cl.-Louis), **21-5-15**.
SALVADOR (Mar.-Casimir), **4-8-15**.
NŒME-LACOZE (Louis), **7-10-15**.
BASTIAN (Joseph), **13-7-15**.
GOURBA (Henri), **3-9-15**.
EYRAUD (Joseph-Pierre), **26-11-15**.
CHAUVET (Émile-Joseph), **2-11-15**.
VIDAUD (Jean), **26-10-15**.
MOREAU (Henri), **1-6-16**.
FAVRO (Antoine), caporal, **19-8-16**.
DONNADIEU (Bernard), **20-8-16**.
MOLLAZ (Jérémie), caporal, **20-8-16**.
BONNIN (Alexis), **26-8-16**.
FAURES (Fidèle-Alph.), **17-9-16**.
LACROIX (François), **31-1-17**.
BERTI (Brutus-Casimir), **13-2-17**.
EYRAUD (Gab.-Hippolyte), **28-3-17**.
BROUSSAT (Jean-Joseph), **7-4-17**.
MASSON (Claude), **14-6-17**.
GIRAUD (Eugène), **23-6-17**.
NOVEL (François), **16-4-17**.
VELLUT (André), **25-6-17**.
ESCLUSE (André-Domin.), **2-8-17**.
NORMANDIN (Alb.-Pierre), **26-9-17**.
BONTOUX (Paul-Joseph), **24-9-17**.
BAUDRY (A.-P.-M.), sergent-major, **6-12-17**.
JULIEN (Pierre), **1-1-18**.
BARRET (J.-B.), sergent-major, **9-3-18**.
CHEVRIER (Nicolas), **1-8-18**.
MALBŒUF (L.-P.), **31-8-18**.
GROSSIORD (L.-F.), caporal, **21-9-18**.
THOMAS (Francisque), **22-9-18**.
DESSAIRES (Eugène), **4-10-18**.
GIRAUD (François-J.), **6-10-18**.
PETIT-BARA (Stéphane), **6-10-18**.
CHAUCHEYRAS (H.-J.), **7-10-18**.
FAIVELEY (Ed.), caporal fourrier, **9-10-18**.
DEMORON (Pierre), **15-10-18**.
BOCENO (J.-F.-M.), **4-1-18**.
OLLIER (Fr.-Léonard), **6-11-18**.
GAGNEUR (Alcide), **27-11-18**.
PACAUD (Claude), **9-12-18**.
GOUYGOU (Joseph-Léonard), **13-10-18**.
THULLIER (Pierre), **12-1-19**.
FAURE (Jean), **26-1-19**.

DÉCORATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Officiers

VALOT (Stéphane-Eugène), colonel.

ROUSTAN (E.-M.-M.), lieutenant-colonel.

Chevaliers

NOYER (Ed.-Élie), chef de bataillon.
FLAISSIÈRES (S.), médecin-major 1re classe.
BRISSAC (Marius), chef de bataillon.
BONNAURE de La PAYRILHE (L.), chef de bataillon.
CROCHAT (Jean), chef de bataillon.
MOREL (J.-M.-J.), chef de bataillon.
BARRÉ (Eugène), capitaine.
BONNAFOUX (J.-Michel), capitaine.
ROUX-FREISSINENG (P.-A.), capitaine.
DALMAZ (Bernard-Émile), capitaine.
MASSOT (Ernest-Vincent), capitaine.
VIDAL (Louis-Philippe), capitaine.
MEUNIER (Louis-Claude), lieutenant.
GRAND-MOUSIN (Antoine), lieutenant.
VIGNY (Jean), lieutenant.
ROUSSIN (Joseph-Antoine), lieutenant.
MISTRAL (François-Désiré), lieutenant.
CLÉMENT (Marcel), lieutenant.
GUMEZ (Herman), lieutenant.
JOFFRES (Henri), lieutenant.
NICOLAS (Paul), lieutenant.
PIRAUD (Gabriel-Edgard), lieutenant.
ROCHE (Jean-Alphonse), lieutenant.
VIAL (Francisque-Jules), lieutenant.
MANCEAU (Paul-Edmond), soldat.

MÉDAILLE MILITAIRE

RUSTIN (Adolphe), soldat.
BONDIL (Louis-Désiré), soldat.
CAYEZ (Émile), soldat.
PÉLISSARD (Albert), soldat.
ESCALIER (Antoine), sergent.
HORIOT (François-Xavier), adjudant.
GUÉRIN (Victor), sergent.
MOREL (Jean), sergent-major.
SEGUIN (Joseph), sergent.
LEPLUS (Henri-Charles), soldat.
MONNERIE (Jules), soldat.
RICARD (Joseph), soldat.
SABATIER (Joseph), soldat.
TURC (Firmin-Marius), soldat.
WALLON (Alexandre), soldat.
BESSE (Paul), soldat.
BOIS (Édouard), soldat.
BOBIN (Ernest), soldat.

Ancestramil

GERVAIS (Urbain), sergent.
HENRY (Marius-Alexandre), sergent.
GALTIER (Alexandre), caporal.
LECOMTE (Alphonse), caporal.
RAMEL (Joseph-Félix), chef-armurier.
PAGNON (Henri), caporal.
ANTHOUARD (Vincent), soldat.
AVY (Auguste), soldat.
BUFFARD (Martin), soldat.
EYSSÉRIC (Jean-Cyprien), soldat.
GAUTHIER (Paul-Oscar), soldat.
GROISET (Pierre), soldat.
GIRARDEAU (Pierre), soldat.
HERMITTE (Franç.-Sylvain), soldat.
HOSTACHY (Jean-Jules), soldat.
AUFSCHNEIDER (Aug.), dit **ROUGIER**, sergent.
DANCRE (Gustave), soldat.
GAUTIER (Olivier), soldat.
LAGIER (Jean-Marcelin), soldat.
MANCEAU (Paul), soldat.
SALOMON (Pierre), soldat.
BOISSON (Jacques), soldat.
CHAIRON (Louis), soldat.
CAMINETTE (Julien), soldat.
MARTIN (Émile), soldat.
BLANC (Jacques), soldat.
PELLET (Laurent), caporal.
ROBERT (Émile-Auguste), soldat.
LANGLOIS (Léon-Édouard), soldat.
CRÉTAL (Émile), soldat.
CASSAGNE (Maurice-Victor), soldat.

Ne figurent pas ci-dessus les décorations accordées à titre posthume aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats tués au front.

DÉCORATIONS ÉTRANGÈRES

Croix de Saint-Stanislas de 3e classe

TORRET (Joannès), lieutenant.

Médaille de Saint-Georges de 4e classe

LIOTARD (Pierre), soldat.

Ancestrami

CITATIONS

A l'ordre de l'Armée 2

DIDIER, capitaine. **MEUNIER**, lieutenant.

A l'ordre du Corps d'Armée 32

En outre de la citation du régiment.

A l'ordre de la Division 66

En outre de la citation du 2e bataillon de pionniers.

A l'ordre de la Brigade 44

A l'ordre du Régiment 560

La 3e compagnie a mérité une citation collective.

Ancestrami

ANNEXE

Composition du Cadre-Officiers des éléments du 112e Régiment Territorial à leur arrivée au front

ÉTAT-MAJOR DU RÉGIMENT

VALOT, lieutenant-colonel, commandant le régiment.
VIAL, capitaine, adjoint au chef de corps.
ROUSSIN, lieutenant, officier chargé des détails.
NICOLAS, lieutenant, officier d'approvisionnement.
JOFFRES, lieutenant, porte-drapeau.
SIMONET, sous-lieutenant, chargé du service téléphonique.
THIRIET, médecin aide-major de 1re classe, chef de service.

1er BATAILLON

BRISSAC, capitaine, faisant fonctions de chef de bataillon.
GIMBERT, médecin aide-major de 1re classe.

1re compagnie

CAILLAT, lieutenant, commandant la compagnie.
VIDAL, sous-lieutenant.

2e compagnie

TEUNTZ, capitaine, commandant la 'compagnie.
HAYAUX, lieutenant.

3e compagnie

BERTHET, capitaine, commandant la compagnie.
MASSOT, lieutenant.

Ancestramil

4e compagnie

BARRÉ, capitaine, commandant la compagnie.

CHAIX, lieutenant.

2e BATAILLON

NOYER, capitaine, faisant fonctions de chef de bataillon.

EYMÉOUD, médecin aide-major de 2e classe.

5e compagnie

FEUILLÈRE, capitaine, commandant la compagnie.

SIMONET, sous-lieutenant, chargé en même temps du service téléphonique.

6e compagnie

SISLEY, capitaine, commandant la compagnie.

CHAMONTIN, lieutenant.

7e compagnie

PEYTRAL, lieutenant, commandant la compagnie.

8e compagnie

MOREL, capitaine, commandant la compagnie.

BERGER, lieutenant.

3e BATAILLON

PONCET, chef de bataillon, commandant le bataillon.

SERVETTAZ, médecin aide-major.

9e compagnie

MURRAZ, capitaine, commandant la compagnie.

REVOL, sous-lieutenant.

10e compagnie

GUICHARD, capitaine, commandant la compagnie.

LEFÈVRE, sous-lieutenant,

REPLAT, sous-lieutenant.

11e compagnie

AUZIAS-TURENNE, capitaine, commandant la compagnie.

Ancestrami

SAUTEROT, lieutenant.

JORDAN, sous-lieutenant.

12e compagnie

CROCHAT, capitaine.

DALMAZ,sous-lieutenant.

GUELPA, sous-lieutenant, commandant une section de mitrailleuses.

NOMINATIONS DE SOUS-LIEUTENANTS FAITES AUX ARMÉES

1er novembre 1914 : **GENOUD**, **BERNARD**, **GUTTIN**, **JACQUIN**, **PERRIN**, **ROGER**, **CHENEVAZ**, **BERTHON**, **BONNAFOUX**, sous-lieutenants.

19 janvier 1915 : **SALVAT**, **PERROUD**, **PERRICHON**, **GAVILLET**, **VIGNY**, **ALEXANDRE**, **PELÉ**, sous-lieutenants.

25 février 1915 : **VIAL**, **PINET**, **RULLAND**, **VÉROLLET**, **OLPHE-GALLIARD**, sous-lieutenants.

28 avril 1915 : **TORRET**, **RUEGER**, **AGNÈS**, **GÉRIN**, **BARDIN**, **GAVARD**, **COLOMB**, **VALLOUY**, **EYBERT**, sous-lieutenants.

25 octobre 1915 : **GUMEZ**, **PRAT**, **CLÉMENT**, **GUIGOU**, **GRAND'MOUSIN**, **EMMANUEL**, **CLERC**, **ROUSSEL**, **JACQUIER**, sous-lieutenants.

28 juin 1918 : **DROGUET**, **LAMY**, **ORCIER**., **TAUPENOT**, **MULLER**, **ADOLPH**, **LAVAL**, **SATRE**, sous-lieutenants.

Ancestramil